

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou  
Faculté du Génie de la Construction  
Département d'Architecture**



**MEMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE**

**Option : Requalification Urbaine**

**LE PARC NATIONAL DE GOURAYA, UN  
PATRIMOINE NATUREL A VALORISER la  
cité de nature et des sciences.**



**Présenté par :**

**M<sup>elle</sup> Chikh Sadia**

**M<sup>elle</sup> Slimani Samira**

**Encadré par :**

**M<sup>me</sup> Boukhalfa Karima**

**M<sup>r</sup>. Dahli Mohamed**

**Juin 2016**

# Sommaire

Introduction générale.....	1
Méthodologie de travail.....	4
Structuration du mémoire.....	4

## **PARTIE I : APPROCHE THEMATIQUE.....5**

Introduction à la partie I.....	6
---------------------------------	---

### **Chapitre 01 : Définition et origine des concepts**

Introduction .....	8
I. Le choix du thème.....	8
II. Définition des notions.....	8
II.1 L 'Aire protégée.....	8
II.2 Les parcs.....	9
III. Les types de parc.....	9
III .1 Les parcs naturels.....	9
III.1.a Parcs régionaux.....	9
III.1.b Les parcs nationaux.....	9
III.2 Parcs urbains.....	10
III.3 Parcs ruraux .....	10
III.4 Parc d'attractions.....	10
III .5 Parc à thèmes.....	10
IV. Les parcs nationaux.....	11
IV.1 Introduction.....	11
IV.2 Histoire des parcs nationaux.....	11
IV.3 Les parcs nationaux dans le monde.....	12
IV.4 Les objectifs des Parcs Nationaux.....	13
IV.5Les critères définissant les parcs naturels nationaux.....	14
IV.6 Les enjeux des parcs naturels nationaux sur les différents plans.....	15
IV.7 Les parcs nationaux en Algérie.....	15
IV.7.1 Classement des parcs nationaux en Algérie en réserve de biosphère.....	17
Conclusion.....	22

### **Chapitre 02 : Etude des exemples de références**

Introduction.....	24
I. Analyse d'exemple 01.....	24
I.1 Le choix du parc des Cévennes.....	24
I.2 Présentation.....	24
I.2.1 En quelques chiffres.....	25
I.2.2 Dates clés.....	25
I.2.3 Les missions du Parc national.....	25
I.2.4 Le classement.....	26
I.3 Situation.....	27
I.4 Les potentialités du parc.....	27
I.4.1 Les sites et monuments historiques.....	27
I.4.2 La faune .....	29

I.4.3 Paysage et tourisme	29
I.4.4 Les loisirs de nature	30
I.5 La réglementation	32
I.6 Les actions du parc en faveur des paysages	32
I.6.1 Les Plans environnement-paysage	32
I.6.2 L'accompagnement des démarches d'urbanisme...	33
I.6.3 Les soutiens aux projets d'aménagement ponctuels..	34
I.6.4 Des actions sur les grands ensembles ouverts agro-pastoraux...	34
II. Analyse d'exemple 02 : Le Parc National des Calanques...	35
II.1 Présentation du Parc national des Calanques	35
II.2 Les aspects du parc	37
II.2.1 Patrimoine paysager, naturel et culturel d'exception	37
II.2.2 Aspects naturelles et paysagères.....	37
II.2.3 Aspects historique et culturel..	39
II.3 La mise en valeur du parc	40
II.3.1 Un Parc national pour protéger et valoriser des patrimoines fragiles	40
II.3.2 Un Parc national, un outil de protection et de gestion....	40
II.3.2 Outils de planifications	43
II.3.4 Gestions du parc	43
III. 4 Accessibilité au parc	44
II.4.1 Présentation...	44
II.4.2 Diagnostic	45
II.4.3 Des propositions pour une stratégie durable d'accessibilité...	46
Conclusion	50
Conclusion de la partie I..	51

## **PARTIE II : APPROCHE CONTEXTUELLE.....52**

Introduction à la partie II 53

### **Chapitre 01 : Diagnostic et constat**

Introduction 55

I. Présentation de la ville de Bejaia 55

  I.1 Situation géographique 55

  I.2 Situation administrative 55

  I.3 Accessibilité 56

  I.4 Données physiques 57

  I.5 Aspect historique 57

    I.5.1 Bejaia, Comptoir Phénicien (7ème siècle av JC)

    I.5.2 Saldae, époque romaine (33 av JC)

    I.5.3 Naceria, époque Hammadite (1067 – 1152) 58

    I.5.4 Buggia, époque Espagnole (1510 – 1555) 59

    I.5.5 El Medina, époque turc (1555-1833).... 59

    I.5.6 Époque coloniale (française) 1833-1962..... 60

II. Présentation du parc national de Gouraya 61

  II.1 Les critères de classement du parc naturel national de Gouraya 61

  II.2 Statut actuel... 62

  II.3 Situation géographique.... 62

  II.4 Les limites 63

  II.5 Climat 63

  II.6 Relief 63

II.7 Les voies d'accès vers le parc	64
III. composition du parc	64
III. 1 Les unités écologiques...	65
III. 1.1 L'unité marine...	65
III. 1.2 L'unité terrestre...	66
III.2 La zone lacustre..	67
IV. Les classes du PNG..	68
IV.1 Classe 1 : zone centrale..	69
IV.2 Classe 2 : zone tampon..	69
IV.3 Classe 3 : zone de transition...	70
V. Nature juridique du foncier..	70
V.1 Le domaine forestier..	70
V.2 Les terres communales..	71
VI. Les Potentialités du parc naturel national de Gouraya....	71
VI.1 Les ressources touristiques..	71
VI.2 Les ressources naturelles..	72
VI.2.1 La flore	72
VI.2.2 La faune..	74
VI.2 Les ressources culturelles..	75
VII. Les sites historiques du parc	76
VIII. Les enjeux et les contraintes du parc naturel national de Gouraya...	82
VIII.1 Les enjeux du parc national de gouraya...	82
VIII.1.1 Enjeux environnementaux ..	82
VIII.1.2 Les enjeux sociaux	82
VIII.1.3 Enjeux économiques	82
IX. Les contraintes au sein du parc national de gouraya..	83
IX.1 Les contraintes naturelles.....	84
IX.2 Les contraintes techniques..	85
X. L'Analyse SWOT...	85

## **Chapitre 02 : Programme d'action**

Introduction...	88
I. Les projections et les prévisions du plan de gestion du parc..	88
II. Les actions prévues pour la mise en valeur du PNG....	89
III. Les actions..	92
Conclusion de la partie II.....	94

## **PARTIE III : PROJET ARCHITECTURAL .....95**

Introduction à la partie III...	96
Phase 01 : Analyse d'exemple de référence et programme...	96
Introduction.....	96
I. Choix du thème..	96
I.1 Définition de l'équipement...	96
I.2 Missions du la cité de la nature et des sciences..	96
II. Analyse des exemples...	97
II.1 Exemple 02 : Académie des sciences de Californie Renzo-Piano...	97
II.1.1 Présentation...	97
II.1.2 Description du projet..	97
II.1.3 Programme de l'académie...	98
II.1.4 Les concepts du projet...	99

II.2 Exemple 02 : Musée des sciences Naturelles-Trente-Italie-Renzo-Piano...	102
II.2.1 Le contexte du projet....	102
II.2.2 Les concepts du projet..	103
II.3 Exemple 03 : La Maison des plantes médicinales de Flobecq..	105
Introduction...	105
II.3.1 Historique..	105
II. 3.2 Description de La Maison des plantes médicinales de Flobecq....	105
II.3.3 La Maison des plantes médicinales de Flobecq...	106
III. Programme général.....	107
III.1 Fonction de base..	107
III.2 Programme qualitatif....	108
III.3 Programme surfacique.....	110
Phase 02 : Analyse contextuelle	
I. Choix de site....	111
II. Les limites de l'assiette	111
III. Morphologie....	111
IV. Orientation et Accessibilité.....	111
V. Les avantages	112
VI. Le gabarit du voisinage...	112
VII. la végétation..	113
Phase 03 : La genèse...	113
I. L'idéation..	113
II. Les concepts liés au site....	114
III. Genèse du projet..	114
III.1 ère étape..	115
III.2 2eme étape	115
III.3 3eme étape..	116
III.4 4eme étape..	116
III.5 5eme étape..	116
IV. Evolution de projet..	117
V. Description du projet..	118
VI. Principes de développement durable utilisé..	119
Phase 04 : Document graphique..	121
Conclusion générale..	122

# *Remerciements*

*Nous adressons nos vifs remerciements à :*

- *Nos encadreurs Mme Benazzouz Boukhalifa Karima et Mr Dahli Mohamed qui nous ont accompagné tout au long de l'élaboration de ce travail. Nous leur sommes reconnaissantes pour leur disponibilité, leurs remarques pertinentes et critiques constructives.*
- *Aux membres du jury pour avoir consenti à examiner notre travail. Qu'ils trouvent ici toute notre reconnaissance.*
- *A nos parents, et nos chères familles pour leur soutien, leurs encouragements*
- *Nous remercions également le personnel du PNG de Bejaia, en particulier l'association « Les amis du Gouraya » ainsi que toutes les personnes rencontrées qui ont participé de près ou de loin à l'enrichissement de ce travail.*

## Résumé

Notre travail de recherche intitulé «la conservation du patrimoine naturel cas du Parc National du Gouraya » porte sur la thématique des parcs en tant qu'espaces porteurs d'enjeux à l'échelle planétaire et locale qui incite à leur préservation en tant qu'aires protégées et ressources non renouvelables à transmettre aux générations futures. La préservation de ces espaces vise à atteindre des objectifs de conservation des espèces et du maintien des processus naturels et des écosystèmes qui entretiennent la vie dans ses diverses expressions.

L'Algérie dispose de richesses naturelles considérables et variées qui revient à sa position géographique, la diversité de son climat (per humide au saharien) et sa richesse faunistique et floristique a donné lieu à l'inscription de plusieurs aire protégée et parcs à travers le territoire national. Cependant il nous semble que la législation, le classement ne peuvent avoir de sérieuses répercussions sur les faits si l'on ne change pas les pratiques pour une gestion efficiente à partir d'une stratégie qui cible des objectifs bien définis.

**Mots clés : patrimoine naturel, préservation, parc national du Gouraya, Stratégie et plan d'action, cité de la nature.**

# Introduction générale

La nature constitue le socle de vie pour l'homme et ses activités, de ce fait il est indissociable de son milieu naturel. Tout élément faisant partie de la biodiversité constitue le patrimoine naturel que nous avons le devoir de transmettre. Celui-ci est composé des ressources naturels et par toutes formes de vie animales et végétales présent dans la nature. Il englobe aussi bien les montagnes, les mers, fleuves que les déserts. La liste du patrimoine mondial comporte 197 sites naturels et 31 mixtes (culturels et naturels). La convention de l'UNESCO de 1972 relative à la protection du patrimoine culturel et naturel définit la notion de patrimoine naturel, comme l'ensemble des monuments naturels, constitué de parcs, de formations physiques ou biologiques qui ont une valeur universelle /exceptionnelle au point de vue de la science ou de la conservation. Cette définition est liée à la valeur d'exceptionnalité et de rareté. L'augmentation des aires protégées, des parcs à travers le monde enregistrées lors de ces dernières décennies manifeste de l'intérêt qui leur est accordé à l'échelle planétaire en vertu des multiples enjeux qu'ils représentent pour la préservation de la biodiversité et des milieux naturels et sauvages.

L'Algérie compte 11 parcs depuis l'inscription du premier parc national et culturel du Tassili en 1972 classé depuis sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. Elle présente jusqu'à 2003 sur son territoire le nombre le plus élevé d'aires protégées en Afrique du nord avec un ensemble de lois et d'instruments législatifs en faveur de leur protection. Cependant il nous semble que la législation ne peut avoir de sérieuses répercussions sur les faits si l'on ne change pas les pratiques.

Le parc du Gouraya emblème de la ville de Bejaia, est une aire protégée à valeur écologique et culturel, reconnue pour ses sommets abrupts couronnées par le tombeau de lalla gouraya sainte patronne de Bejaia ; ses paysages remarquables et ses plantes médicinales pour certaines endémiques et ce depuis l'époque Hammadite. Ce parc présente une biodiversité faunistique et floristique variée à préserver en tant que patrimoine naturel qui lui a valu son inscription au tableau national des biens patrimoniaux. Sa valeur écologique, paysagère, médicinale mais aussi culturel, en fait un espace d'exception, très prisé par les touristes et les riverains, et génèrent des pratiques de nature et culturels.



Ibn-baytar<sup>1</sup> qui est le plus grand botaniste du monde musulman a identifié les plantes de cette région dans son traite aljami. Egalement Ibn andras <sup>2</sup> installé à Bejaia ou il s adonna à la recherche en médecine, avait écrit une urguza poème didactique sur les plantes « médicaments à base de plantes », mentionnées dans le qanun D'ibn sina. El-Idrisssi dira en parlant du gouraya que « ses flancs sont recouvert de plantes utiles en médecines, telle que hadhadh, la scolopendre, et barbais, l'aristolochia, le castoun, l'absinth et autres semblables ».

Le Parc du gouraya qui recèle une vocation médicinale et thérapeutique depuis les temps les plus reculés semble aujourd'hui menacé par la sur-frequentation et des pratiques négatives qui mettent à mal l'équilibre des écosystèmes exceptionnels voir unique menacés alors de disparition par une sur-fréquentation touristique en période estivale notamment et par des comportements irresponsables (empiétement urbain, pollution, piétinement, incendie, déchets plastiques etc.). L'élaboration d'une stratégie en vue de la conservation d'une aire protégée est censée répondre au premier critère de classement défini par l'UICN (1994), à savoir : « *toute activité ayant cours sur le territoire ou sur une portion de territoire ne doit pas altérer le caractère biologique essentiel de l'aire considérée* »<sup>5</sup>.

Ce qui revient à dire que la préservation du milieu naturel, des éléments de la flore et de la faune passe par une prise de conscience et des attitudes responsables, aussi bien des pouvoirs publics que des populations riveraines qui doivent nécessairement intégrer dans les pratiques une gestion efficiente.

L'inscription de la valeur environnementale, sociale, dans les aménagements à entreprendre implique nécessairement un changement dans les pratiques, et l'adoption de mesures et d'actions qui visent la protection et la diversité des systèmes naturels existants.

***Quelles sont les actions à promouvoir pour une préservation et une gestion efficace du Parc du Gouraya ? Comment favoriser des pratiques durables ?***

La préservation du PNG contre les effets négatifs liés à l'homme(déforestation, incendie pollution, sur-fréquentation, urbanisation..) ou à la nature,(sécheresse, érosion ,changement climatiques incendie etc.) ;Passe par la conception d'un plan stratégique qui vise a partir d'une gestion efficace à protéger et favoriser la biodiversité et les espèces exceptionnelles ou endémiques, les plantes médicinales qui font l'exceptionnalité du parc.

---

1

2

Ainsi, dans le cadre de cette stratégie, une des actions à promouvoir porte sur l'inscription d'un aménagement et d'un projet à forte valeur environnementale « La cité de la nature et des sciences» dédié à la protection du caractère biologique essentiel de l'aire considérée qui passe également par l'éducation à l'environnement, la sensibilisation, la recherche et la préservation des plantes endémiques et médicinales du Gouraya.

## **Méthodologie de travail**

Dans l'objectif d'arriver à apporter des réponses à nos problématiques, nous avons structuré le travail en trois parties ; la première est l'exploitation de données théoriques sur notre thème les parcs nationaux. Nous avons essentiellement tenté de cerner les principales notions y référant. Cette partie sera couronnée par une étude de deux exemples illustratifs de requalification des espaces naturels. Nous avons entre autre tiré les concepts relatifs au thème. La deuxième partie porte sur notre cas d'étude à savoir le parc national de Gouraya à Bejaia. Par l'analyse contextuelle que nous avons effectuée, nous avons essayé d'abord de dresser un état des lieux suivi d'un diagnostic du périmètre d'étude. Ce dernier est réalisé selon la méthode SWOT. En dernier nous avons établi un plan d'actions global. Il faut noter que cette partie a nécessité un important travail de terrain, de nombreux déplacements et de consultation d'organismes chargés de la gestion du parc de Bejaia on citera notamment la direction de parc national de Gouraya, mais également des institutions étatiques tels les services de protection de l'environnement et les associations les amis de Gouraya. Et l'association du patrimoine culturel de Bejaia.

La troisième et dernière partie de ce travail est l'approche architecturale c'est l'intervention sur le site choisi préalablement dans lesquels nous allons développer un projet architectural en continuité avec notre intervention sur le plan d'action.

## **Structuration du mémoire**

Notre mémoire est structuré en quatre chapitres qui se complètent l'un l'autre, on citera le chapitre introductif dans lesquels nous allons poser notre problématique et nos objectifs, le 2ème chapitre est une lecture du thème d'étude, on expliquera quelques notions du thème à travers des analyses d'exemples afin de mieux comprendre le thème. De là on passe à la 3ème phase : le diagnostic après avoir établi un état des lieux on a dégagé les potentialités et les carences du site, pour dégager un plan d'actions général, qui répondra à notre problématique ; la 4ème et dernière phase qui est l'approche architecturale dans laquelle on opte pour un équipement qui répondra à la problématique de la mise en valeur de patrimoine naturel de parc national de Bejaia.

# **PARTIE I : APPROCHE THEMATIQUE**

**Chapitre 01 : Définition et origine des concepts.**

**Chapitre 02 : Etude des exemples de références.**

## **Introduction à la partie I**

Cette partie est composée de deux chapitres, le premier chapitre porte sur la définition des parcs nationaux, ses différents types, leur création dans le monde et en Algérie, les critères de classement, leurs objectifs, et aussi les enjeux sur les différents plans.

Le deuxième chapitre, c'est l'analyse des exemples de référence qui sont en relation avec notre thème. Le premier exemple est le parc national des Cévennes, le deuxième c'est le parc national des calanques.

Cette première partie est nécessaire pour dégager les outils et les définitions du concept.

---

*Chapitre01 : Définition et  
origine des concepts*

---

## Introduction

Ce chapitre porte sur la thématique des aires protégées, les parcs en particulier les parcs nationaux, il consiste en premier lieu à définir ce thème, étudier ses différents types.

### I. Le choix du thème

Notre planète souffre des soucis environnementaux, « pollution, changement, climatique, détériorations des milieux vitaux..... » à cet effet les grandes puissances mondiales accordent de plus en plus de l'importance à la création et à la gestion des aires protégées, dont on cite les parcs nationaux qui sont créés afin de préserver de la diversité biologique, le patrimoine naturel et culturel, et la conservation des ressources naturelles. L'Algérie contient plusieurs parcs nationaux classés selon un cadre institutionnel national très important concernant cette politique, et en connaît plusieurs catégories bien définies. Ces milieux sont dégradés face à plusieurs phénomènes tels que l'urbanisation, la pollution et autre qui mettent en recule leurs potentialités et fonctions écologiques et risquent la disparition de plusieurs espèces faunistiques et floristiques qui constituent un patrimoine naturel. Pour cela une intervention en termes de sauvegarde et de protection de ces écosystèmes est une priorité.

### II. Définition des notions<sup>1</sup>

#### II.1 L 'Aire protégée

Une aire protégée est « un espace géographique clairement défini, reconnu, dédié et géré, par des moyens légaux ou autres, afin de favoriser la conservation à long-terme de la nature et des services éco systémiques et des valeurs culturelles qui y sont liés »

Une aire protégée, est une « une portion de terre, de milieu aquatique ou de milieu marin, géographiquement délimitée, vouée spécialement à la protection et au maintien de la diversité biologique, aux ressources naturelles et culturelles associées ; pour ces fins, cet espace géographique doit être légalement désigné, réglementé et administré par des moyens efficaces, juridiques ou autres ».

---

<sup>1</sup>Définition de L'UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

## II.2 Les parcs

Zone naturelle, terrestre et/ou marine désignée :

- a- Pour protéger l'intégrité écologique dans un ou plusieurs écosystèmes dans l'intérêt des générations actuelles et futures.
- b- Pour exclure toute exploitation ou plus occupation incompatible avec les objectifs de la désignation.
- c- Pour offrir des possibilités de visite, à des fins spirituelles, scientifiques, éducatives, Récréatives et touristiques, dans le respect du milieu naturel et de la culture des Communautés locales.<sup>2</sup>

## III. Les types de parc<sup>3</sup>

### III .1 Les parcs naturels

Les parcs naturels sont des parcs appartenant ou exploite par les gouvernements, nationaux ou les Administrations régionales, avec un objectif plus au Moins affirmé de protection de la nature, ils Comprennent souvent des réserves naturelles et ils comportent deux types les parcs nationaux et les parcs régionaux.

#### III.1.a Parcs régionaux<sup>4</sup>

Les parcs régionaux sont des terres de différentes Tailles misent en réserve par les gouvernements, les administrations territoriales locales afin de les Préserver pour la jouissance du public.

#### III.1.b Les parcs nationaux

Les parcs nationaux sont une zone protégés de catégorie II de l'UICN. Cette catégorie comprend Une zone naturelle terrestre ou marine, désignée : protéger l'intégrité écologique dans un ou plusieurs Écosystèmes pour le bien des générations actuelles et futures. Le premier

---

<sup>2</sup>Ministère de l'Environnement du Québec, 1999. Répertoire des aires protégées et des aires de conservation gérées au Québec.

<sup>3</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc>

<sup>4</sup> [www.uicn.fr/IMG/pdf/Categories\\_UICN\\_aires\\_protegees.pdf](http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Categories_UICN_aires_protegees.pdf)



parc national a été celui de Yellowstone, crée en 1872 aux Etats-Unis, le plus grand parc national du Nord-Est du Groenland, qui a Été créé en 174.

### III.2 Parcs urbains <sup>3</sup>

Un parc urbain, est un parc qui est aménagé dans les villes et Les autres collectivités locales en vue d'offrir des loisirs et des espaces verts aux résidents et aux visiteurs De la municipalité. C'est une zone d'espace ouvert prévu à l'usage récréatif, le plus souvent détenue Et entretenue par une collectivité locale avec un accès public. La conception, l'exploitation et l'entretien sont habituellement faits par les pouvoirs publics, généralement Par l'administration de la ville, mais peuvent parfois être sous-traités à une entreprise privée.

### III.3 Parcs ruraux

Les parcs ruraux sont des parcs privés détenus par des Particuliers ou des entreprises, sont utilisés à la discrétion de leur propriétaire. Il y a quelques types de Parcs privés, et certains qui ont été utilisés de façon privée sont maintenant ouverts au Public.

### III.4 Parc d'attractions<sup>5</sup>

Un parc d'attractions ou parc à thèmes est un type particulier de parc de loisirs proposant des activités diverses destinées à détendre, amuser, divertir le visiteur. Un parc d'attractions est plus élaboré qu'un simple terrain de jeux ou parc urbain. Certains parcs d'attractions offrent à leurs visiteurs un cadre thématique et parfois scénique, on parle alors de parc à thèmes.



Figure01 : Parc à thème en Florida

Source :  
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc d'attraction](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_d'attraction)

### III .5 Parc à thèmes

Un parc à thèmes est un parc découpé en zones thématiques et dont les attractions d'une zone reprennent le thème de cette même zone.

Il propose une immersion dans un univers déterminé (thème) à travers l'agencement de ses attractions, ses décors, la scénarisation et l'ambiance qui s'en dégage. Tous ces facteurs se

<sup>3</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc>

<sup>5</sup> [www.iucnredlist.org/documents/reg\\_guidelines\\_fr](http://www.iucnredlist.org/documents/reg_guidelines_fr).

regroupent sous une appellation générique : la thématisations. Un parc d'attractions est un parc où les attractions se côtoient sans déterminer de thématique générale entre elles dans la zone où elles se situent.

Notre recherche consiste à développer la thématique des parcs nationaux, en premier lieu à définir ce thème, étudier ses différents types, leurs créations et leurs critères de classement aussi donner ces principes et ces objectifs.

## IV. Les parcs nationaux

### IV.1 Introduction

Un parc national est une portion de territoire dans laquelle la faune, la flore et le milieu naturel en générale sont protégés, son intérêt peut être aussi touristique, car les parcs nationaux attirent chaque année de nombreux visiteurs. La notion de parc national renvoie à des définitions réglementaires selon les états, mais qui ont toute pour principe commun de protéger la nature sauvage pour la postérité et comme un symbole de fierté nationale.

### IV.2 Histoire des parcs nationaux

Les Etats- unis sont considérés pionniers en, matière de création et de préservation de parc.

Le peintre américain George Catlin (1796-1872) De retour d'un voyage dans l'Ouest, propose une Politique de protection par le gouvernement d'un « parc contenant hommes et bêtes dans toute la beauté sauvage de leur nature ».<sup>3</sup>



**Figure02 : Parc national des Etats-Unis  
yellowstone**

Source :<https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc>

---

<sup>3</sup> Raphael Larrère, Bernadette Lizet, Martine berlan-Darqué, Coordinateurs « Histoire des parcs nationaux Comment prendre soin de la nature ? », Edition Que, 2009.

Depuis la Commission Brundtland rappelait en 1987 ce que « La conservation des ressources naturelles vivantes — les végétaux, les animaux, les micro-organismes et les éléments non vivants de l'environnement dont elles ont besoin pour vivre — est essentielle pour le développement. À l'heure actuelle, la conservation de la flore et de la faune sauvages figurent bien à l'ordre du jour des gouvernements : près de 4 % de la surface de la Terre sont en effet aménagés (sic) explicitement pour préserver des espèces et des écosystèmes ; les pays sans parcs nationaux sont très peu nombreux. Il ne s'agit pas de décider si oui ou non la conservation de la nature est une bonne chose, mais bien de déterminer comment la mener à bien dans l'intérêt national et en fonction des moyens dont dispose chaque pays »<sup>3</sup>

### IV.3 Les parcs nationaux dans le monde

En 2003, la liste des Nations unies comptait plus de 100 000 aires protégées dans le monde, dont 3 881 parcs nationaux (catégorie II de l'UICN). Certains sont tellement exceptionnels qu'ils ont été classés au sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO comme le Parc national de Kilimanjaro en Tanzanie<sup>3</sup>



**Figure03 : parc Richmond à Londres**  
Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc>



**Figure04: parc Lincoln à Chicago**  
Source: <https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc>

---

<sup>3</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc>



Figure05 : parc Los cardones en Argentine  
Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc>



figure06 : parc national royal en Australie  
Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc>

#### IV.4 Les objectifs des Parcs Nationaux <sup>4</sup>

Les objectifs des Parcs Nationaux sont définis par décret et sont comme suit :

- La conservation de la faune, de la flore, du sol, du sous-sol, de l'atmosphère, des eaux, des Gisements de minéraux et de fossiles et en général tout milieu présentant un intérêt particulier à préserver
- La préservation de ces milieux contre toutes les interventions artificielles et les effets de Dégradation naturelle susceptible d'altérer son aspect, sa composition et son évolution.
- L'initiation et le développement, en relation avec les autorités et organismes concernés d'une Infrastructure touristique dans la zone périphérique.
- Limiter le nombre de visiteurs, aux motivations spirituelles, éducatives, culturelles ou récréatives, afin que l'aire reste dans un état naturel ou quasi-naturel.

Ils sont en outre chargés :

---

<sup>4</sup> [www.uicn.fr/IMG/pdf/Categories\\_UICN\\_aires\\_protegees.pdf](http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Categories_UICN_aires_protegees.pdf)

- D'observer et d'étudier le développement de la nature et de l'équilibre écologique,
- De coordonner toutes les études entreprises au sein du Parc.
- De participer aux réunions scientifiques, colloques et séminaires se rapportant à son objet.
- Tenir compte des besoins des populations autochtones, y compris l'utilisation des ressources à des fins de subsistance, dans la mesure où ceux-ci n'ont aucune incidence négative sur les autres objectifs de gestion.

#### IV.5 Les critères définissant les parcs nationaux<sup>6</sup>

Pour classer les parcs naturels nationaux l'UICN tient seulement compte des critères de protection qui sont :

- La capacité de conservation de sauvegarde des paysages des écosystèmes des espèces et de la variabilité Génétique.
- La capacité de la conservation de la faune et la flore, du sol, du sous-sol et de l'atmosphère aussi des Eaux et de milieu naturel.
- La capacité de préserver ce milieu contre tout effet de dégradation naturelle et de le soustraire à toute intervention artificielle susceptible d'en altérer l'aspect, la composition et l'évolution.
- La capacité d'offrir des possibilités de recherches, d'éducation, d'interprétation et de loisir.
- La capacité d'assurer les fonctions de développement pour encourager une économie écologique, sociale et culturel.
- L'aire contient un échantillon représentatif des régions, éléments ou paysages naturels les plus marquants, à l'intérieur duquel espèces végétales et animales, biotopes et sites géomorphologiques ont une importance particulière du point de vue spirituel, scientifique, éducatif, récréatif et touristique.
- L'aire est suffisamment vaste pour contenir un ou plusieurs écosystèmes entiers, ne subissant aucune altération matérielle du fait d'une occupation ou exploitation humaine.

---

<sup>6</sup> [www.naturevivante.org/documents/parcs\\_nationaux.pdf](http://www.naturevivante.org/documents/parcs_nationaux.pdf)

#### IV.6 Les enjeux des parcs naturels nationaux sur les différents plans<sup>6</sup>

Les parcs naturels nationaux offrent de multiples opportunités sur les trois plans environnementale, social et économique.

- **Sur le plan environnemental**

Le maintien des richesses en biodiversité contre toute l'intervention artificielle et la pollution, en plus un climat régulier la plus part de temps qui préserve contre les effets de changement climatiques et catastrophes naturelles. Mais les parcs naturels nationaux sur ce plan rencontre plusieurs faiblesses, telle que les risques de pollution par les méfaits de tourisme, endommagent des paysages ou la mise en péril de la faune et la flore que les parcs étaient censés de protéger.

- **Sur le plan social**

Les parcs naturels nationaux permettent l'intégration des populations, ainsi la conservation et valorisation de patrimoine historique, Culturel qui permet de soutenir l'identité culturelle.

Dans une autre cote les parcs naturels nationaux peuvent engendrer des conflits sociaux, qui sont dû aux mélanges des traditions locales et étrangères, ainsi des menaces sur les sites historiques, et destruction du patrimoine naturel et culturel.

- **Sur le plan économique**

Les parcs naturel influence sur l'économie locale (par la création d'emploi et par l'attrait touristiques du parc), et assure un développement économique respectueux a la richesse patrimoniale et naturelle. Mais ce domaine est connu par le manque de compétences et de personnes qualifiées. Le choix de produit peu respectueux de l'environnement, baisse de prix, donc besoin de plus de clients pour atteindre les meilleurs chiffres d'affaires.<sup>5</sup>

---

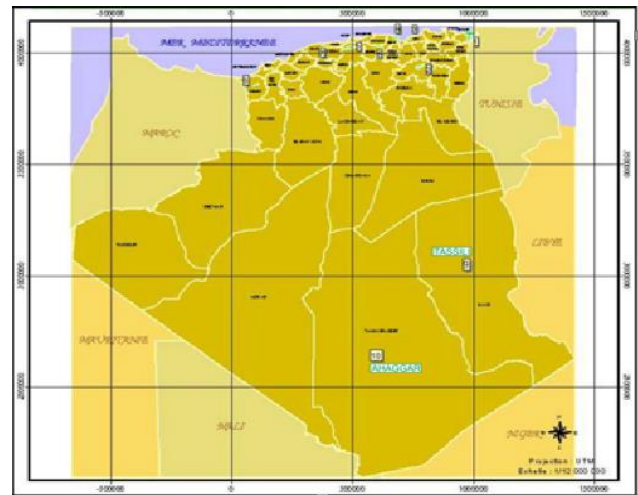
<sup>6</sup> [www.naturevivante.org/documents/parcs\\_nationaux.pdf](http://www.naturevivante.org/documents/parcs_nationaux.pdf)

<sup>5</sup> [www.iucnredlist.org/documents/reg\\_guidelines\\_fr](http://www.iucnredlist.org/documents/reg_guidelines_fr).

#### IV.7 Les parcs nationaux en Algérie<sup>7</sup>

La création du premier parc national en Algérie, remonte à l'année 1922. En l'absence d'encrage juridique, le parc national de Tassili a été classé par la suite par l'UNESCO comme patrimoine mondial de l'humanité. La gestion du parc est confiée à un établissement public à caractère administratif dont le conseil d'orientation est composé d'élus locaux, de personnalités scientifiques et de représentant d'autres secteurs.

Les parcs naturels en Algérie sont répartis en quatre catégories, classées selon leurs situation géographique, les parcs côtiers, les parcs de zones montagne, parcs en zone steppiques et parcs en zone saharienne. Le premier parc national algérien est né en 1972, le Tassili, qui est classé depuis, Patrimoine Mondial de l'humanité. Ce parc national basé surtout sur un patrimoine culturel, de caractère unique, se situe dans l'écosystème saharien.



**Figure 07 : Carte de situation des parcs nationaux en Algérie**

Source : ATLAS des parcs nationaux en Algérie

Aujourd'hui on compte 11 parcs nationaux (Figure08), dont 8 au Nord du pays d'une superficie totale de 165 362 ha, qui relèvent de l'administration forestière il s'agit du Djurdjura, Chréa, El Kala, Gouraya et Taza classés en Réserve de la Biosphère (MAB) ainsi que le Belezma , Theniet El Had et Tlemcen.

Un en zone steppique, le parc national de Djebel Aïssa d'une superficie de 24 500 ha, dans la



**Figure 08 : Carte de situation des parcs nationaux –Algérie du nord**

Source : ATLAS des parcs nationaux en Algérie

<sup>7</sup> ATLAS des parcs nationaux en Algérie, ministère de l'agriculture et du développement rural, Parc national de Theliet El Had ;Direction générale des forêts

wilaya de Nâama classé en 2003 par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement deux dans le grand sud, il s'agit du parc national du Tassili, celui de l'Ahaggar classés en Réserve de la Biosphère (MAB).

Les parcs nationaux ont été instaurés afin de conserver des échantillons représentatifs de la grande variété de paysages, de forêts, de plantes et d'animaux qui font l'unicité de l'Algérie. Ils abritent une flore remarquable dont la diversité et la rareté sont peu communes.

Ils sont créés par un décret qui fixe le statut particulier du parc, il s'agit d'une véritable charte et en confie la gestion à un établissement public dont le conseil d'orientation est composé d'élus locaux, de personnalités, notamment scientifiques et de fonctionnaires.

#### **IV.7.1 Classement des parcs nationaux en Algérie en réserve de biosphère <sup>6</sup>**

1982 et 1986 : le Parc National du Tassili a été classé patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO puis comme réserve de la biosphère.

1990 : Le Parc National d'El Kala

1997 : Le Parc National du Djurdjura

2003 : Le Parc National de Chrea

2004 : Les parcs nationaux de Taza et de Gouraya.

Sur le plan biogéographique, les parcs nationaux se répartissent dans 3 zones distinctes :

- une zone du littoral et surtout des chaînes côtières de l'est du pays, région bien arrosée couvertes par les forêts les plus belles et les plus denses, qui comprend les parcs d'El Kala, de Taza et de Gouraya.
- une zone de plaines continentales, régions steppiques, plus sèche à relief montagneux, on y trouve le parc du Djurdjura, Chréa, Belezma, Theniet el Had, Tlemcen et Djebel Aissa ;
- une zone saharienne, qui comprend le parc du Tassili et de l'Ahaggar.

---

<sup>6</sup> [www.naturevivante.org/documents/parcs\\_nationaux.pdf](http://www.naturevivante.org/documents/parcs_nationaux.pdf)



### a- Parc national de Theniet el had<sup>6</sup>

Cette aire protégée créée le 23 juillet 1983 d'une superficie de 3 425 hectares renferme l'unique cédraie occidentale, qui constitue une barrière sud du domaine méditerranéen et qui offre des curiosités botaniques intéressantes, telles que le mélange unique de cèdre et de pistachier de l'Atlas. C'est également le seul endroit dans le pourtour méditerranéen où le chêne liège monte à plus de 1 600 m ; la faune très diversifiée, est constituée de lapin de garenne, lièvre, chacal doré, l'aigle royal, faucons etc. Sans parler de la présence de gravures rupestres datant de plus de 8.000 ans.



**Figure 09 : Parc national de Theniet El had**

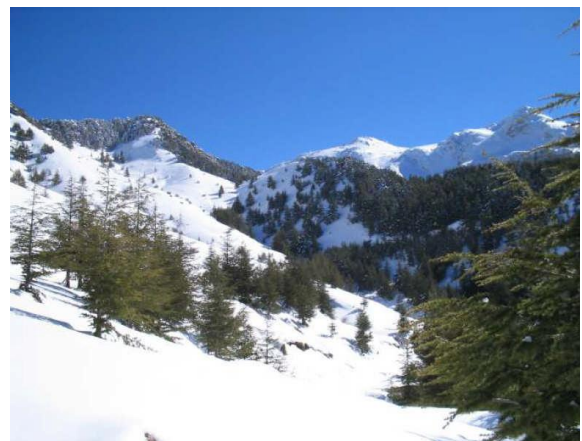
Source :

[www.naturevivante.org/documents/parcs\\_nationaux.pdf](http://www.naturevivante.org/documents/parcs_nationaux.pdf)

### b- Parc national du Djurdjura

Créé le 23 juillet 1983, d'une superficie de 18 550 ha. C'est un parc de montagne avec des escarpements rocheux d'une rare beauté ; Il constitue un des parcs les plus riches en oiseaux d'Algérie du nord et renferme de belles futaies millénaires de cèdre de l'Atlas et une végétation accompagnatrice riche et diversifiée (érables, houx, etc.).

On y trouve également des peuplements



**Figure 10 : Parc national du Djurdjura**

Source :

[www.naturevivante.org/documents/parcs\\_nationaux.pdf](http://www.naturevivante.org/documents/parcs_nationaux.pdf)

<sup>6</sup> [www.naturevivante.org/documents/parcs\\_nationaux.pdf](http://www.naturevivante.org/documents/parcs_nationaux.pdf)

Endémiques notamment de pin noir.

### c- Parc national d'el Kala

Créé le 23 juillet 1983, le parc d'El Kala, le plus vaste parc national du nord du pays est constitué d'une mosaïque d'écosystèmes 4marins, dunaires, lacustres et forestiers d'une superficie de 76 438 hectares.

Il constitue un des derniers refuges du cerf de Barbarie. L'avifaune très remarquable grâce à un complexe de zones humides de notoriété internationale dont 5 inscrits sur la liste Ramsar relative à la convention sur les zones humides. Une frange marine riche en corail et en poissons.



Figure11 : Parc national d'El kala

Source :

[www.naturevivante.org/documents/parcs\\_nationaux.pdf](http://www.naturevivante.org/documents/parcs_nationaux.pdf)

### d- Parc national du Belezma

Le site créé le 3 novembre 1984 se caractérise par la présence de grandes étendues de cèdre de l'Atlas dans une zone de grandes influences sahariennes et méditerranéennes, il se caractérise par une flore et une faune remarquables et la présence d'un patrimoine archéologique et historique d'une valeur inestimable. Il s'étend sur une superficie de 26.250 hectares <sup>6</sup>



Figure12 : Parc national du Belezma

Source :

[www.naturevivante.org/documents/parcs\\_nationaux.pdf](http://www.naturevivante.org/documents/parcs_nationaux.pdf)

<sup>6</sup> [www.naturevivante.org/documents/parcs\\_nationaux.pdf](http://www.naturevivante.org/documents/parcs_nationaux.pdf)

**e- Parc national de Chrea<sup>6</sup>**

Le parc de Chréa est créé le 23 juillet 1983 d'une superficie de 26 587 ha. Il se caractérise par une belle cédraie, mélangé par endroit avec des sujets centenaires d'if et de houx, ainsi que par la présence de gorges et cascades impressionnantes.

La faune est très riche et diversifiée, à l'image du singe magot.



**Figure13 : Parc national de Cherea**

Source :

[www.naturevivante.org/documents/parcs\\_nationaux.pdf](http://www.naturevivante.org/documents/parcs_nationaux.pdf)

**f- Parc national de Taza**

Créé le 3 novembre 1984 sur une superficie 3807 hectares, le parc de Taza s'ouvre sur la méditerranée sur une distance de 9 kilomètres de côtes, de plages et de corniches spectaculaires.

Il représente l'unique aire classée qui abrite des chênaies pures et mixtes de Chêne zeen, de Chêne afars et de Chêne liège C'est celui qui possède également un taux de boisement le plus élevé d'Algérie, avec une grande diversité biologique.

Le site est riche d'une faune dont le Singe magot, la sittelle kabyle, le Renard roux, des rapaces et des oiseaux d'eau.



**Figure 14 : Parc national de Taza**

Source :

[www.naturevivante.org/documents/parcs\\_nationaux.pdf](http://www.naturevivante.org/documents/parcs_nationaux.pdf)

<sup>6</sup> [www.naturevivante.org/documents/parcs\\_nationaux.pdf](http://www.naturevivante.org/documents/parcs_nationaux.pdf)

### g- Parc national de Gouraya <sup>6</sup>

Créé le 3 novembre 1984, le Gouraya est le dernier contrefort de la chaîne calcaire kabyle, s'étendant sur une superficie de 2 080 hectares et représente un réservoir de biodiversité.

Il est caractérisé par des sites et paysages naturels de falaises uniques en Algérie; une partie marine s'allongeant sur environ 11,5 km dans la remarquable baie de Béjaïa et un milieu lacustre de 2,5 hectares.

On y trouve également des monuments historiques et archéologiques importants.



Figure 15 : Parc national de Gouraya

Source :

[www.naturevivante.org/documents/parcs\\_nationaux.pdf](http://www.naturevivante.org/documents/parcs_nationaux.pdf)

### h- Parc national de Tlemcen

Le parc national de Tlemcen est créé le 12 mai 1993 sur une superficie de 8 225 hectares pour la conservation des suberaies, peuplements reliques, de la zenaie évoluant dans un microclimat humide, de la pinède, du reboisement âgée de 110 ans et des sites naturels d'une grande curiosité comme les grottes et les monuments historiques d'une valeur inestimable.



Figure16 : Parc national de Tlemcen

Source :

[www.naturevivante.org/documents/parcs\\_nationaux.pdf](http://www.naturevivante.org/documents/parcs_nationaux.pdf)

<sup>6</sup> [www.naturevivante.org/documents/parcs\\_nationaux.pdf](http://www.naturevivante.org/documents/parcs_nationaux.pdf)

**i- Parc national du Tassili** <sup>6</sup>

Le parc du Tassili a avant tout un caractère archéologique, une multitude de gravures et peintures rupestres, les derniers cyprès de duperez, de grands mammifères, le mouflon à manchette de nombreuses gazelles dans les grands oueds du Tassili et des poissons dans les gueltas.



**Figure17 : Parc national du Tassili**

Source :

[www.naturevivante.org/documents/parcs\\_nationaux.pdf](http://www.naturevivante.org/documents/parcs_nationaux.pdf)

**j- Parc national de l'Ahaggar**

Le parc de L'ahaggar est créé le 3 novembre 1987, il est classé pour ses richesses archéologiques, pariétales, historiques, faunistiques, géologiques, et paysagères d'importance nationale et internationale



**Figure 18: Parc national de l'Ahaggar**

Source :

[www.naturevivante.org/documents/parcs\\_nationaux.pdf](http://www.naturevivante.org/documents/parcs_nationaux.pdf)

---

<sup>6</sup> [www.naturevivante.org/documents/parcs\\_nationaux.pdf](http://www.naturevivante.org/documents/parcs_nationaux.pdf)

## **Conclusion**

Ce qui ressort en premier lieu au terme de ce chapitre, c'est certainement la pluralité des sens que prend la notion du parc national.

## Introduction

Dans ce chapitre il s'agit d'analyser deux exemples phare des parc nationaux français le premier est le parc national des Cévennes et le deuxième les calanques permettre de mettre en évidence les orientations au niveau méthodologique et les outils nécessaires pour l'élaboration d'un plan d'action efficace qui s'inscrit dans les approches exemplaires et d'actualité.

## I. Analyse d'exemple 01

### I.1 Le choix du parc des Cévennes

Nous avons choisi le parc national des Cévennes vu qu'il est le seul parc national français habité Et situé en zone moyenne montagne. Il est reconnu pour la valeur de son patrimoine naturel et culturel, sont territoire est composé de paysages, et rapidement exploités voir aussi le maintien de l'activité humaine et agricole est inscrit dans les décrets fondateurs du parc. Le parc participe depuis sa création à la conservation du milieu naturel et au développement harmonieuse de Lhomme et de la nature. Cette particularité de parc national habité lui donne une mission que n'ont pas nécessairement les autres parcs nationaux : la recherche des conditions d'un écodéveloppement soucieux de la protection du patrimoine,

### I.2 Présentation<sup>8</sup>

Le Parc national des Cévennes est un parc national français couvrant la région naturelle des Cévennes Ce parc fut créé le 2 septembre 1970. Il couvre 93 500 hectares Il compte plus de 150 sites ou monuments inscrits ou classés, 3000 éléments répertoriés et Quelques centaines jugées de grand intérêt



Figure 19 : Les Cévennes sur la carte de la France

Source :

<https://fr.wikipedia.org/wikipedia>

<sup>8</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc\\_national\\_des\\_Cévennes](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_national_des_Cévennes)

### I.2.1 En quelques chiffres<sup>9</sup>

Un grand parc : 268 000 ha après adhésion.

- Un Parc habité y dans son cœur : 63 000 hab. dans 127 communes après adhésion.
- 4 massifs : L'Aigoual, Les causses et les gorges du Tarn et de la Jonte Le mont Lozère Les vallées cévenoles.
- 2 410 espèces animales, 89 espèces de mammifères, 208 espèces d'oiseaux ...
- 2 300 espèces végétales, plantes à fleurs, fougères, mousses, lichens, champignons
- un parc forestier, chêne-vert, châtaignier, hêtre...

### I.2.2 Dates clés

1970 : Territoire classé Parc national

1985 : Territoire classé Réserve de biosphère par l'UNESCO

2006 : Nouvelle loi des Parcs nationaux : nouvelle gouvernance, un projet de territoire, choix des communes d'adhérer

2011 : Inscription Causses et Cévennes au patrimoine mondial par l'UNESCO

8/11/2013 : Charte approuvée

Début avril 2014 : Nouveau périmètre du Parc.

### I.2.3 Les missions du Parc national <sup>10</sup>

- Connaître et protéger : la nature, les paysages, le patrimoine architectural, les vestiges historiques...
- Accompagner le développement durable du territoire : agriculture, forêt, tourisme, urbanisme et architecture
- Faire découvrir ces richesses au plus grand nombre. Sensibiliser grands et petits à la fragilité de ces richesses et enseigner des comportements respectueux de la nature.

A la fin du XIXe et au début du XXe siècle, en raison notamment de l'effondrement de l'économie du textile (laine, soie) et minière, les Cévennes perdent les 4/5 de leur population. De par leurs activités artisanales, commerciales et industrielles, les cévenols s'expatrient facilement vers les villes. Consécutivement à cet exode, de nombreuses pratiques d'entretien

---

<sup>9</sup> [www.causses-et-cevennes.fr/wp-content/uploads/.../Présentation-PNC](http://www.causses-et-cevennes.fr/wp-content/uploads/.../Présentation-PNC)

<sup>10</sup> [www.ecologie-humaine.eu/DOCUMENTS/.../Impact\\_16\\_Crosnier.pdf](http://www.ecologie-humaine.eu/DOCUMENTS/.../Impact_16_Crosnier.pdf)



de l'espace déclinent peu à peu (Cultures en terrasses, conduite de la châtaigneraie, pâturage,...). Dès 1913, les érudits locaux s'interrogent sur l'avenir des Cévennes et demandent la création du Parc national des Cévennes, initiative soutenue par le Club Cévenol créé en 1896, soucieux d'un développement maîtrisé du tourisme.

Toutefois, les contingences historiques liées aux deux guerres mondiales, bloquent le projet. Aussi resurgira-t-il en 1956. Pour des raisons administratives et d'opportunité, il évoluera progressivement et se concrétisera enfin en 1970, sous la forme du Parc National des Cévennes. La création du Parc répond à une demande sociale d'une population exsangue, touchée de plein fouet par la déprise agricole, et vivant douloureusement un sentiment de perte d'identité culturelle. L'un des rôles majeurs du Parc, même s'il fut contesté à ses débuts par sa population, ne fut-il pas de redonner confiance au pays ? Son soutien aux activités locales agro-pastorales et touristiques, ainsi que son rôle d'animation auprès de la population résidente (veillées organisées par les gardes-moniteurs) ont contribué à la revitalisation rurale. Il en est de même quant à sa mission de mise en valeur du patrimoine bâti et culturel, à travers les actions architecturales et la mise en place d'écomusées. Ces opérations ont ainsi renforcé les structures sociales, culturelles et économiques, tout en recherchant l'équilibre avec la protection du milieu naturel.<sup>8</sup>

#### I.2.4 Le classement<sup>10</sup>

Depuis 1988, le Parc national des Cévennes est classé Réserve de Biosphère. À ce titre, il mène plusieurs actions visant à ce que les populations locales se réapproprient leur patrimoine et le gère selon les grandes lignes du développement durable. Les programmes «Man and Biosphere» se fondent sur un modèle de «protection qui inclut l'homme »

Au titre de programme de l'homme et la biosphère (MAB). Les priorités d'une réserve de biosphère sont de contribuer à la conservation des écosystèmes, Des paysages, des espèces animales et végétales, d'encourager un développement Économique Respectant la nature et la culture locale, de mettre en place des projets de Recherche qui aident à la gestion des territoires, d'assurer une surveillance continue de L'environnement pour connaître l'état de la planète, d'encourager la formation et l'éducation, De favoriser l'implication des populations

---

<sup>8</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc\\_national\\_des\\_Cévennes](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_national_des_Cévennes)

<sup>10</sup> [www.ecologie-humaine.eu/DOCUMENTS/.../Impact\\_16\\_Crosnier.pdf](http://www.ecologie-humaine.eu/DOCUMENTS/.../Impact_16_Crosnier.pdf)

dans la prise des décisions concernant leur région. Il est inscrit sur la liste du patrimoine mondiale de l'humanité par le comité de patrimoine mondial de l'UNESCO (la société française de l'écologie 2010).

### I.3 Situation

Le parc national des Cévennes situé dans le sud de la France dans la région montagneuse des Cévennes, il se découpe en deux zones principales : le cœur et l'aire optimale d'adhésion. Il existe aussi une zone de transition. Il s'étend à l'ouest sur les Grands Causses, vastes plateaux calcaires, à l'est zone de transition. Il s'étend à l'ouest sur les Grands Causses, vastes plateaux calcaires, à l'est sur les vallées cévenoles schisteuses, au nord sur le mont Lozère granitique. Les étages de végétation s'étalent de l'étage méso-méditerranéen sur toutes les gorges sud-ouest, jusqu'à l'étage subalpin au mont Lozère.

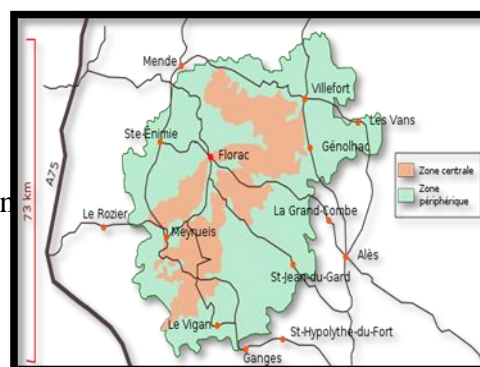


Figure 20 : Carte du parc national des Cévennes,

Source :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc\\_national\\_des\\_Cévennes](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_national_des_Cévennes)

### I.4 Les potentialités du parc<sup>8</sup>

#### I.4.1 Les sites et monuments historiques

Le parc national des Cévennes a été le théâtre de nombreux faits historiques, c'est un paysage humanisé architectures, contes, légendes ; marquées par les événements d'une Histoire parfois tragique, qui compose une mosaïque patrimoniale exceptionnelle dans un si petit territoire.

Le Parc recèle de nombreux monuments inscrits ou classés, répertoriés au titre de la loi sur les



Figure 21 : Le temple du Rouve Bas Lozere

France

Source :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc\\_national\\_des\\_Cévennes](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_national_des_Cévennes)

<sup>8</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc\\_national\\_des\\_Cévennes](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_national_des_Cévennes)

monuments historiques datant de 1913. Il compte encore divers sites remarquables, protégés par leur inscription au titre de la loi de 1930 sur les sites et les paysages.

Le Parc recèle de nombreux monuments inscrits ou classés, répertoriés au titre de la loi sur les monuments historiques datant de 1913. Il compte encore divers sites remarquables, protégés par leur inscription au titre de la loi de 1930 sur les sites et les paysages.

-Les monuments naturels et les panoramas divers monuments naturels sont distingués

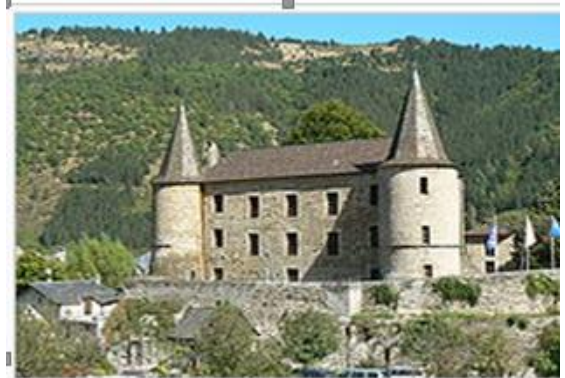
-Les arbres remarquables : les Cévennes possèdent des exemplaires uniques de chênes verts.

-Les sites paléontologiques : des empreintes de pas de dinosaures représentés sur les plateaux calcaires.

-Les rochers ruiniformes de grande étendue et les grottes recelant des vestiges fossilisés d'animaux préhistoriques

-Les panoramas, concernent essentiellement les points de vue (sur des gorges à partir d'un rebord de plateau; à partir de sommets culminants de massifs; à partir de cols; enfin, à partir d'itinéraires routiers de crêtes).

-La richesse faunistiques et floristiques de parc des Cévennes est très impotente de fait qu'il rassemble 50% du capital faune et flore français sur 0,6% de territoire français.<sup>11</sup>



**Figure 22 : Le château de Florac, siège du parc**

Source :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc\\_national\\_des\\_Cévennes](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_national_des_Cévennes)

<sup>11</sup> [www.manimalworld.net/pages/parc.../parc-national-des-cevennes.html](http://www.manimalworld.net/pages/parc.../parc-national-des-cevennes.html)

La flore du parc des Cévennes compte pas moins de 11000 espèces de végétaux dont 2250 sont des Plantes à fleurs. On remarquera également au sein du parc des associations végétales remarquables et endémiques tel que les tourbières du Mont Lozère et du Mont Aigoual.<sup>10</sup>



**Figure 23 : vue sur le parc national des Cévennes**

Source :

[www.manimalworld.net/pages/parc.../parc-national-des-cevennes.html](http://www.manimalworld.net/pages/parc.../parc-national-des-cevennes.html)

#### **I.4.2 La faune**

La faune du Parc national des Cévennes est extrêmement diversifiée. Plus de 2 400 espèces ont été Répertoriées. On y trouve des espèces aussi bien méditerranéennes que continentales ou alpines, Forestières, steppiques, rupestres ou liées aux milieux humides. La richesse de la faune du Parc national Est caractérisée par la présence de 70 espèces de mammifères (sur 135 en France), 195 espèces d'oiseaux (Dont 135 nicheuses), 16 espèces d'amphibiens, 15 espèces de reptiles, 23 espèces de poissons et plus de 2 000 espèces d'invertébrés (dont 1 824 d'insectes).

#### **I.4.3 Paysage et tourisme<sup>12</sup>**

Les paysages du Parc national offrent une extrême diversité. Installées sur trois roches, granite, schiste et calcaire, depuis 300 m jusqu'à 1500 m d'altitude, subissant des influences climatiques atlantiques et méditerranéennes, les formations végétales sont donc fort variées.

<sup>10</sup> [www.ecologie-humaine.eu/DOCUMENTS/.../Impact\\_16\\_Crosnier.pdf](http://www.ecologie-humaine.eu/DOCUMENTS/.../Impact_16_Crosnier.pdf)

<sup>12</sup> [www.tourismegard.com/.../nature/nature-et.../parc-national-des-cevennes](http://www.tourismegard.com/.../nature/nature-et.../parc-national-des-cevennes)

Les hautes terres du Parc sont les véritables balcons de la Méditerranée, du mont Lozère au mont Aigoual du bord des Grands Causses aux vallées cévenoles. Dans le PNC l'altitude varie de 378 m (dans la Vallée Française) à 1699 m (Pic de Finiels, mont Lozère). Le Parc comprend 33 232 ha de prés, de landes et de parcours en zone centrale, et de parcours en zone centrale, ainsi que 58 047 ha de forêts.

#### I.4.4 Les loisirs de nature <sup>10</sup>

L'espace Parc est un lieu privilégié pour certains loisirs de pleine nature. La chasse, la pêche, la cueillette, Notamment, sont aussi de bons outils pour surveiller et préserver le milieu, dans la mesure où leur Pratique est respectueuse de l'environnement.



Figure 24 : la chasse dans le parc national des cevennes

Source : [www.cevennes-tourisme.fr/.../il4-cevennes,decouvrir\\_p25-parc-national](http://www.cevennes-tourisme.fr/.../il4-cevennes,decouvrir_p25-parc-national)



Figure 25 : paysage du Parc National Cévennes

Source : [www.tourismegard.com/.../nature/nature-et.../parc-national-](http://www.tourismegard.com/.../nature/nature-et.../parc-national-)



Figure 26 : randonnees dans le parc des cevennes

Source : [www.tourismegard.com/.../nature/nature-et.../parc-national-](http://www.tourismegard.com/.../nature/nature-et.../parc-national-)



Figure 27 : vue sur le mont aigoual

Source : [www.tourismegard.com/.../nature/nature-et.../parc-national-](http://www.tourismegard.com/.../nature/nature-et.../parc-national-)



Figure 28 : la pêche dans le parc national des cevennes

Source : [www.cevennes-tourisme.fr/.../il4-cevennes,decouvrir\\_p25-parc-national](http://www.cevennes-tourisme.fr/.../il4-cevennes,decouvrir_p25-parc-national)



Figure 29 : la cueillette dans le parc national des cevennes

Source : [www.cevennes-tourisme.fr/.../il4-cevennes,decouvrir\\_p25-parc-national](http://www.cevennes-tourisme.fr/.../il4-cevennes,decouvrir_p25-parc-national)

<sup>10</sup> [www.ecologie-humaine.eu/DOCUMENTS/.../Impact\\_16\\_Crosnier.pdf](http://www.ecologie-humaine.eu/DOCUMENTS/.../Impact_16_Crosnier.pdf)

Le décret n° 70.777 du 2 septembre 1970, créant le Parc national des Cévennes prévoit le libre exercice des activités agricoles, pastorales et forestières, sous réserve de certaines dispositions (ex. : projets concernant l'aménagement des bois et des forêts soumis au régime forestier adressés pour avis au Directeur du Parc). La chasse n'est interdite que dans certaines zones. En dehors, elle est soumise à un régime particulier pour obtenir un développement équilibré du cheptel cynégétique et sa conservation (plan d'aménagement cynégétique).

Les articles relatifs à la protection de la faune et de la flore réglementent la conservation des espèces et les introductions d'espèces animales et végétales non domestiques. Le directeur dispose d'un pouvoir de police dans ce domaine. Les travaux publics ou privés altérant le caractère du Parc national des Cévennes sont interdits (règles concernant la construction et l'urbanisme de protection de monuments naturels et des sites, les travaux hydrauliques, les infrastructures diverses,...)<sup>10</sup>

Les activités industrielles, commerciales et artisanales nouvelles sont interdites en zone centrale du Parc, sauf dans des situations particulières étudiées au cas par cas. Les autres activités prohibées sont les suivantes : publicité, survol du Parc à moins de 1000 m (en dehors d'autorisation spécifique) ; dépôt de déchets sauvages, feu (en dehors des activités pastorales ou forestières réglementées) ; dérangement ; dégradation du patrimoine naturel et culturel ; introduction des chiens en dehors des voies ouvertes à la circulation publique, et en dehors des activités cynégétiques ; manœuvres militaires (sauf dérogation).

La zone centrale du Parc national des Cévennes, où s'applique une réglementation particulière, couvre 91000 ha, sa zone périphérique près de 230 000 ha. Cette dernière bénéficie d'un programme de réalisation et d'amélioration d'ordre social, économiques culturels. Dans le cadre d'une consultation locale, il est élaboré par l'ensemble des administrations intéressées en liaison avec le Parc, et soumis à une commission consultative interdépartementale.

---

<sup>10</sup> [www.ecologie-humaine.eu/DOCUMENTS/.../Impact\\_16\\_Crosnier.pdf](http://www.ecologie-humaine.eu/DOCUMENTS/.../Impact_16_Crosnier.pdf)

### **I.5 La réglementation**

La réglementation spécifique du cœur du Parc national est fixée par le décret n°2009-1677 du 29 décembre 2009.

La réglementation spécifique du cœur du Parc :

Elle est précisée par la charte du Parc publiée au JO du 10 novembre 2013.

Un parc national est un territoire d'exception, ouvert à tous et Sous la responsabilité de chacun. Il comprend une zone Protégée, le cœur, dans laquelle s'applique une réglementation Spécifique.

### **I.6 Les actions du parc en faveur des paysages**

Les évolutions sociale, économique et technologique se jouent des usages, des contraintes et des histoires qui ont présidé à la lente construction des territoires et des<sup>20</sup> paysages. Elles risquent à terme d'en effacer les traces par une banalisation de l'environnement quotidien. Il appartient au parc national de favoriser les Évolutions tout en préservant l'identité de ses paysages exceptionnels.

#### **I.6.1 Les Plans environnement-paysage**

Le Plan environnement-paysage (Pep) est un outil contractuel d'intervention sur l'espace, susceptible de S'adapter à différentes échelles de territoire. Elaboré à la suite d'un diagnostic partagé, le Pep est porté Par une collectivité qui s'engage dans un programme d'actions concrètes de gestion, requalification et Valorisation du paysage.

Les débats organisés lors de la présentation au territoire de l'Atlas des paysages permettront de définir Collectivement de nouveaux projets de Pep sur le territoire du parc national. <sup>13</sup>

---

<sup>13</sup> <https://www.cevennes-parcnational.fr>

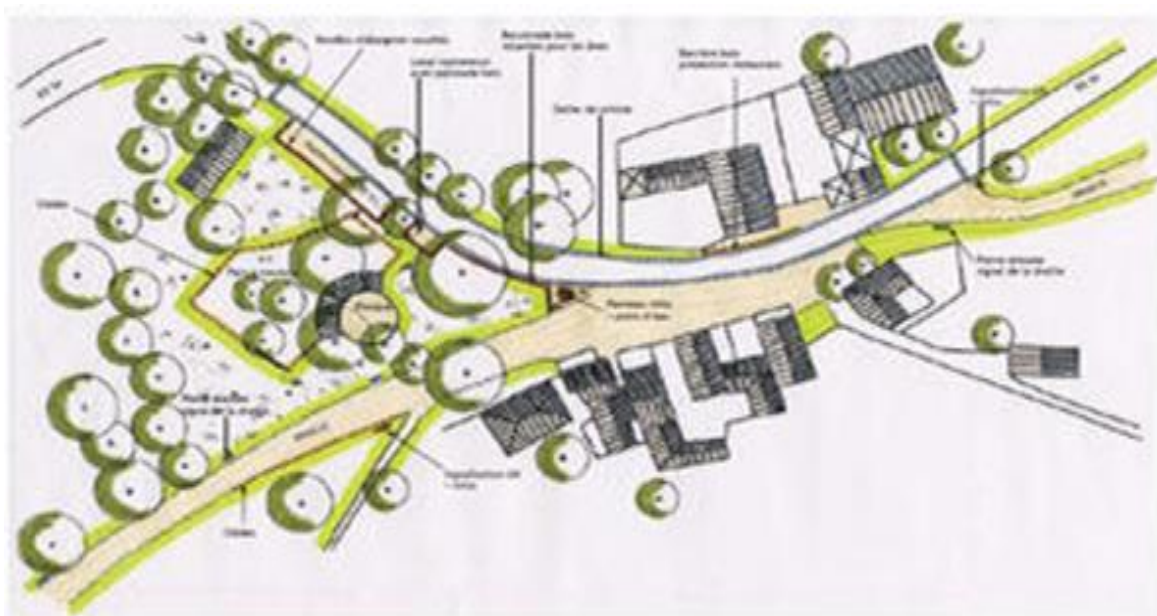


Figure 30 : Le plan environnement-paysager dans le parc national des cévennes

Source : <https://www.cevennes-parcnational.fr>

### I.6.2 L'accompagnement des démarches d'urbanisme <sup>13</sup>

Le parc national participe activement aux réflexions sur l'urbanisme durable en Cévennes en relation avec L'Etat, les départements - à travers notamment les Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), les associations.

Il accompagne les collectivités territoriales qui s'engagent dans une démarche de qualité de l'urbanisme : Aide à la rédaction des documents de recommandations architecturales ; soutien au volet paysager des Aménagements urbains ; aide à l'élaboration des Plans locaux d'urbanisme (Plu).

<sup>13</sup> <https://www.cevennes-parcnational.fr>



### I.6.3 Les soutiens aux projets d'aménagement ponctuels

Le parc apporte son soutien à des interventions Ponctuelles d'aménagement qui ont un impact sur le Paysage. L'aide financière est alors consacrée à L'utilisation de techniques, matériaux et savoir-faire Traditionnels (murs en pierre sèche, calade...).

Un fonds d'intervention sur le petit patrimoine Vernaculaire permet également d'accompagner les Projets publics et privés de restauration de moulins, Fours à pain, fontaines.



**Figure 31 : l'intervention sur le patrimoine vernaculaire dans le parc national des cevennes**

Source : <https://www.cevennes->

### I.6.4 Des actions sur les grands ensembles ouverts agro-pastoraux

Consolidation de la transhumance sur les crêtes (politique foncière, cabanes pastorales...)

Programme de lutte contre la fermeture des pelouses et des landes (causses et mont Lozère)

ex : Cheyrouses. Soutien au pastoralisme (maximiser les aides publiques pour les éleveurs qui utilisent les ressources pastorales) Et aussi : soutien à l'installation des agriculteurs, travail sur les produits locaux et les circuits courts, sur le sylvo-pastoralisme.<sup>13</sup>

<sup>13</sup> <https://www.cevennes-parcnational.fr>

## II. Analyse d'exemple 02 : Le Parc National des Calanques

Le premier Parc périurbain d'Europe, 10<sup>ème</sup> Parc national de France.

-Situé dans les Bouches-du-Rhône, le Parc national des Calanques, créé par le décret du 18 avril 2012, est le 10<sup>ème</sup> Parc national français.

-Le PNC recèle des Paysages emblématique, à la fois terrestre et marin, de la Provence méditerranéenne, le site des Calanques est connu dans le monde entier (reconnaissance internationale) pour ses paysages grandioses, sa biodiversité remarquable et son patrimoine culturel.<sup>14</sup>



Figure32 : le parc national des Calanques

Source : (création PNC dossier de presse p-garde

Le Parc national des Calanques est le fruit d'un long travail de concertation avec tous les acteurs concernés. Il vise avant tout à concilier la protection de l'environnement avec les activités professionnelles et de loisirs existantes. Pour cela, le nouvel établissement public du parc national travaillera avec les collectivités et les acteurs locaux à l'amélioration du suivi du patrimoine, à la gestion de la fréquentation, à la promotion des richesses du territoire et à la sensibilisation des usagers et des visiteurs.

### II.1 Présentation du Parc national des Calanques

**Situation :** Bouches-du-Rhône (13)

**Cœur terrestre :** 8 500 hectares, 3 communes  
(Marseille, Cassis et La Ciotat)

**Cœur marin :** 43 500 hectares

**Aire d'adhésion :** 2 630 hectares, 3 communes  
(Marseille, Cassis et La Penne-sur-Huveaune)

**Aire maritime adjacente :** 97 800 ha



Figure33 : le paysage terrestre, des PNC  
Source : création PNC dossier de presse p-garde

<sup>14</sup> Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, dossier de presse, Parc national des Calanques, developpement-durable.gouv.fr

**Biodiversité** : 140 espèces terrestres animales et végétales protégées ; 60 espèces marines patrimoniales

**Fréquentation** : environ 2 millions de visiteurs à terre et en mer par an.<sup>15</sup>

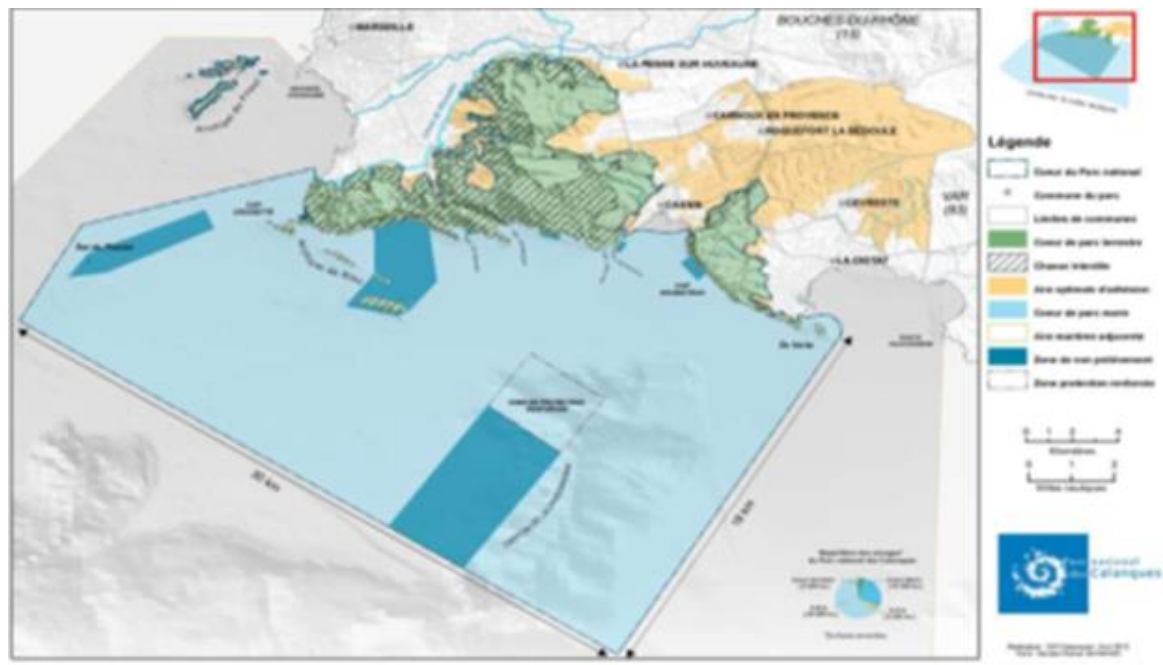


Figure34 : Plan du parc national des calanques

Source : <http://www.calanques-parcnational.fr>

<sup>15</sup> Parc national des Calanques, [developpement-durable.gouv.fr](http://developpement-durable.gouv.fr)

## II.2 Les aspects du parc

### II.2.1 Patrimoine paysager, naturel et culturel d'exception

Le caractère du parc national repose à la fois sur des éléments matériels, notamment un riche patrimoine naturel, culturel et paysager, spécifique et objectivement décrit, mais aussi sur des éléments immatériels, notamment sur tout ce qui suscite chez l'homme l'émotion, le respect, un imaginaire particulier et une capacité de ressourcement.



Figure 35 : un paysage du PNC

Source : (création PNC dossier de presse p-garde)

### II.2.2 Aspects naturelles et paysagères

- **En surface**

Les paysages, un écrin de massifs calcaires tourné vers le large, ce territoire, situé à proximité immédiate des villes, se caractérise par des paysages contrastés entre terre et mer, dont les calanques sont la caractéristique la plus singulière. Les territoires constituant le cœur des Calanques constituent un vaste espace sauvage et préservé, essentiellement escarpé et sans ressources en eau, qui culminent avec les falaises Soube yrannes, le Mont Carpiagne ou le Cap Canaille.

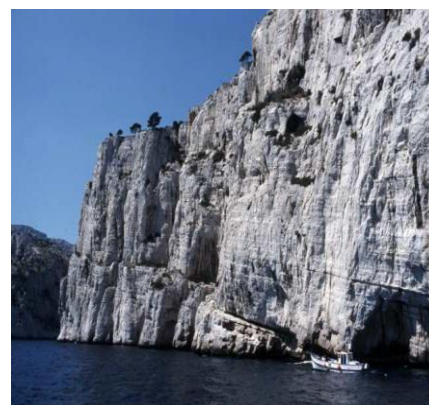


Figure36 : massif de calcaire

Source : (création PNC dossier de presse)

- **Sur terre**

31 écosystèmes remarquables 140 espèces protégées dont l'Aigle de Bonelli<sup>8</sup>, La diversité des milieux naturels (Massifs calcaires, littoral marin, îles et îlots...) et des conditions de vie particulièrement rudes (sécheresse estivale, sol calcaire, embruns salés...) permettent la présence d'espèces rares et spécifiques faisant de ce territoire une référence pour les milieux méditerranéens<sup>15</sup>



Figure37 : Bec de l'Aigle à La Ciotat

Source : (création PNC dossier de presse)

<sup>15</sup> Parc national des Calanques, developpement-durable.gouv.fr

- **Sous la mer : des reliefs sous-marins remarquables**

Des milieux marins riches d'une grande biodiversité en mer 14 écosystèmes remarquables 60 espèces patrimoniales (dont les 2/3 sont protégées) : Mérrou, Corb, plusieurs espèces de dauphins et de tortues marines De nombreuses autres espèces restent à découvrir, notamment dans les grottes ou les canyons. Le Canyon de la Cassidaigne<sup>9</sup> est remarquable Pour sa richesse biologique



**Figure38 : le Cap Canaille**  
Source : (création PNC dossier de presse)

- **La Méditerranée, « point chaud » mondial de la biodiversité**

0,8 % de la superficie des océans et mers du globe pour 7% d'espèces connues dans le monde dont 13 000 espèces endémiques La surface du cœur marin représente cinq fois la partie terrestre. Il regroupe quasiment toute la diversité des milieux et espèces méditerranéens, compte tenu d'une courantologie et d'une topographie particulièrement complexes, depuis les canyons profonds (jusqu'à - 1250 m)<sup>15</sup>



**Figure39 : l'Encorbellement à Lithophyllum**

Source : Olivier Bianchimani

- Ces milieux littoraux sont représentatifs de la richesse écologique exceptionnelle du bassin méditerranéen, un des « points chauds » mondiaux de la biodiversité. Ils sont riches mais vulnérables. Une importante biodiversité marine dont on peut citer comme exemple le Corail Rouge<sup>12</sup>, récolté depuis l'antiquité, dont les



**Figure 40 : Corail rouge**

Source : Olivier Bianchimani

<sup>15</sup> Parc national des Calanques, [developpement-durable.gouv.fr](http://www.calanques-parcnational.fr)  
<http://www.calanques-parcnational.fr>

branches de plus de quelques centimètres se trouvent dorénavant à des profondeurs de plusieurs dizaines de mètres.

### II.2.3 Aspects historique et culturel <sup>16</sup>

Le cœur du parc national des Calanques a été occupé par l'homme depuis plusieurs milliers d'années : la grotte Cosquer a cap Morgiou, décorée de peintures rupestres dont les premières datent d'il y a 27 000 ans, extraordinaire de cette occupation.

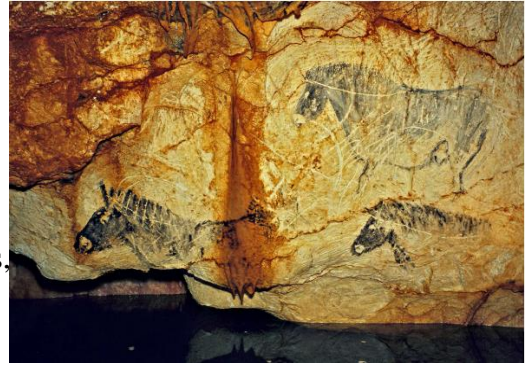


Figure 41 : la grotte cosquer  
Source : MCC - DRAC SRA PACA Michel OLIVE

**De nombreux vestiges** plus récents (du 15<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle), restent visibles, la plupart étant à proximité des villes ou sur le littoral (anciennes usines, fours à chaux, forts militaires, batteries, cabanons, etc.). Ils sont rarement valorisés, généralement voués à l'oubli ou à la ruine. En outre, selon les experts, le potentiel archéologique du cœur semble important, même si très peu documenté. Quant aux fonds marins, on y trouve plus de 100 épaves. Sur les principaux espaces naturels du territoire du Parc national des Calanques, **près de 90 sites archéologiques d'une grande richesse** ont été mis à jour.



Figure 42: La Calanque de Port  
-Source : Raphaël Ponson

<sup>16</sup> Dossier de presse, parc national des calanques, [developpement-durable.gouv.fr](http://developpement-durable.gouv.fr)

### II.3 La mise en valeur du parc

Quelques enjeux du parc national des calanques<sup>13</sup> : pour une bonne introduction à l'analyse on va essayer de voir quelques enjeux qui ont un rapport avec la mise en valeur. .

#### II.3.1 Un Parc national pour protéger et valoriser des patrimoines fragiles

##### - Des patrimoines fragiles, soumis à des pressions multiples

La proximité immédiate d'espaces naturels sauvages avec la deuxième ville de France est le principal défi que devra relever le Parc national avec l'aide de tous ses partenaires.

Les principales menaces sont les incendies, les pollutions des sols et des eaux côtières concentrées ou diffuses.

Par ailleurs, aux usages locaux et réguliers, s'ajoute la fréquentation touristique qu'il convient de concilier avec la préservation de ces espaces remarquables, notamment sur le littoral et les îles.

Cette situation engendre des pressions sur le littoral et les îles en particulier, qui peuvent également peser sur la biodiversité et la qualité des milieux.

#### II.3.2 Un Parc national, un outil de protection et de gestion

La création d'un Parc national garantira un cadre structuré de gestion et de protection de ce Patrimoine unique, en synergie avec tous les acteurs existants.

- **Concilier la protection des patrimoines avec le développement durable des activités socio- économiques :**

- Fort du constat de dégradation d'un certain nombre de milieux et de l'évolution des pressions liées aux activités humaines, l'objectif clé est de mieux maîtriser les activités socio- économiques dans le cœur du Parc et d'en connaître les évolutions biologiques et socio- économiques<sup>16</sup>

- Compte tenu de la forte appropriation du territoire par les habitants et les visiteurs et le développement économique qui en découle, il s'agit également de faire en sorte de concilier dans de bonnes conditions, ces activités et la qualité du patrimoine.

- **Organiser l'utilisation de l'espace par les activités socio-économiques On dénombre de multiples usages dans le cœur du parc national :**

**Chasse :** activité traditionnelle organisée dans le cœur du parc selon les modalités définies dans la charte.

---

<sup>16</sup> Dossier de presse, parc national des calanques, [developpement-durable.gouv.fr](http://developpement-durable.gouv.fr)

**Escalade** : activité sportive qui a conféré au massif des Calanques une grande part de sa renommée. Plus de 3 000 voies sont dénombrées. La charte aide à concilier cette pratique avec la présence le long des voies, des oiseaux nicheurs, des chauves-souris et des espèces végétales particulières des corniches.

**VTT** : activité sportive peu développée compte tenu des règlements actuellement applicables.

**Batellerie** : activité touristique qui permet la découverte des calanques dans le respect des Joyaux sous-marins et terrestres qu'elles contiennent. Quand le milieu est trop fragile, les Plus gros bateaux – plaisance comprise – ne peuvent pas accéder au fond des calanques Étroites (En Vau, Port Pin par exemple).

**Plaisance** : activité caractéristique du parc national, qui se poursuivra selon certaines modalités simples de respect des milieux (exemple : le mouillage aura lieu en dehors des herbiers de Posidonie).

**Pêche professionnelle et amateur** : la pêche artisanale est très présente. La pêche amateur est également développée, ainsi que la « pêche » sous-marine. L'ensemble de ces prélèvements dans le milieu peuvent influencer à la fois sur la diversité biologique et sur la ressource halieutique, dont les populations et les tailles spécifiques sont parfois en déclin. Aussi, ces activités feront l'objet d'un suivi par le parc national pour permettre de conduire des mesures de préservation des richesses et ressources marines. La suspension des « Oursinades » ces dernières années du fait de l'état de la ressource, est un exemple de mesures concrètes.

- **Préserver le patrimoine naturel et culturel pour contribuer au développement durable du territoire**<sup>16</sup>

La conservation des écosystèmes terrestres et marins, vocation fondamentale du Parc national, ne peut qu'accroître l'attractivité du territoire et donc assurer un développement durable des activités et de l'économie.

Sur terre et en mer, les agents de terrain du parc national auront pour mission de sensibiliser et guider les visiteurs et usagers sur les richesses et les fragilités des espaces, sur les gestes éco-responsables.

- **Mieux organiser l'accès du public**, en partenariat avec les collectivités, notamment lors de la saison estivale : gestion des accès, entretien des sentiers...

- **Fournir une expertise en matière de préservation des espèces** : le Parc national permettra

---

<sup>16</sup> Dossier de presse, parc national des calanques, [developpement-durable.gouv.fr](http://developpement-durable.gouv.fr)



d'affirmer ou de renforcer les différents statuts réglementaires de protection des espèces. De par son expertise et son suivi du fonctionnement écologique des milieux, il pourra en outre adapter au mieux ses stratégies de conservation.

**- Sensibiliser aux gestes respectueux de l'environnement,**

**- Informer sur la réglementation des usages** du nouveau Parc national des Calanques et sur ses objectifs de protection du territoire.

**- Informer sur les richesses du patrimoine naturel**, paysager et culturel du parc national, **Informer sur la réglementation concernant les conditions d'accès et de circulation** sur le massif en été (arrêtés préfectoraux et municipaux) en fonction du risque incendie,

**-Orienter** les promeneurs et randonneurs, les conseiller sur les précautions à prendre,

**-Surveiller le massif pour la prévention des incendies** (signaler les infractions relatives à l'apport de feu, à la circulation et au stationnement automobile),

**-Informer sur le plan de balisage et la réglementation en mer.**

**- Lutter contre le risque d'incendie**

A terre, le cœur dans son ensemble est menacé par l'incendie comme dans toutes les zones méditerranéennes. Les interfaces ville-nature sont souvent propices aux départs de feu. Outre l'impact paysager, les incendies à répétition conduisent à un appauvrissement durable de la végétation.

Le Parc national viendra de renforcer la stratégie de prévention incendie en termes de planification, d'aménagement, d'information et de surveillance.

**- Limiter la pollution**

La création du Parc national et sa charte seront des vecteurs pour améliorer la qualité des eaux au regard des rejets existants aujourd'hui en cœur de parc national.

Le passé industriel du littoral sud de Marseille a laissé de nombreuses traces de pollutions aux métaux lourds, posant un problème de santé publique et d'impact environnemental.

Sur terre, une action du Parc national des Calanques a été de dépolluer les sols des anciens sites industriels du littoral sud de Marseille. <sup>16</sup>

---

<sup>16</sup> Dossier de presse, parc national des calanques, [developpement-durable.gouv.fr](http://developpement-durable.gouv.fr)

---

*Chapitre 02 : programme  
d'actions.*

---

### II.3.2 Outils de planifications

Le parc est divisé en deux zones introduites par la loi du 14 avril 2006, la zone cœur et l'aire d'adhésion, respectivement pour la zone centrale et la zone périphérique, les outils avec lesquels travaille le PNC sont :

**La charte** : elle définit les règles applicables au cœur du parc (objectif de protection du patrimoine naturel et culturel et les modalités d'application), et celle relative à l'aire d'adhésion (orientations de préservation et de mise en valeur ainsi que les moyens à mettre en œuvre).

**Plan de préservation et d'aménagement** : conçu comme projet de territoire.<sup>16</sup>

### II.3.4 Gestions du parc

**Le Directeur du parc** : responsable du fonctionnement de l'établissement public, nommé par le ministre, suivant les orientations de ce dernier, le directeur du parc exerce son autorité sur l'ensemble du personnel.

**Le Personnel du parc** : compte plusieurs agents et fonctionnaires etc.

**Le conseil d'administration** : rassemble les représentants de différentes administrations, les habitants, des associations ainsi que des personnalités nommées par le ministre réunis 2 fois par an pour définir les principes généraux de la gestion du parc (aménagement, réglementation...)

**Le conseil scientifique** : apporte son expertise dans la mise en place du programme de recherche annuel du parc, réunit 1 fois par an.

**Le conseil économique** : social et culturel : aide l'établissement public à prendre sa décision notamment en matière de politique établie.

**Structure de coordination du parc** : coordination entre les différents participants, de l'état, d'habitants, représentants de collectivités, scientifique, assurée par des réunions dans le cadre des <sup>21</sup>ateliers de concertation.

**Synthèse** : dans le côté d'outils de planification, le PNC est doté d'un instrument clef qui est la charte, ainsi que le plan de préservation et d'aménagement. Ces outils permettent le bon

---

<sup>16</sup> Dossier de presse, parc national des calanques, [developpement-durable.gouv.fr](http://developpement-durable.gouv.fr)

fonctionnement du parc, et ce qui concerne le côté de la gestion du parc plusieurs acteurs dans différents domaines interviennent dans la gestion du parc

-la présence forte de collectivité locale et participation de ces dernières a la prise de décisions dans la gestion et les orientations du parc.

-concertation entre les différents membres du parc grâce à la structure de coordination

### III. 4 Accessibilité au parc <sup>17</sup>

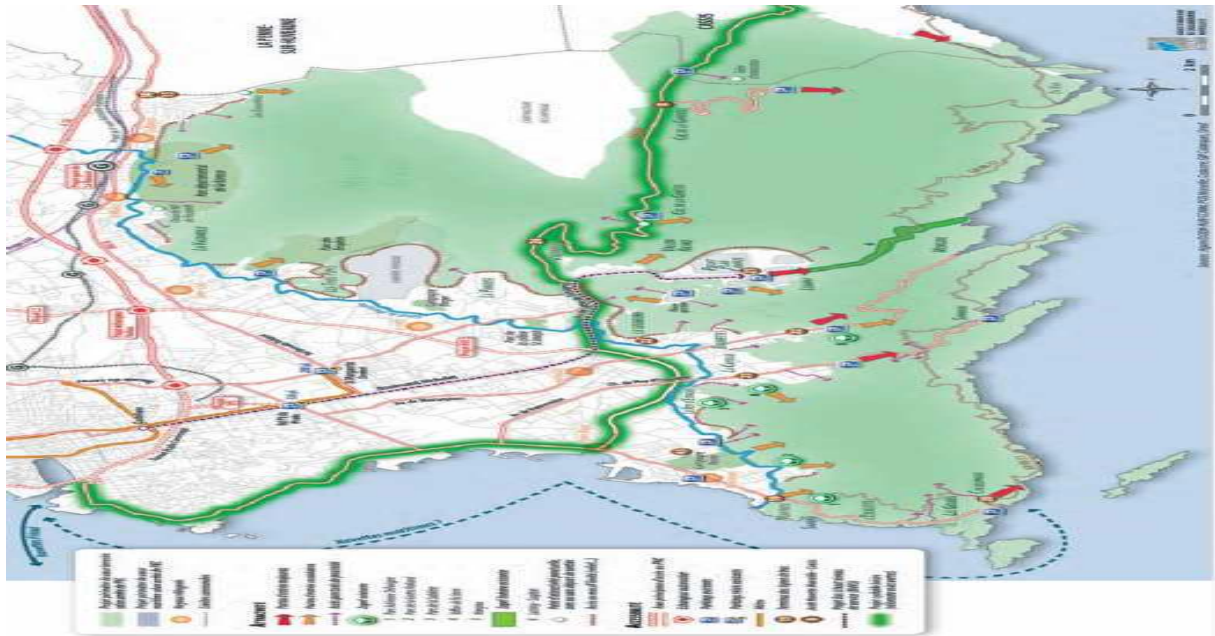


Figure 43 : L'accessibilité au PNC

Source : agam/DDEM-AUR-COMM, POS Marseille, Cadastre, GIP Calanque, Dreal

#### II.4.1 Présentation

Dans le cadre de l'élaboration du projet de Parc National des Calanques, la question de la l'accessibilité s'avère un point d'enjeu essentiel vu son caractère périurbain et l'envergure des territoires concernés, alors la gestion et les modalités d'accessibilité nécessite d'être remise dans une vision globale dans le projet.

La particularité de ces territoires est en pente des accès, massif pentu, trame viaire complexe, Espace attractive au cœur du massif, parc habité...

<sup>17</sup> Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, parc national des calanque, Marseille interface ville/nature, Www.agam.org , septembre 2010

Une nécessité d'organiser la fréquentation, de prescrire des principes d'aménagement, de gérer l'accessibilité, de traiter des d'entrée dans ce parc, de gérer la question du stationnement, de cibler des espaces de réhabilitation potentielle ceci afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à des espaces de nature exceptionnels dans la condition de sécurité.

## II.4.2 Diagnostic

D'après le document de travail AGAM dans l'étude de l'agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise : Le Parc National des Calanques, c'est aujourd'hui, plus d'1,3 millions de visiteurs par an ; des portes saturées (plus de 80% de la fréquentation se rend au parc en voiture) et une fréquentation qui risque fort d'augmenter.

- Une fréquentation concentrée sur des portes saturées
- Un risque de sur fréquentation dans les prochaines années vu l'attractivité du parc.
- Des critères différenciés jouant sur l'attractivité des portes (la renommée/ lisibilité, celle qui offre un environnement urbain induisant une attractivité supplémentaire, elle offre plus d'activités, restaurant hôtellerie induisant des assez de déplacement)
- Un état hiérarchisé des entrées existantes, des points d'entrées majeurs, où la fréquentation connue, majoritairement touristique, ces portes sont aussi le support de fonctions urbaine essentielle, vecteurs d'attractivité (restauration, loisirs, pratique balnéaire), et les points d'entrées secondaires majoritairement fréquentés pour une pratique dominicale de promenade, de connaisseurs, pour une pratique de randonnées, du VTT, et les points d'entrées ponctuels de proximité, qui répondent à un besoin d'espaces des riverains, ceux qui habitent le long de la route.
- Des temporalités d'accès à adapter, pour certaines portes, en raison de protéger et de préserver un espace défini comme exceptionnel en termes d'intérêt floristique et faunistique, certaines zones sensibles pourront alors être ouvertes au public seulement temporairement dans l'objectif de respecter des cycles de protection.
- Un risque incendie induisant des temporalités d'accès au massif particulières, Afin de protéger la population des différents risques présents dans le massif des calanques, plusieurs réglementations existent déjà aujourd'hui, limitant la libre circulation des personnes et des véhicules.
- La gestion des voies en question, Un certain nombre de voies connaissent un statut particulier de par leurs caractéristiques physiques et soumises au risque incendie. Leur gestion dépendra de leur domanialité.

- Un réseau de voirie qui dépend des projets structurant pour un meilleur fonctionnement, Les visiteurs empruntent les autoroutes au nord et à l'Est.
- Un réseau cyclable en construction, une zone de loisirs encore peu mise en valeur.
- Au sud, une très bonne en voiture puisque situé à proximité immédiate de l'A50 et de l'échangeur de la Valentine, ainsi qu'une desserte en transports collectifs urbains majoritairement concentrée sur l'axe de la RN8 et l'autoroute A50
- Les difficultés de circulation sont majoritairement dues à un attrait massif de véhicules permis par un stationnement non réglementé et à des conflits d'usage présents au niveau des traversées de noyaux villageois (Pointe rouge, madrague, Les Goudes).  
Elles posent clairement des enjeux en terme de :
  - Sécurité
  - Qualité de vie des habitants et des usagers
  - Protection des espaces naturels.
- En période estivale, lors de la fermeture des voies, les espaces de stationnement sont saturés (majoritairement le week-end) ayant pour conséquences un stationnement sauvage aux abords de la route, Ces véhicules stationnés posent des problèmes de sécurité et d'altération du cadre de vie des résidents.
- Optimiser l'utilisation des transports collectifs (existants et en projet) par l'amélioration de l'accessibilité aux arrêts Transport en Commun (et plus précisément pour l'accès aux portes du parc.

### II.4.3 Des propositions pour une stratégie durable d'accessibilité

#### **-Organiser globalement la fréquentation et les accès :**

La gestion de la fréquentation ne peut pas se solutionner à l'échelle de chaque porte. En effet, contraindre les flux à une porte risque d'entraîner une hausse de fréquentation non souhaitable sur une autre dans une logique de vases communicants.

- La recherche d'un équilibre entre la concentration du public sur des portes d'entrées idéalement gérées et bien diffusé le public dans des espaces maîtrisés.

**- Un "espace de Transition"**, entre ville et nature, plus ou moins dense selon les cas étudiés. Le visiteur doit se rendre compte du passage dans un espace naturel protégé et les modes d'accès alternatifs à la voiture individuelle sont aussi là pour l'y aider.<sup>17</sup>

---

<sup>17</sup> Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, parc national des calanques, Marseille interface ville/nature, [www.agam.org](http://www.agam.org), septembre 2010

- Le "Parc» : système où l'homme et la nature doivent vivre en communion et où il ne sera question que de quelques infrastructures très ciblées. Le respect de cette progressivité spatiale est primordial pour éviter un engorgement des portes d'entrées.

**-Hiérarchiser le niveau d'accès et les moyens de transport :**

Toutes les portes du parc ne sont ni accessibles, ni attractives de la même manière. L'enjeu est ici de les hiérarchiser en fonction d'une part de leur niveau d'intérêt/d'attractivité mais aussi en fonction de leur accessibilité actuelle et future, et selon les contextes (urbains ou périurbains) rencontrés.<sup>17</sup>

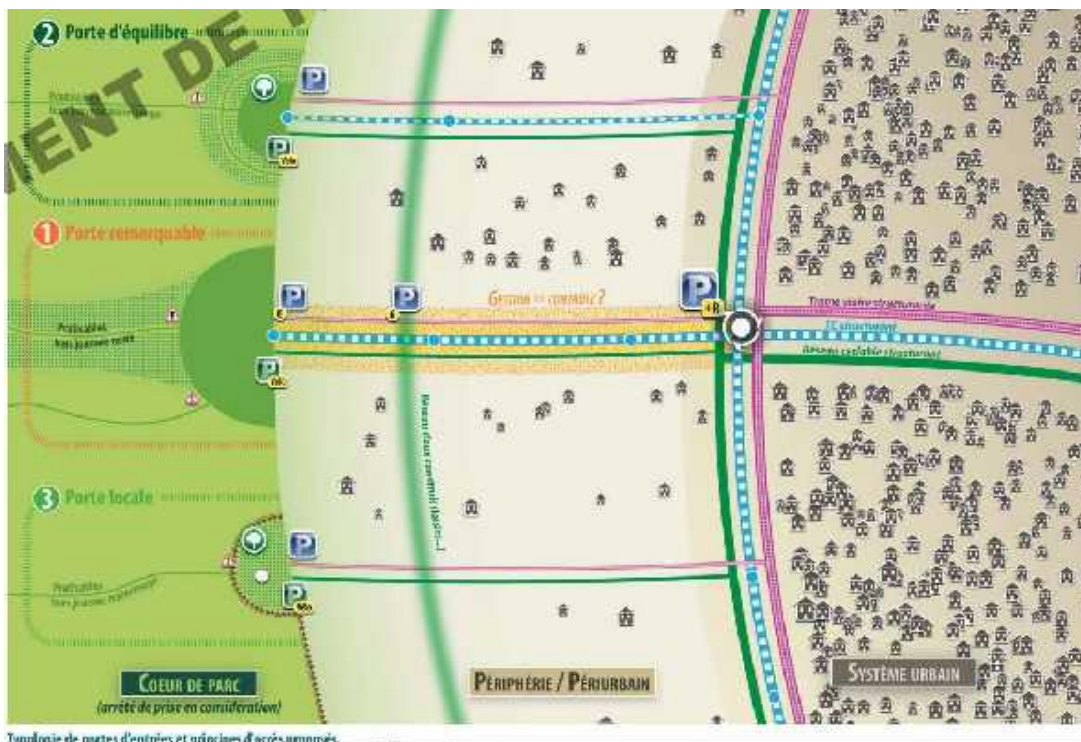


Figure 44 : la typologie de portes d'entrées et principes d'accès proposés.

Source : l'agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise

<sup>17</sup> Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, parc national des calanques, marseille interface ville/nature, Wwww.agam.org , septembre 2010

**- Des portes d'entrées remarquables** : Description du point d'entrées :

Elles constituent l'attraction majeure du massif. Elles concentrent plusieurs éléments d'attractivité dans les mêmes moments, au même endroit : renommée, lisibilité, éléments de loisirs urbains (restauration...), ces zones sont soumises à de très fortes pressions (pression de la fréquentation sur le milieu, pression du stationnement...).

**-Typologie de gestion proposée :**

L'idée majeure proposée est de maîtriser l'accessibilité en voiture et de favoriser un report modal vers les autres modes de transports. Pour atteindre ces objectifs, les solutions reposent sur plusieurs moyens à élaborer simultanément :

1. Offrir des moyens alternatifs à l'utilisation de la voiture.
2. Dissuader les visiteurs de venir en voiture (en particulier en voiture solo).

Pour cela, les transports collectifs doivent être renforcés et adaptés à la demande (week-end et vacances scolaires, pics de fréquentation sur la journée).

Cependant, le levier le plus important est la maîtrise du stationnement. Sa bonne gestion, par la réglementation, le contrôle, la cohérence entre parkings et voirie, sera primordiale dans la réussite du système. Il devra être limité à proximité des points forts d'attractivité (éventuellement payants) et en amont des espaces naturels, sur les parkings urbains disponibles.

**- Des portes d'entrées d'équilibres** : Description du point d'entrées :

Elles constituent une attractivité importante majoritairement le weekend, particulièrement utilisées par un public familial. Elles se caractérisent par :

- Un espace d'accueil élargi au sein duquel des ballades courtes sont possibles (type parc urbain...)
- Une capacité à contenir un large public au même moment
- Elles ne constituent pas une attractivité reconnue à d'autres moments (pas de restauration, peu d'affluence touristique.<sup>17</sup>)

**- Typologie de gestion proposée :**

L'idée majeure est de conserver une possibilité d'accessibilité en voiture mais aussi de favoriser une accessibilité en modes alternatifs à la voiture, à un coût raisonnable pour la collectivité. Ainsi, comme énoncé précédemment, les pratiques de loisirs sont adaptées à une politique forte d'accessibilité vélo. Lorsque cela est possible, les transports collectifs existants

---

<sup>17</sup> Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, parc national des calanques, marseille interface ville/nature, [www.agam.org](http://www.agam.org), septembre 2010



à proximité devront être valorisés afin de constituer une alternative attractive à l'accès au parc.

#### **- Des portes d'entrées locales : Description du point d'entrées**

Ces zones sont destinées à répartir la fréquentation sur les franges du massif, en alternative au cœur du massif. Elles correspondent à des zones.

- D'attractivité ponctuelle, réglée où la fréquentation du public qui se déplace dans l'exercice de ses fonctions, cette fréquentation peut être maîtrisée, par le relief et les randonnées sur sentiers bien délimités et pour répondre à des besoins d'information, pédagogie, équipements sportifs, pouvant supporter une pression moins élevée en termes de stationnement.

- **Typologie de gestion proposée**

De par leur caractère ponctuel il doit être possible d'y accéder avec un mode de transport facilement mobilisable : ainsi, il sera plus aisé d'y accéder en voiture ou en vélo.

Les infrastructures nécessaires à cette accessibilité seront donc à valoriser ou à mettre en place :- itinéraires cyclables urbains/interurbains de promenades

- stationnements vélos à proximité des points d'intérêt/des points d'entrées

- Stationnements voiture gratuits de petite capacité.

#### **- Des points d'entrées maritimes à rendre lisible**

Il ne s'agit pas ici d'organiser l'accessibilité au parc par la mer si ce n'est de l'envisager comme un moyen complémentaire de desserte (navettes bateau bus...).

Cependant, il est nécessaire de faire apparaître l'importance des entrées du parc par la mer (bateaux de plaisance, bateliers...) qui constituent une part importante de la fréquentation, même peu visible. On peut ainsi identifier l'importance de l'aménagement des ports et des équipes maritimes dans un dispositif de sensibilisation aux visiteurs marins.

#### **- Des points d'entrées symboliques à valoriser**

La notion de paysage est importante et fortement prise en compte dans le développement du label parc national. Le périmètre du parc étant traversé à plusieurs endroits par des axes de passages (autoroutes, voies ferrées, départementales...), il est possible d'imaginer des sortes de portes symboliques d'entrées dans le parc, où l'accès est travaillé dans l'image plus que dans les faits. Par exemple, pourquoi ne pas penser à une aire d'autoroute aménagée en lien avec le PNC (thématique pédagogique) sur l'A50. <sup>17</sup>

---

<sup>17</sup> Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, parc national des calanques, marseille interface ville/nature, [www.agam.org](http://www.agam.org), septembre 2010

## **Conclusion**

L'analyse des exemples phares (Cevennes calanques) dans leurs expériences menées dans la sauvegarde, la conservation, la revitalisation et la mise en valeur de leurs patrimoine naturel et culturel, nous a permis d'appréhender les différentes méthodes et actions à entreprendre dans notre plan d'action afin de garantir une conservation de notre parc naturel.

## **Conclusion de la partie I**

Nous avons retenu dans cette première partie les outils nécessaires pour mettre en évidence les orientations au niveau méthodologique, et mieux comprendre le concept du parc national. Les expériences des cevennes et des calanques sont très révélatrices à ce titre. L'étude de ces exemples nous permettront d'apporter plus de clarification et de compréhension sur le plan de la pratique, et l'élaboration d'un plan d'action efficace.

# **PARTIE II : APPROCHE CONTEXTUELLE.**

**Chapitre 01 : Diagnostic et constat.**

**Chapitre 02 : Programme d'action.**

## **Introduction à la partie II**

Cette partie est importante pour faire ressortir les carences et les potentialités du notre site.

Le premier chapitre s'intitule « diagnostic et constat » avec l'étude de plan de gestion.

Le deuxième chapitre s'intitule, « programme d'action » où nous avons défini quelques actions en s'appuyant sur des exemples : Cévennes et les calanques nous ont permis d'acquérir des connaissances pour pouvoir aborder le programma d'action.

---

*Chapitre 01 : Diagnostic et  
constat*

---

## Introduction

Nous avons essayé dans ce travail de soulever les problèmes, les contraintes ainsi que les potentialités inestimables que nous offre notre site qui est «Le parc national de Gouraya», et cela grâce au constat que nous avons effectués sur les différents aspects naturel ,physique ,culturel et économique du parc. Dans le but de faire un choix concernant le type d'intervention à adopter.

## I. Présentation de la ville de Bejaia<sup>18</sup>

### I.1 Situation géographique

La Wilaya de Bejaïa est située à **236 Km** à l'est d'Alger capitale de l'Algérie. , implantée au nord de L'embouchure de la Soummam, sur le versant sud de la montagne de Gourara.



**Figure 01 : situation géographique de la wilaya de Bejaia**

Source : Atlas mondial

### I.2 Situation administrative

Bejaia est le chef-lieu de La wilaya, d'une superficie de 3261,26 km<sup>2</sup>, elle comprend 52 communes regroupées dans 18 daïras approximatives a la daïra de Bejaia dont sa superficie étendue est de 166,54 km<sup>2</sup>.



**Figure 02 : situation administrative : de la wilaya de Bejaia**

Source :

<sup>18</sup> <http://upload.wikimedia.org/wikipedia/com>

• **Les limites wilayas**

- La wilaya de Jijel à l’Est.
- La wilaya de Tizi-Ouzou à l’Ouest.
- La wilaya de Bordj Bou Arreridj au Sud.
- La wilaya de Sétif au Sud-Est.
- La wilaya de Bouira au Sud-Ouest.

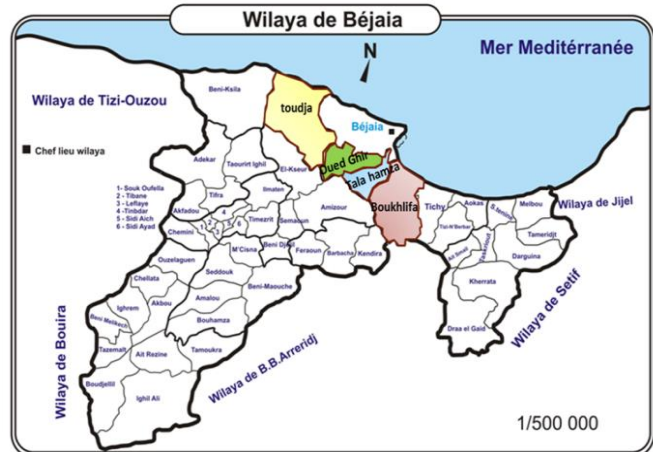


Figure 03 : carte découpage administratif

Source : <http://www/carte.Bejaia>

• **Les limites communales**

- La Commune de Toudja au Nord-Ouest.
- La Commune de Tala hamza au Sud et au Sud-Ouest.
- La Commune de Oued Ghir au Sud et Sud Est.
- La Commune de Boukhelifa au Sud.<sup>18</sup>

**I.3 Accessibilité**

Bejaia dispose de toutes les infrastructures de desserte et de communication nécessaires au bon fonctionnement d’une ville.

• **Les accès routiers**

- La RN 12 reliant Bejaia à Alger.
- La RN24 reliant Bejaia à Tizi Ouzou.
- La RN 09 reliant Bejaia à Jijel.
- RN 26 reliant Bejaia à Bouira de Oued Soummam



Figure 04 : Accessibilité : de la wilaya de Bejaia

Source : Google earth

<sup>18</sup> <http://upload.wikipedia.org/wikipedia/com>



- **Les accès ferroviaires**

Un chemin de fer qui relie entre l'Est et l'Ouest du pays, de Bejaia à Beni Mansour.

- **Les accès aériens et maritimes**

Elle est équipée d'un :

-Port.

-Aéroport

#### I.4 Données physiques

- **La topographie**

Elle est comme une synthèse de plusieurs reliefs (Mer, montagne 60%, plaine côtière 30%, vallée et piémont 10% et rivière).

- **Le climat**

Bejaia présente un climat de type méditerranéen caractérisé par deux saisons :

-Un hiver froid et humide.

-Un été chaud et humide.<sup>18</sup>

#### I.5 Aspect historique<sup>19</sup>

##### I.5.1 Bejaia, Comptoir Phénicien (7eme siècle av JC)

###### Faits urbains

Superposition sur la structure portante du sol.

Les phéniciens se sont installés à Bejaia pour deux raisons L'existence des caps protecteurs

<sup>18</sup> <http://upload.wikimedia.org/wikipedia/com>

<sup>19</sup> La sauvegarde de la réutilisation des monuments de système défensif de la ville de Beiaia Korichi Amina 2011

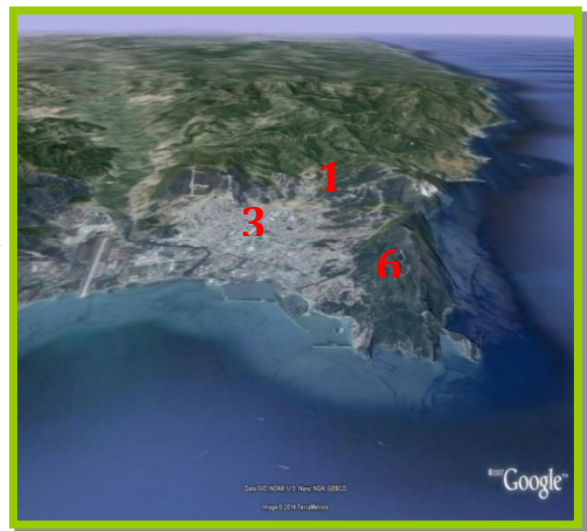


Figure 05 : vu aérienne sur Bejaia

Source : <http://upload.wikimedia.org/wikipedia/com>



Figure 06 : Bejaia époque phénicienne (7eme S AV JC)

Source : S.GSELL (Atlas archéologique d'Algérie) 1901

(Cap Carbon et Cap Bouak).

La présence de la population (pour les échanges commerciaux).

### I.5.2 Saldae, époque romaine (33 av JC)

#### Faits urbains



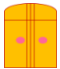

-  Stratification sur le comptoir phénicien.
-  Construction de remparts superposés sur la structure portante de sol.
-  Remparts articulés par des seuils matérialisés par des portes.
-  Deux axes structurant (le Decumanus et le Cardo maximus), leur intersection donne un moment matérialisé par un forum<sup>19</sup>.



Figure07 : Bejaia époque romaine (33 AVJC)

Source : S.GSELL (Atlas archéologique d'Algérie) 1901

### I.5.3 Naceria, époque Hammadite (1067 – 1152)

#### Faits urbains




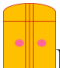

-  Superposition et stratification sur la ville romaine.
-  Franchissement de limites vers le côté Nord-Est par juxtaposition.
-  Agrandissement de l'enceinte (nouvelles limites)
-  L'articulation entre dedans et dehors se fait par des moments caractérisés par des portes (seuils).
-  Emplacements stratégiques des bâtiments importants (palais et forts militaires).



Figure 08 : époque Hammadite (1067 – 1152)

Source : S.GSELL (Atlas archéologique d'Algérie) 1901

<sup>19</sup> La sauvegarde de la réutilisation des monuments de système défensif de la ville de Beiaia Korichi Amina2011

### I.5.4 Buggia, époque Espagnole (1510 – 1555)

#### Faits urbains

- █ Superposition et stratification sur le plan Hammadite.
- ➔ Décroissances de la ville vers le noyau original.
- █ Création d'une nouvelle enceinte.
- █ Permanences des lieux et des fonctions (reconversion de mosquées en églises).<sup>19</sup>

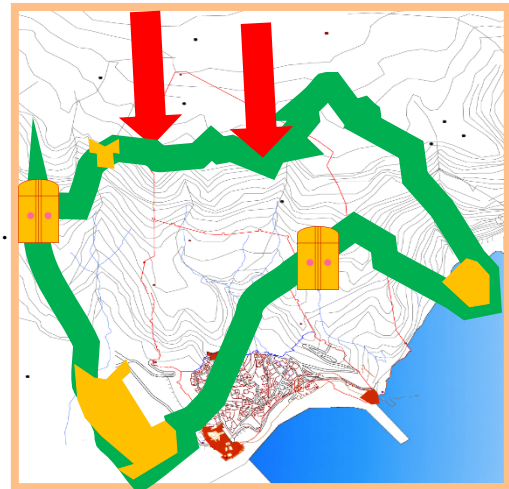


Figure 09 : époque Espagnole (1510 – 1555)

Source : S.GSELL (Atlas archéologique d'Algérie) 1901

### I.5.5 El Medina, époque turc (1555-1833)

#### Faits urbains

- ▣▣▣▣ Superposition et stratification sur le plan espagnol
- ➔ Franchissement de limite vers le Nord-ouest.
- █ Hiérarchisation de la distribution (rue, ruelle, impasse).
- Intersection d'axes importants matérialisées par des mosquées et marchés.

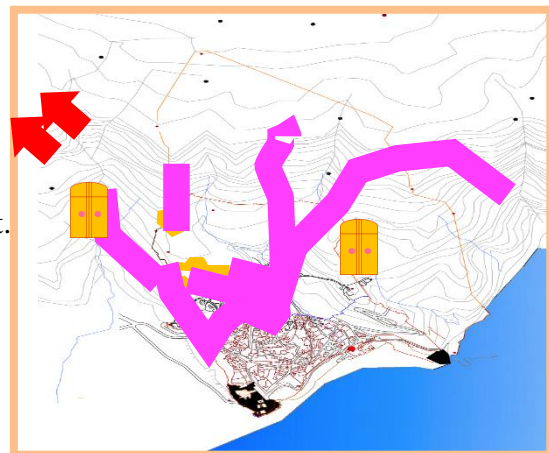


Figure 10 : El Madina, époque turc (1555-1838)

Source : S.GSELL (Atlas archéologique d'Algérie) 1901

<sup>19</sup> La sauvegarde de la réutilisation des monuments de système défensif de la ville de Beiaia Korichi Amina 2011

### I.5.6 Epoque coloniale (française) 1833-1962<sup>19</sup>

#### a- Intervention intra-muros (1833-1838)

Réduction de l'enceinte et la sauvegarde de quelques éléments de la structure urbaine.

L'élargissement des voies Les édifices de cette période sont caractérisés par la monumentalité.

#### b- Intervention extra-muros (1871-1962)

L'extension de la ville du côté de la mer (Vers la plaine) grâce à l'avènement des chemins de fer.

L'extension et la réorganisation de l'ancien port en trois grandes parties dont l'arrière port, le port et avant-port.



**Figure 11 : Intervention extra-muros  
(1871-1962)**

**Source : S.GSELL (Atlas archéologique  
d'Algérie)**

---

<sup>19</sup> La sauvegarde de la réutilisation des monuments de système défensif de la ville de Beiaia  
Korichi Amina 2011

## II. Présentation du parc national de Gouraya <sup>20</sup>



Figure 12 : paysage du parc national de Gouraya

Source : Auteurs

Le Gouraya présente des richesses écologiques et esthétiques exceptionnelles, notamment la flore, la faune et les sites historiques et pittoresques. Le Gouraya a été toujours un lieu qui attirait des visiteurs de toute catégorie de classes sociales, et plusieurs hommes de savoir, tel El Idrissi qui dit ses flancs sont recouverts de plantes utiles en médecine, telle que hadhadh (suc de lycium), la scolopendre, et barbais, la grande ceinturée, l'aristolochia, le castoun, l'absinthe et autres semblables. C'était en 1924 que le parc national de Gouraya a été créé par un arrêté gouvernemental; il a été défini depuis le bord de mer en intégrant tout l'escarpement rocheux du monticule de Gouraya (Atlas des parcs nationaux algériens).

Mais il a fallu attendre jusqu'à 1987 pour voir une prise en charge de poumon vert de la ville de Bejaia.

### II.1 Les critères de classement du parc naturel national de Gouraya

En 2004 le parc national de Gouraya a été classé comme réserve de biosphère par le conseil international de coordination du programme, l'homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO à Paris, selon les critères suivants :

---

<sup>20</sup> Plan de gestion du parc national de Gouraya

Le parc national de Gouraya est l'unique station à euphorbia dendroïdes, diversité de paysages naturels et diversité faunistiques.

## II.2 Statut actuel<sup>20</sup>

Le parc national de Gouraya est une aire protégée créée par décret n° 84.327 du 03 Novembre 1984 et régit par un statut défini par le décret n° 83-458 du 23 Juillet 1983 fixant le statut type des parcs nationaux modifié et complété par le décret exécutif n°98.216 du 24 juin 1998 et le décret exécutif n°13-374 du 09 novembre 2013: Il s'étend sur une superficie de 2080ha.

Actuellement, la partie marine du parc national de Gouraya n'a aucun statut particulier. Ce site est d'une superficie de 7 842ha.

La partie marine du parc n'a fait l'objet d'aucune protection légale jusqu'à maintenant. Dans la littérature spécialisée, la partie marine du parc national est considérée comme une partie intégrante du parc (PNUE/UICN, 1989).

Le lac Mézaïa s'étend sur une superficie de 2,5ha limité au nord par la maison de la culture, à l'ouest par la briqueterie Brandi et la route allant à l'université et à l'est l'ex souk el felleh. Il est situé dans le territoire de la commune de Béjaïa de la Wilaya du même nom. Cette zone humide est placée sous la tutelle de la conservation des forêts de Béjaïa. Elle est néanmoins gérée par la commune dans le cadre de parc d'attraction, à partir de l'an 2001, il a été intégré au parc par décision du Wali n° 407/2001.

## II.3 Situation géographique

Situé dans la Wilaya de Bejaïa, le parc national de Gouraya (PNG) fait partie des chaînes littorales de l'Atlas tellien. En couvrant une superficie de 2080 ha, il représente 10,2% de la superficie totale de la wilaya.

Il est localisé ainsi à :

127 km à l'Est de Tizi Ouzou,

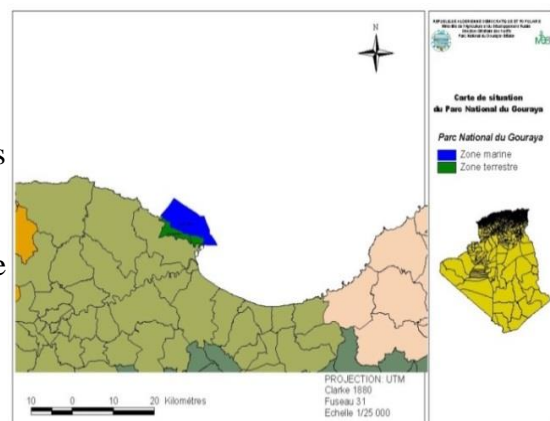


Figure 13: situation géographique du PNG

Source : plan de gestion

<sup>20</sup> Plan de gestion du parc national de Gouraya

110 km au Nord-Est de Sétif,  
 96 km à l'Ouest de Jijel,  
 239 km au Nord – Ouest de Constantine.

#### II.4 Les limites <sup>20</sup>

Le PNG s'ouvre sur la mer sur une distance de 11,5 km de falaises, d'arches marines, de grotte et de gouffres. Il est limité au nord et à l'est par un cordon de falaises, à l'ouest par les villages d'Issoumar et de Taourirt-Ighil et au sud par la ville de Bejaia.

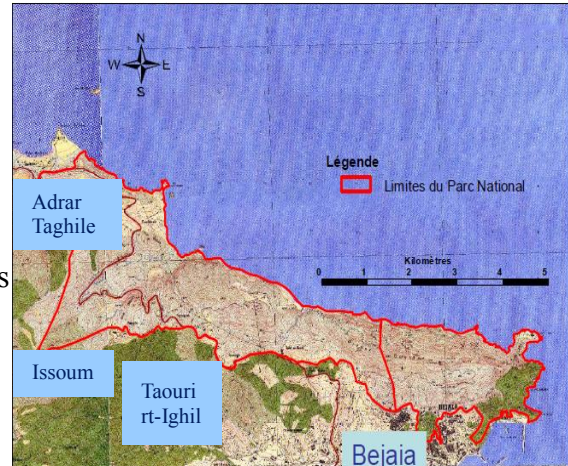


Figure 14 : les limites du PNG

Source : auteurs

#### II.5 Climat

Le parc naturel national de gouraya présente un climat de type méditerrané subhumide caractérisé par une période sèche et chaude (été) et une période pluvieuse (hiver).

#### II.6 Relief

Le parc national de Gouraya part du bord de la mer et s'étend sur toute la crête rocheuse connue sous le nom de Djebel Gouraya (Fort de Gouraya 672m).

Le territoire du parc s'étend également sur le Djebel Oufarnou, petit massif calcaire culminant à 384m d'altitude, et sur le versant Sud d'Ighil-Izza dont l'altitude atteint les 359m.



Figure 15 : vue de relief de PNG

Source : <http://upload.wikimedia.org/wikipedia/com>

Le Cap Carbon forme une sorte de presqu'île aux pentes abruptes exposées au versant Nord (225m d'altitude).

<sup>20</sup> Plan de gestion du parc national de Gouraya

Les pentes sont partout supérieures à 25%, c'est le cas du versant nord du Djebel Gouraya ou la dénivellation des parois rocheuses est pratiquement verticale. Au Nord-Ouest, le relief est moins accidenté, les pentes n'excèdent pas les 21%, certaines zones montrent des pentes moyennes allant de 12 à 25% ; celles-ci correspondent surtout aux sommets des montagnes arrondis.

### II.7 Les voies d'accès vers le parc

Plusieurs voies d'accès mènent au parc national de gouraya (PNG) :

- On peut y accéder par une route zigzagüées, longue de 4km reliant la ville de Bejaia à la porte de gouraya qui continuera jusqu'au plateau des ruines.
- On peut accéder par la forêt récréative des oliviers, à travers le chemin de la wilaya N°136.

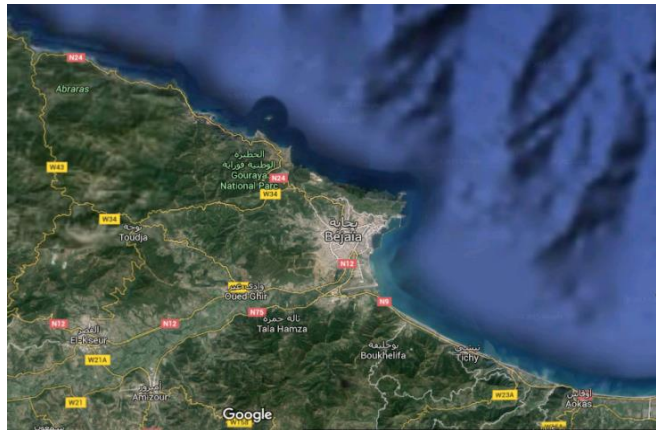


Figure 16 : l'accessibilité de PNG

Source : Google earth

- Le chemin de la wilaya N°24 qui se coupe également en 2 tronçons : le tronçon de 4Km, et celui de 10km, reliant le village d'ighil et-Bordj à Boulimat.
- Le chemin de la wilaya N°34 guide le parc dans sa limite sud-ouest sur une distance 2,5Km².

### III. composition du parc<sup>20</sup>

L'étude de sa composition va nous permettre de déceler la biodiversité faunistique et floristique du parc d'éclaircir la stratégie suivie au sein du PNG pour préserver et promouvoir sa richesse donc pour cela on va essayer d'étudier les points qui vont suivre

<sup>20</sup> Plan de gestion du parc national de Gouraya



### III. 1 Les unités écologiques

Il s'agit d'une individualisation du patrimoine biologique existant du parc par unités. Ces dernières sont plus ou moins homogènes quant à leurs principaux caractères physiques et biologiques, donc le Parc est représenté par trois unités différentes, en l'occurrence la zone marine, la zone terrestre et la zone lacustre récemment intégrée au parc.<sup>20</sup>

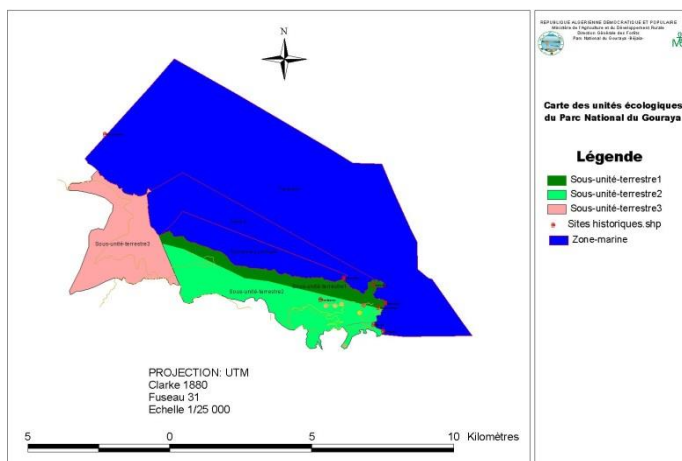


Figure 17 : carte des unités écologiques de PNG

Source : plan de gestion

#### III. 1.1 L'unité marine

Les **7842 ha** de l'aire marine que recèle le parc national de Gouraya, constituent l'un des atouts incontournables qui justifient la particularité de la région et par conséquent la création de l'aire protégée, cette dernière renferme de grandes potentialités en espèces marines, ainsi que la présence d'une île « île des Pisans ».

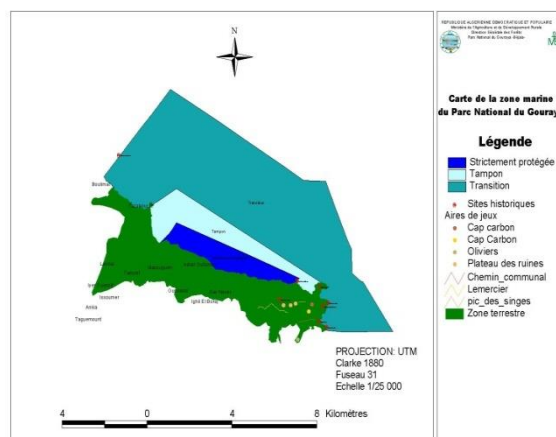


Figure 18 : carte de la zone marine de PNG

Source : plan de gestion

L'unité marine contient 529 espèces faunistiques (203 poisson, 05 mammifères, 04 céphalopodes, 144 zoo benthiques, 175 espèces zoo planctoniques et 185 espèces floristiques (130 espèces phytoplanctoniques, 50 espèces phytobenthiques).

<sup>20</sup> Plan de gestion du parc national de Gouraya

-Les espèces de l'unité marine on les trouve dans les **habitats** (zone marine et falaise), sites historiques (Ile des pisans), **Sites naturels** (Baie des Aiguades, plages des Salines, pointe Mézaia et plage Boulimat) **Grottes** (Tunnel de la pointe Sainte-Anne).



Figure 19 :Poisson(Pagrus pagrus)

Source : plan de gestion



Figure 20 :Dictyota dichotoma

Source : plan de gestion



Figure 21 :Phalacrocorax

aristotelis Source : plan de gestion

### III. 1.2 L'unité terrestre <sup>20</sup>

- **Sous unité terrestre**

Contient plusieurs formations floristiques littorales ex :(Euphorbia dendroides, Bupleurum plantaginum, Capparis spinosa,..Etc., Oiseaux marins (Goéland leucophée, ...etc), Invertébrés et Reptiles

-les espèces de l'unité sous terrestre on les trouve dans l'**habitat** (falaises, crêtes rocheuses), **sites historiques** (Fort Gouraya), **Sites naturels**

(Corniche du grand phare, les Salines,

M'cid ElBab, Tazeboucht), **Grottes** (La Kalas, les Pirates, Pigeons, Salines).

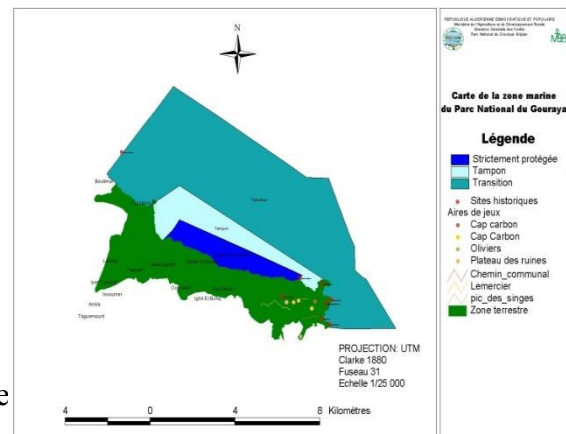


Figure 22: carte de la zone marine de PNG

Source : plan de gestion

-**Sous-unité terrestre 1** : il s'agit de la partie du parc dont la limite sud est la ligne de crête qui va du Cap-Bouak jusqu'à l'embouchure de l'Ouest sable, le limite nord est la mer.

<sup>20</sup> Plan de gestion du parc national de Gouraya

**-Sous-Unité terrestre 2 :** il s'agit de la partie du parc constituant le versant sud d'Adrar Gouraya et Adrar Oufermou. A cette partie l s'ajoute le bois des Oliviers et le bois sacré au sud ; Cette unité est connue par la présence d'une décharge publique, une carrière d'agrégats.

**-Sous-Unité terrestre 3 :** C'est la partie du parc qui va de l'embranchement de T'aourirt (03 chemins) jusqu' à la limite ouest du parc la limite nord de cette sous unité étant la



**Figure 23 :Singe Magot**  
Source : plan de gestion



**Figure 24 : Falaises**  
Source : plan de gestion



**Figure 25 :Zone marine**  
Source : plan de gestion

### III.2 La zone lacustre<sup>20</sup>

Le lac Mézaïa s'étend sur une superficie d'environ 2,5 ha ayant des profondeurs allant de 0,5 à 18 m, ce qui a favorisé la croissance d'une végétation variée et abondante indispensable aux oiseaux d'eau en leur permettant de se nourrir aisément à différents niveaux.

La richesse du site en espèces floristiques et faunistiques s'explique par le fait qu'il s'agit là d'un milieu hétérogène qui offre un large éventail de micro biotopes en plus du plan d'eau et de la végétation des bordures à stratification très variable.



**Figure 26 : Zone lacustre**  
Source : plan de gestion



**Figure 27 : Le lac Mézaïa**  
Source : plan de gestion



**Figure 28 : Aigrette garzette**  
Source : plan de gestion

<sup>20</sup> Plan de gestion du parc national de Gouraya

- **Synthèse**

Nous constatons que les unités écologiques montre la richesse et la valeur faunistique et floristique du parc, on constate aussi que la division des unités écologiques a pour but d'individualiser et de classifier les espèces selon l'endroit où elles vivent.

#### IV. Les classes du PNG<sup>20</sup>

L'étude des classes du PNG va nous permettre de comprendre les enjeux du parc vis-à-vis la préservation du patrimoine naturel.

-La division du parc national de Gouraya on zone est faite pour protéger les espèces et différencier entre les activités qui se déroulent à l'intérieur du parc.

- Auparavant le parc national de Gouraya est devisé en 5 classes qui sont : la zone de réserve intégrale, la zone dite tampon, la zone périphérique, la zone sauvage ou primitive et la zone à faible croissance Suite à la promulgation de la nouvelle loi n° 11-02 du 17 Février 2011 relative aux aires protégées, les parcs nationaux sont devenus structurer en trois classes.

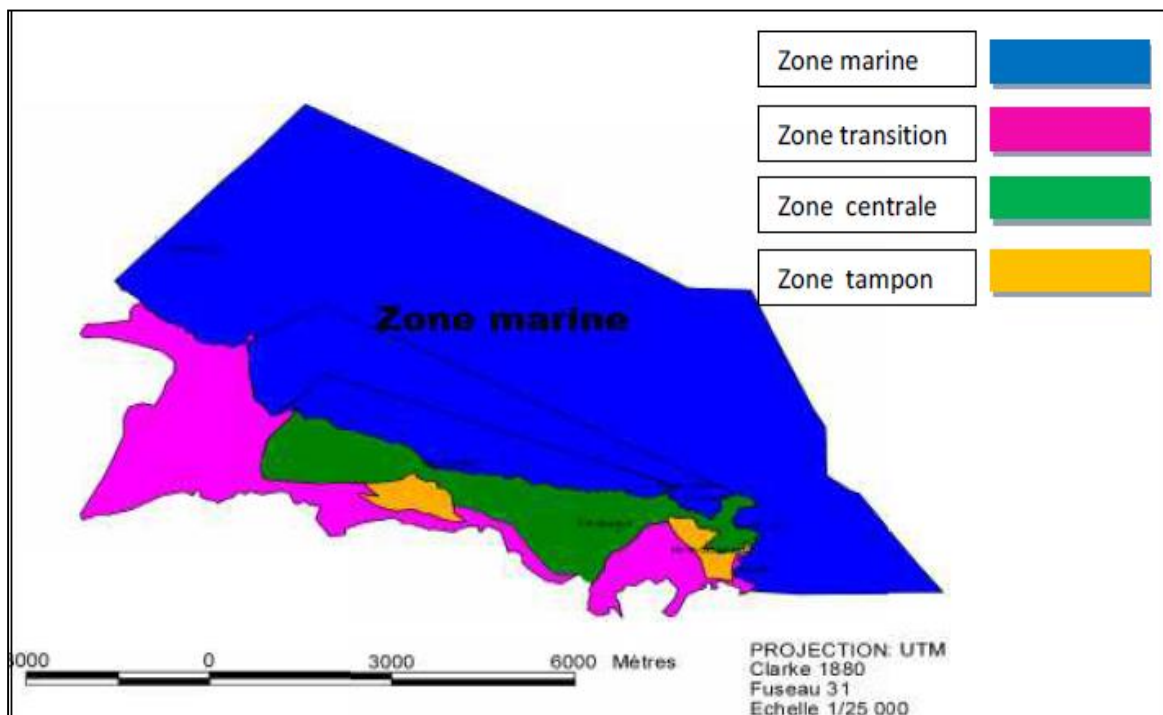


Figure 29: carte illustrant les classes du PNG

Source : plan de gestion du PNG

<sup>20</sup> Plan de gestion du parc national de Gouraya

#### IV.1 Classe 1 : zone centrale<sup>20</sup>

Elle englobe les trois classes précédentes (réserve intégrale, zone sauvage ou primitive et zone à faible croissance).

-Elle occupe une superficie de **771,7Ha**, soit **73,1%** de la superficie totale. Elle sert de laboratoire à ciel ouvert pour l'interprétation de la nature, les observations scientifiques et éléments de comparaison avec d'autres zones naturelles soumises à divers traitements anthropiques (Exploitation, chasse...etc.).

-Dans cette zone toute construction de routes, d'ouvrages, ainsi que toutes transformations susceptibles d'altérer l'ambiance naturelle est interdites, quelques transformations seront tolérées et réglementées, sans toutefois porter préjudice aux ressources à caractère unique.



Figure 30 : Vues sur la flore et la faune du parc

Source : Les auteurs

#### IV.2 Classe 2 : zone tampon

La superficie de cette classe est de **150,7Ha**, soit **7,2 %**. Elle comprend deux zones : zone de protection de la réserve intégrale mixte et zone de protection de la zone sauvage.

-Le rôle de cette classe est la protection des territoires les plus protégés (Réserves terrestres et réserves marines). Elle a pour but essentiel de protéger l'espace en question contre l'envasement, l'érosion, la dégradation du sol et sous-sol, la pollution...etc.



Figure 31: Vues sur la zone tampon

Source : Les auteurs

<sup>20</sup> Plan de gestion du parc national de Gouraya

### IV.3 Classe 3 : zone de transition

Précédemment c'est la zone périphérique, la superficie de cette classe est 1157,6 ha, soit 55,6 % .cette classe se divise en trois zone (zone d'attraction et de récréation, zone de détente et de loisirs et zone de tourisme.

-c'est une classe qui offre l'accès pour tout le monde, la majorité de ses terrains de domaine privé.<sup>20</sup>

- **Synthèse**

La classification du PNG en zone offre au parc l'aisance dans le déroulement des activités et dans la protection des espèces, donc la contribution a son organisation et sa mise en valeur.

## V. Nature juridique du foncier

Les terres au sein du parc naturel de Gouraya sont réparties. Selon leur nature juridique, ou nous trouvons, le domaine forestier, les terres communales et privé.

### V.1 Le domaine forestier

La forêt constitué un patrimoine aux fonctions multiples qu'il convient de protéger et suite aux incendies répétés, le massif forestier est dans un état de dégradation avancée. En plus de ce fléau, nous avons relevé un certain nombre de bois de pin d'Alep au stade perchis à des fins de construction.

---

<sup>20</sup> Plan de gestion du parc national de Gouraya

## V.2 Les terres communales

Cette catégorie de terre est la plus importante au parc, elle est d'environ 1350ha, soit les 2/3 de la superficie totale (plan de gestion de parc national de gouraya, 2009). Pour cette catégorie de terre, il est impossible de dissocier la propriété privée de celle collective car même les premières demeurent dans l'indivision.

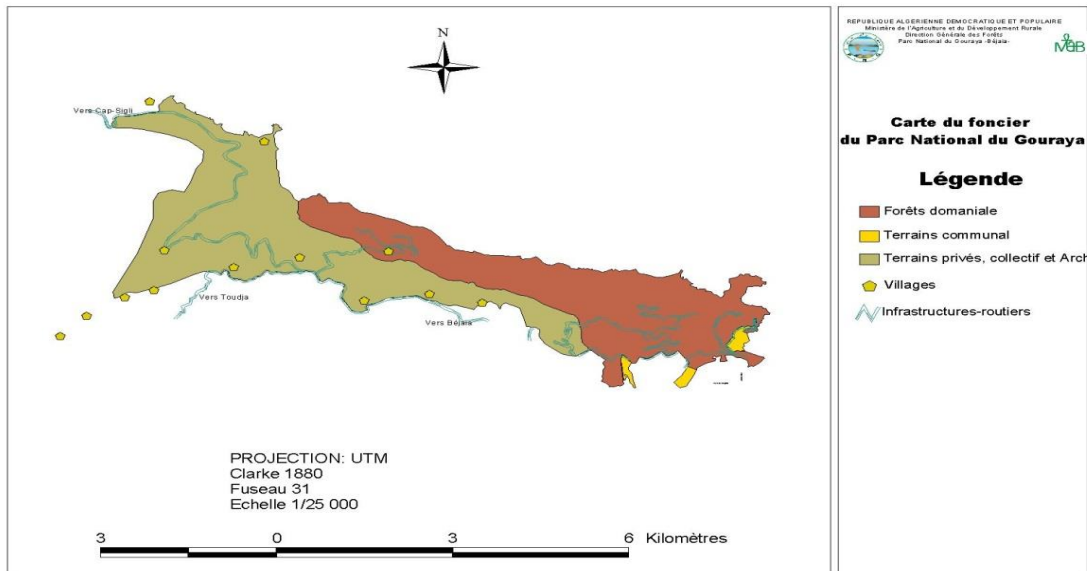


Figure 32: carte illustrant la répartition de foncier du PNG

Source : plan de gestion du PNG

## VI. Les Potentialités du parc naturel national de Gouraya<sup>51</sup>

### VI.1 Les ressources touristiques

La région de Gouraya renferme des qualités esthétiques exceptionnelles ce qui lui vaut sa vocation touristique par excellence de fait qu'il reçoive plus de 10 000 visiteurs dans l'année voire 10574 visiteurs en 2009.

<sup>51</sup> Plan de gestion du parc national de Gouraya

## VI.2 Les ressources naturelles

Les ressources naturelles sont les éléments de base de l'attractivité de toute destination touristique à cet effet le parc national de Gouraya est un exemple vivant vu qu'il représente une trame de milieu naturel en faune et en flore très importante avec les écosystèmes qui les contiennent.



Figure 33: carte illustrant la Biodiversité du PNG

Source : plan de gestion du PNG

### VI.2.1 La flore <sup>20</sup>

L'étude de la littérature montre que le parc national de Gouraya présente des richesses écologiques et esthétiques exceptionnelles, notamment la flore terrestre, lacustre et marine, dont certaines espèces sont d'une importance nationale comme la station à Euphorbe (*Euphorbia dendroïdes*) et celle du Buplèvre (*Bupleurum plantagineum*). La flore est classée en fonction de son biotope, comme suit :

<sup>20</sup> Plan de gestion du parc national de Gouraya



- Flore terrestre<sup>20</sup>

La flore du parc est riche et diversifiée, elle compte 460 espèces, dont 123 médicinales et 02 espèces non citées dans la flore d'Algérie à savoir *Cheiranthus cheiri* et *Cheilanthes acrostica*, allant d'espèces rares *Euphorbia dendroides*, *Bupleurum plantaginum*, *Lithospermum rosmarinifolium* .aux espèces communes *Pinus halepensis*, *Quercus coccifera*...

Des études phytosociologiques réalisées au niveau du parc ont permis de faire une classification hiérarchique ascendante de la végétation et de mettre en évidence six groupements végétaux.

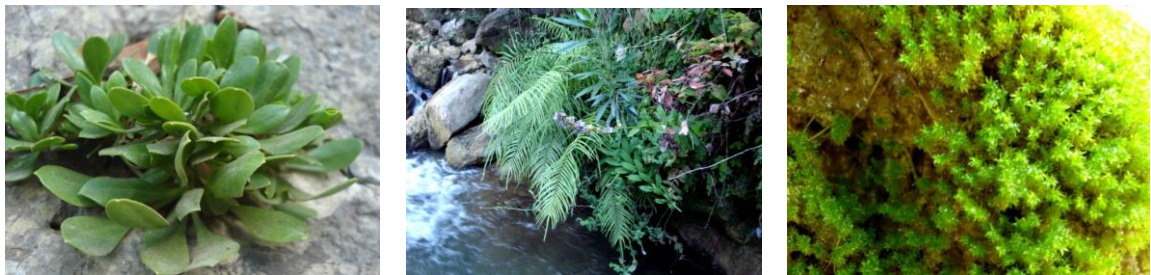


Figure 34 : Station à *Trachelio-Adiantetum* *Silene sessionis* *Eucladium verticillatum*

Source :Thèse présentée par Rebbas Khellaf pour l'obtention du diplôme de doctorat en sciences

### Quelques plantes rares



1. *Orchis patens* Desf.
2. *Campanula alata* Desf.
3. *Pteris cretica*
4. *Bupleurum fruticosum*
5. *Pteris vittata*
6. *Limonium minutum*

Source :Thèse présentée par Rebbas Khellaf pour l'obtention du diplôme de doctorat en sciences

<sup>20</sup> Thèse présentée par Rebbas Khellaf pour l'obtention du diplôme de doctorat en sciences

- **Flore lacustre<sup>20</sup>**

Il existe 35 espèces caractérisant les zones humides (*Populus alba*, *Populus nigra*, *Typha angustifolia*). L'analyse de l'eau du lac révèle l'existence de 147 taxons dont 02 espèces sont nouvelles pour le continent africain à savoir : *Cosmarium subtumidum* et *Lepocinclis turbiniformis*. (Anonyme, 2006).

- **Flore marine**

Le milieu marin renferme 55 espèces phytoplanctoniques et 72 espèces phytobenthiques dont 07 espèces dites remarquables. Il s'agit des espèces classées selon le livre rouge des végétaux, peuplements et paysages marins menacés de Méditerranée *Lithophyllum lichenoides*, *Cystoseira ercegovicii*, *Cystoseira mediterranea*, *Cystoseira sedoides*, *Cystoseira spinosa*, *Cystoseira stricta*, *Dictyopteris membranacea*, ainsi qu'une espèce de phanérogame marine *Posidonia oceanica*.(Anonyme, 2006).

## VI.2.2 La faune

Le parc national de Gouraya renferme au total 1180 espèces animales. Il est considéré comme une aire naturelle par excellence du singe Magot (*Macaca sylvanus*) et un véritable sanctuaire ornithologique favorable aux oiseaux sédentaires ou migrateurs. Il renferme dans l'ensemble 30 espèces de mammifères, 428 invertébrés, une richesse de 152 espèces aviaires, 9 espèces batraciens et reptiles, 211 espèces de poissons, 173 espèces zoo-planctoniques, 164 zoo-benthiques et 13 espèces zoo-planctoniques de l'eau du lac. Comme pour la flore, la faune du parc national est classée en fonction du biotope considéré. (Anonyme, 1999).

- **Faune terrestre**

En plus du fait que le Gouraya constitue l'aire naturelle par excellence du singe Magot (*Macaca sylvanus*) et certains mammifères dont 13 ont un statut national: Porc épic (*Hystrix cristata*), Chacal (*Canis aureus algeriensis*), Genette (*Genetta genetta*), Mangouste (*Herpestes ichneumon*). Il est aussi considéré comme un véritable sanctuaire ornithologique

---

<sup>20</sup> Plan de gestion du parc national de Gouraya

dont 33 espèces ont un statut national telles que: Cormoran huppé (*Phalacrocorax aristotelis*), Martin pêcheur (*Alcedo atthis*), Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), Serin cini (*Serinus serinus*), Chouette hulotte (*Strix aluco*). Concernant l'entomo faune, 420 espèces sont inventoriées 19 espèces d'un intérêt national : Mante religieuse (*Mantis religiosa*), Machaon (*Papilio machaon*), Iphiclides podalirius, Gonepteryx rhamni.



**Figure 35 : Buse féroce**  
Source : plan de gestion



**Figure 36 : Singe Magot**  
Source : plan de gestion



**Figure 37 : La genette**  
Source : plan de gestion

- **Faune lacustre**

Le lac Mézaia accueille 37 espèces d'oiseaux, dont 07 sont d'un intérêt national, tel que le héron crabier (*Ardeola ralloïdes*) et 43 espèces d'invertébrés ont été inventoriées. (Anonyme, 1999).

- **Faune marine**

La zone marine renferme 05 mammifères dont 4 ont un intérêt national, 211 espèces de poissons, 173 espèces zoo-planctoniques et 164 espèces zoo-benthiques. La côte marine accueille différentes espèces d'oiseaux d'un intérêt national : Fou de bassan (*Sula bassana*), grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*).

## VI.2 Les ressources culturelles<sup>20</sup>

Les sites culturels figurent toujours parmi les attractions touristiques ; qu'ils s'agissent des lieux éléments naturels des civilisations humaines ; ou les traces de leur histoire traditionnelle et culturelles.

---

<sup>20</sup> Plan de gestion du parc national de Gouraya

## VII. Les sites historiques du parc <sup>20</sup>

Le parc national de Gouraya contient plusieurs vestiges qui datent et appartiennent aux civilisations qui sont installées antérieurement à Bejaia.

### 17 sites historiques :

- Le fort Gouraya,
- Le marabout de Sidi Touati,
- L'anse des Aiguades,
- Le Bois sacré,
- Sidi Yahia,
- Le Mausolée de Lalla Yemna,
- L'île des Pisans,
- Le fort Lemerancier, tour Doriac et fort Clausel.
- La muraille Hammadite,
- Le marabout de Sidi Aissa,
- L'anse de Tamelaht,
- Le bois des Oliviers,
- Le plateau des ruines,
- Le Cap Bouak,
- l'Aqueduc de Toudja.

- **Le fort Gouraya**

Situé à 672 m d'altitude, le sommet du Gouraya constitua à travers les âges un point de vigie par excellence de par sa position stratégique qui permet de dominer la région.

Le fort Gouraya fut construit par les français à partir de 1833. Avant la conquête française, le sommet de la montagne abritait le marabout de la légendaire

Yemma Gouraya qui fut détruit par le colonisateur lors des travaux de construction du fort. Le site est un lieu de pèlerinage depuis des siècles pour les habitants de la région et reçoit entre autres des milliers de touristes chaque année en toute saison.



**Figure 38 : Le fort Gouraya**

**Source : plan de gestion**

<sup>20</sup> Plan de gestion du parc national de Gouraya

- **La muraille Hammadite**

Construite à l'époque Hammadite, cette enceinte qui avait 5000 mètres de développement formait un vaste triangle dont la base longeait la mer.<sup>20</sup>



**Figure 39 : La muraille Hammadite:**

- **L'anse des Aiguades**

La baie des Aiguades fût le théâtre d'une grande affluence des civilisations Depuis l'antiquité, de par son accessibilité vers la ville, et sa richesse en sources naturelles où les navires Se ravitaillèrent en eau douce.

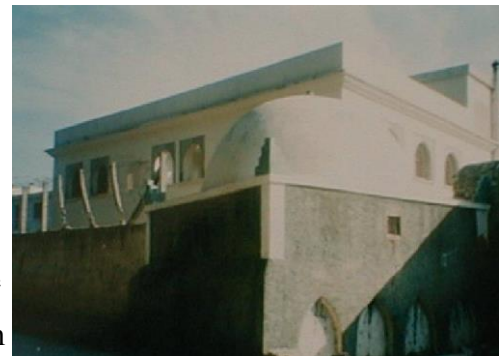


**Figure 40 : L'anse des Aiguades**

Source : plan de gestion

- **Le marabout de Sidi Touati**

Sidi Touati contemporain des émirs Hammadides contribua au rayonnement culturel et intellectuel de cette ville en tant que fondateur d'une importante université où à toutes les disciplines s'y enseignaient et qui était ouverte à tous. Selon la légende rapportée par L.S Habsbourg; il a été à l'origine de l'abdication d'on Nacer au profit de son fils El Mansour ; après lui avoir prédit la destruction totale de ce centre de rayonnement qu'était la petite Mecque sa capitale (ENNACIRIA). La kobba du sainthomme est située à quelque mètre de la porte Gouraya.



**Figure 41 : Le marabout de Sidi Touati**

Source : plan de gestion

<sup>20</sup> Plan de gestion du parc national de Gouraya

- **Mousolée de Lalla Yemna**

Il s'agirait en réalité d'une citerne construite par les français sur la crête du Djebel Gouraya, à l'ouest du fort, à proximité du pic de la dent, sur, semble-t-il, les vestiges du tombeau de la sainte Yemna, sœur de Yemma Gouraya selon la légende



Figure 42 : Mousolée de Lalla Yemna

Source : plan de gestion

- **Le plateau des ruines**

Sur ce plateau rocailleux situé sur la route de Gouraya, se trouvent des ruines d'un ouvrage fortifié à l'époque française bâti sur le site de Bordj Lahmar (Fort rouge) édifié par les Hammadites au même temps que la grande muraille, et détruit par les espagnols. Réédifié à l'époque turque et nommé bordj Boulila (le fort construit en une nuit ou Salah Rais vint s'établir pour reprendre bougie aux Espagnols en 1555.

- **Le marabout de Sidi Aissa<sup>20</sup>**

Le site abritait in caveau punique, il a récemment Fai l'objet de travaux de construction. Il demeure un site très prisé par les habitants de la région.



Figure 43 : Le marabout de Sidi Aissa

Source : plan de gestion

- **L'anse de Tamelaht (les salines)**

Située à l'ouest du Cap-carbon, ou on y trouve l'arche marine au bas des falaises, elle aurait selon la légende servie d'abri à Raymond Lulle échappé aux musulmans de Bejaia, suite à une tentative de lapidation.

---

<sup>20</sup> Plan de gestion du parc national de Gouraya

- **Sidi yahya**

Site occupé aujourd'hui par le port pétrolier. Il est séparé des Aiguades par les escarpements du Cap-bouak. Le Tombeau de sidi yahia (et de son père EL Aziz) est toujours en place.

- **Le marabout de sidi m'hamed Amokrane**

Situé à quelque mètres de l'ancienne porte clauzel, dans le cimetière qui porte son nom, le marabout abrite le tombeau du saint Sidi m'hamed Amokrane qui a vécu au XVIIIe siècle à Bejaia.

- **Les sites pittoresques**

La région de Gouraya renferme des qualités esthétiques exceptionnelles, ce qui lui vaut sa vocation touristique par excellence. En effet, le volume du Gouraya est si impressionnant, qu'il fait irrésistiblement penser à une hydre, une sorte de dragon accroupi dans l'eau et regardant le large, et dont les sept petits pics aigus forment la tête (Sbâa djebilate), la pointe de l'épine dorsale présente le sommet de la montagne où nous retrouvons, perché, le fort Gouraya symbole de l'histoire de la région.

### **09 sites pittoresques**<sup>20</sup>

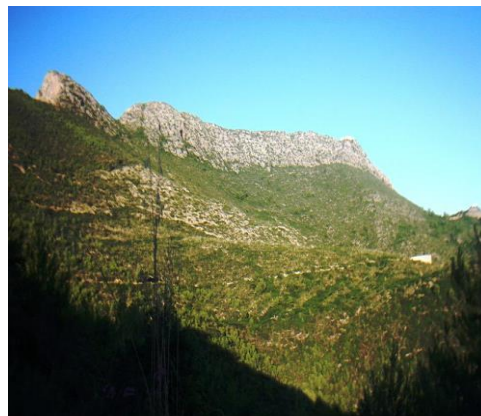
- La crête du Djebel Gouraya,
- Le Cap Carbon,
- La corniche du grand phare,
- La pointe noire,
- La côte Ouest.
- Le Pic des Singes,
- La baie des Aiguades,
- La pointe des salines
- L'île des Pisans,

---

<sup>20</sup> Plan de gestion du parc national de Gouraya

- **La crête du Djebel Gouraya**

On parvient au sommet du Gouraya à 672 m d'altitude par un chemin pédestre en lacets, de pente douce, entre les dalles et sur le flanc taillé duquel brillent des fragments de quartz. Le fort Gouraya qui couronne la montagne a un volume très beau, avec ses escarpes, ses bastions et l'escalier qui mène à l'entrée. De ce sommet, on peut emprunter le sentier des crêtes qui mène jusqu'à yemma Yamna et le pic de la dent.



**Figure 44 : la crête de djebel Gouraya**

Source : plan de gestion

- **Le cap carbon<sup>20</sup>**

Le sentier du Cap Carbon débute par un petit tunnel au débouché duquel la vue est saisissante sur le phare naturel (l'un des plus grands au monde 220m). Le cap carboest un dôme aux pans abrupts de couleur rouge, qui se dresse isolé en avant de la côte et se rattache en arrière à la montagne par un isthme étroit, formant une crête aigue. La base du cap est percée de part en part d'une arche où pénètre la mer, Le sommet du cap est couronné d'un sémaphore 37miles.



**Figure 45 : Le cap carbon**

Source : plan de gestion

- **Le pic des singes**

Le Pic des singes se trouve à 430 m d'altitude sur la route de gouraya Sa plateforme offre un magnifique panorama sur le Cap Carbon; le Golf de béjaia; la chaîne des Babors On trouve une table d'orientation en céramique construite à l'époque française. Cette table dégradée fut restituée à l'identique par le PNG.



**Figure 46 : Le pic des singes**

Source : plan de gestion

<sup>20</sup> Plan de gestion du parc national de Gouraya



- **La baie des Aiguades**

Les aiguades signifient le lieu d'approvisionnement en eau douce des navires .il existe en effet une source d'eau douce en ces lieux ou les différents navigateurs depuis l'antiquité faisaient escale pour se ravitailler en eau douce. Les phéniciens y construisirent un comptoir commercial ; des tombeaux creusés dans d'énormes rochers sont visibles. C'est le lieu ou débarquement les espagnols en 1509 pour la conquête de la ville.



**Figure 47 : La baie des Aiguades**

**Source : plan de gestion**

On peut atteindre les aiguades à partir du pic des singes en empruntant un sentier qui traverse la vallée des singes, cette dernière est boisée de pins de caroubiers et d'oliviers sauvages. On accède aussi aux aiguades en empruntant la corniche du grand phare.

- **La corniche du grand phare** <sup>20</sup>

Il s'agit de cette belle corniche qui relie le Cap carbon à la baie des Aiguades avec un prolongement qui mène jusqu'à la limite du port pétrolier. Par cette corniche, le visiteur peut faire une agréable promenade pédestre tout en admirant de petites grottes aux diverses formes le long du sentier et en même temps savourer l'air frais ainsi que la beauté inégalable de la grande bleue. Le long de cette corniche se regroupe une partie non négligeable d'espèces rares que renferme le parc national.

- **La pointe noire**

Par un passage exclusivement forestier, sur la route qui mène à la baie des Aiguades, on accède au cap noir. Il contourne entièrement les escarpements de cette avancée rocheuse, taillée dans le roc même et parfois en galeries. Un spectacle magnifique.

-ajoutant aux sites historiques et pittoresques le parc national de Gouraya contient aussi treize villages dans lesquels les habitants exercent des diverses activités comme l'artisanat

---

<sup>20</sup> Plan de gestion du parc national de Gouraya

(poterie, vannerie et sculpture sur bois), l'agriculture de montagne qui se résume généralement à l'arboriculture (olivier, figuier, caroubier, vigne), le maraichage pour subvenir aux besoins domestiques et l'apiculture.

### **Synthèse**

Le parc national de Gouraya englobe une grande richesse patrimoniale (historique, naturelle), la majorité de cette fortune se situe dans la zone de transition intermédiaire entre la ville et le parc ; les treize villages du parc possèdent des potentialités artisanales propices pour un écodéveloppement.

## **VIII. Les enjeux et les contraintes du parc naturel national de Gouraya**

### **VIII.1 Les enjeux du parc national de gouraya <sup>20</sup>**

#### **VIII.1.1 Enjeux environnementaux**

Le parc national de gouraya en tant que réserve de biosphère assure plusieurs activités de protection telle la protection de la faune et de la flore, suivi des pépinières et protection des sites et contentieux de suivi de toutes les atteintes et infractions, néanmoins, cette diversité biologique peut être mise en risque, vu que la plupart des visiteurs du parc de gouraya sont inconscients de cette richesse, qui provoque des risques de pollution.

#### **VIII.1.2 Les enjeux sociaux**

Le parc national de gouraya assure l'intégration des populations riveraines, communication et information, accueil et orientation, mais d'un autre côté la population locale et riveraine reste insatisfaite d'infrastructures sociales que le parc naturel national de gouaray renferme.

#### **VIII.1.3 Enjeux économiques**

Le parc national de gouraya avec la biodiversité qu'il englobe, et la surveillance écologique du territoire représente un centre d'attraction touristique de première catégorie, joue un petit rôle en termes d'économie au sein de la ville de Bejaia.

---

<sup>20</sup> Plan de gestion du parc national de Gouraya

Néanmoins, l'encouragement de l'activité économique peut créer un certains déséquilibre entre protection de la nature, et le respect de l'environnement

## IX. Les contraintes au sein du parc national de gouraya<sup>20</sup>

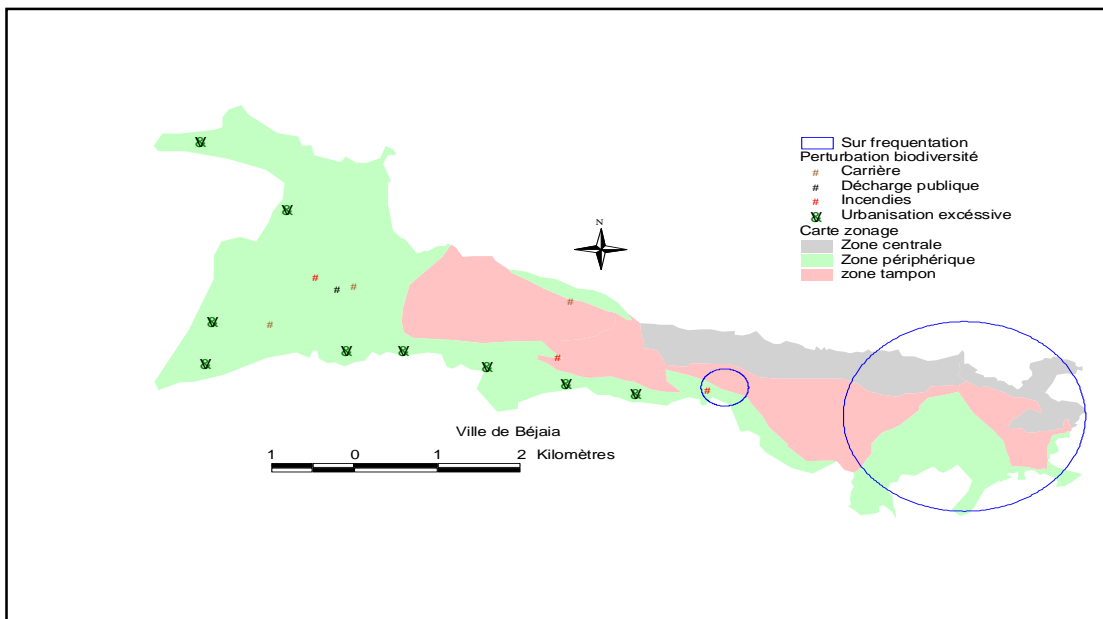


Figure 48 : Carte des contraintes dans le parc national du Gouraya

Source : plan de gestion

Les contraintes majeures ayant une influence négative sur l'espace protégé est l'existence de trois (03) carrières d'agrégats et d'une décharge publique auxquelles est greffée une station d'enrobé, ajouté à cela, la nature juridique des terres de type collectives et privées demeure de très loin la plus importante, elle est d'environ **1 350Ha**, soit les **2/3** de la superficie totale de l'aire protégée.

<sup>20</sup> Plan de gestion du parc national de Gouraya

## IX.1 Les contraintes naturelles

### a- La carrière d'agrégat et décharge publique sauvage et contrôlée

- **Carrière d'agrégat**

Les trois carrières d'agrégat, installées au parc de gouraya, et malgré les démarches entreprises par les responsables du parc, qui ont engagé des poursuites judiciaires contre les exploitants de ces carrières, ces derniers continuent à sévir impunément



Figure 49 : carrière d'agrégat

Source : Auteurs

- **Décharge**

L'équipe de PNG procéde quotidiennement à la collecte d'une importante quantité d'ordures propres aux produits alimentaires. Ainsi que l'implantation d'une précisement au niveau du versant nord surplombant la merveilleuse station balnéaire de boulimat, l'une des destinations privilégiées des estivants.



Figure 50 : Décharge

Source : Auteurs

### b- Défrichement, indu-occupation et incendies

- **Défrichement** : 65 cas de petites parcelles allant de 25 à 2400 m et plus sont utilisé comme jardin potager le long de la zone périphérique.
- **Indu-occupation** : un recensement des indus occupants qui s'accaparent des lieux et faisant état de la présence de plus de 35cabanons.

- **Incendie de forêt** : en 2003 le parc national de gouraya a enregistré 18 foyers pour une superficie totale de 1,8 Ha. <sup>20</sup>



Figure 51 : les incendies

Source : Auteurs

<sup>20</sup> Plan de gestion du parc national de Gouraya

## IX.2 Les contraintes techniques

Plusieurs contraintes techniques menacent le parc naturel national de gouraya parmi elles, le manque de connaissances sur le fonctionnement biologique, les aires protégées ne doivent pas se limiter au personnel de formation forestière, doivent être aussi dotées d'équipes pluridisciplinaires, et d'un spécialiste des milieux marins, vétérinaire et d'autre.

## X. L'Analyse SWOT

<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Un site naturel rare et unique dans la ville.</li> <li>-une richesse paysagère</li> <li>-Parc terrestre, côtier et lacustre (lac Mézaïa)</li> <li>-Biodiversité variée et diversifiée (974 flore ,1224 faune)</li> <li>-Existence de sites historiques et pittoresques</li> <li>-Classement en réserve de biosphère</li> <li>-Existence d'une infrastructure d'accueil</li> <li>-Potentialités éco touristiques</li> <li>-Lieu de villégiature des populations locales</li> <li>Les plantes médicinales et aromatiques</li> <li>-l'agriculture de montagne, en matière d'emploi le secteur des forêts à crée 373 emplois permanents pour l'année 2005.</li> <li>-présence d'un musée de géologie initiée en 2003</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Superficie du parc réduite (nature juridique des terrains 70% privés)</li> <li>-Pression anthropique sur le milieu naturel</li> <li>-Parc habité et suburbain</li> <li>-Extension du tissu urbain sans tenir compte des spécificités du parc</li> <li>-Existence de sources de pollutions</li> <li>-Non classement de la partie marine en A.M.P.</li> <li>-Perturbation de la biodiversité</li> <li>-La surface réduite de la ceinture végétale nécessaire pour la reproduction de la faune</li> <li>-Héritage naturel délassé et empreinte écologique dégradé</li> <li>- les risques de sècheresse du lac mezaia en période de canicule</li> </ul>
<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Espace réservé pour la recherche scientifique</li> <li>-Nouvelles loi sur les aires protégées</li> <li>-Nouveau statut des parcs nationaux</li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sur fréquentation et Mal fréquentation</li> <li>-Pression sur le foncier</li> <li>-Classement d'une partie du parc comme secteur urbanisable.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>-Etablissement des conventions avec les universités</li> <li>-Diversités des partenaires</li> <li>-Exécution des programmes d'écodéveloppement</li> <li>-Disponibilité des sources de financement</li> <li>-Possibilité de renforcement des capacités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Exploitation de 03 carrières et d'une station d'enrobée</li> <li>-Retard dans la délocalisation de la décharge publique</li> <li>-Risque d'incendies importants</li> <li>-Prolifération de certaines espèces à risques</li> <li>-manque de sensibilisation et de d'éducation environnementale</li> <li>-Dégradation des ressources naturelles et culturelles et démaigrissement des plages causés par une extension urbaine désordonnée et non contrôlée (prolifération des constructions illicites et anarchiques, mauvaise gestion des eaux usées</li> </ul>
---	--

### Synthèse

Suite au diagnostic que nous avons fait on a constaté que notre aire d'étude souffre de plusieurs problèmes qui ont changé l'image de ce parc.

## Introduction

Sur la base du diagnostic et on se référant aux connaissances acquises dans la partie Thématique notamment l'analyse des exemples des parcs nationaux choisis, et en s'appuyant sur les orientations de plan de gestion, nous avons pu proposer un programme d'actions, aspirant à remédier aux problèmes identifiés dans le parc national de Gouraya.

### I. Les projections et les prévisions du plan de gestion du parc <sup>20</sup>

Le plan de gestion présente les perspectives du PNG en ce qui concerne les interventions et les aménagements au sein du parc pour le mettre en valeur, il a lancé quatre plans d'action depuis sa création qui sont :

**-Plan de gestion 1: 2000- 2004 :** c'est le premier plan établi il s'étale sur une durée de cinq ans.

**Les priorités de ce plan :** le premier plan de gestion est considéré comme l'inventaire différentes potentialités parmi ses actions principales en trouve : la remise en état des lieux du parc, l'aménagement d'infrastructures d'accueil, sensibilisation des scolaires et du grand public, l'Intégration de la population riveraine.

**- Plan de gestion 2: 2007- 2011 :** il s'étale sur une durée de quatre ans

-Exposé devant la commission de la direction générale des forêts chargée de la validation des plans de gestion le 7 mars 2007.

-Le plan de gestion est validé pour une durée de cinq années et il s'étale donc de 2007 à 2011.

Ils ont exécuté la première, la deuxième et la troisième phase alors que la quatrième et la cinquième phase, ont été transférées sur plan de **gestion 3 (2010- 2014)**

**-Plan quinquennal 2010-2014**

**Les priorités de ces deux plans sont :** le suivi des dossiers relatifs aux contraintes existantes (délocalisation de la décharge publique de Boulimat, mise à l'arrêt des carrières),le suivi du dossier de classement de la zone marine ,le sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine

---

<sup>20</sup> Plan de gestion du parc national de Gouraya

matériel et immatériel du parc, l'amélioration des conditions d'accueil du public, Intégration de la population locale par des actions d'écodéveloppement, et aussi le complément d'inventaire du plan de gestion 1.

**-Plan de gestion 4 (2014-2019)** : C'est un plan qui porte des prévisions futures pour la mise en valeur du parc naturel de Gouraya, sur les plans environnemental économique et social. Les objectifs de plans de gestion du parc naturel de gouraya sur les trois piliers, environnementaux, économiques, et socioculturels à court terme, à long terme : le plan de gestion du parc naturel de Gouraya a visé des objectifs à court terme, à moyen et long terme dans le but d'assurer un espace de la préservation de la diversité biologique et un lieu d'attraction touristique par excellence.

## II. Les actions prévues pour la mise en valeur du PNG

Nous allons essayer d'étudier les actions importantes projetées par les instruments d'urbanisme et le plan de gestion du parc tout en optant pour l'approche comparative.

- **Les prévisions des outils de planification urbaine(PDAU) <sup>21</sup>**

- Le PDAU intercommunale 2009 a proposé plusieurs actions pour mettre en valeur le parc national de Gouraya ; le schéma de structure suivant présente le parc comme une zone protégée, il montre aussi la création de relation entre la zone limite du parc et la ville d'un côté et entre la ville et la mer d'un autre côté, il nous dévoile aussi la mise en valeur de la cote de Boulimat et de Tazeboudjet.

---

<sup>21</sup> PDAU intercommunale de Bejaia, 2009



- Aménagement en boulevard-belvédère, d'un parcours qui est considéré comme axe historique, qui relie ighil el bordj a la porte de Gouraya.soustraire une bande de 50 mètre à la périphérie du parc de Gouraya pour donner à la ville de Bejaia des opportunités foncières et désenclaver les quartiers périphériques qui se trouvent au pied de mont gouraya tels que Dar Nacer Taassasst...



Figure 52 : image montrant le parcours proposé par le PDAU

Source : PDAU intercommunale de Bejaia, 2009

- Traitement global et équilibré de la côte maritime Tazeboudjt, Boulimat
- Projection d'un parc de loisir et de science qui englobera la mer et la montagne
- Exploitation de la ZET de Boulimat et de Tazeboudjt pour des fins touristiques.
- Projection des débarcadères (port de plaisance) a Boulimat, Tazeboudjt et Bejaia
- Délocalisation de la décharge publique de Boulimat et désaffectation des carrières Adrar Oufernou et SNTP-protection du patrimoine matériel et immatériel du parc (PNG zone protéger)<sup>21</sup>

<sup>21</sup> PDAU intercommunale de Bejaia, 2009

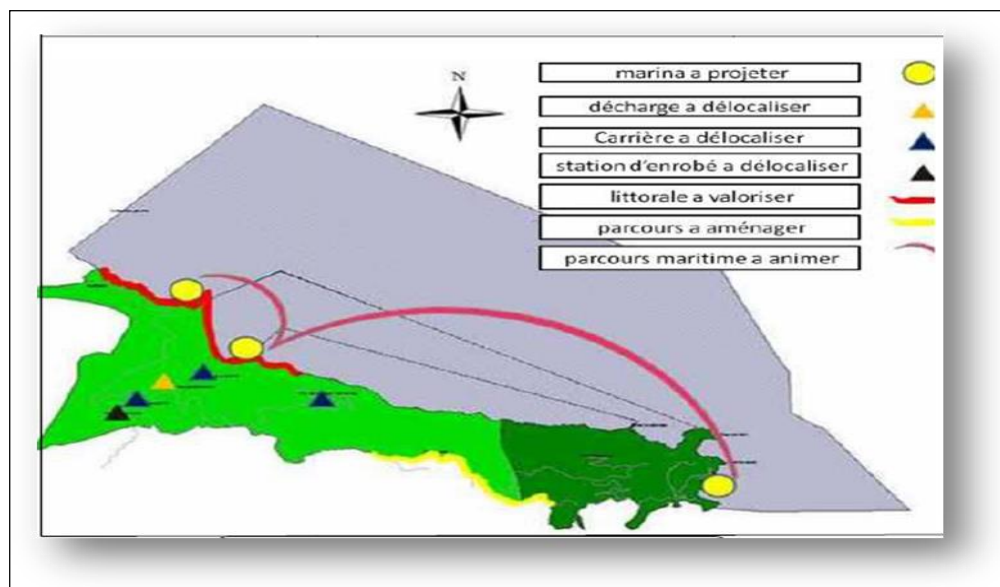


Figure 53 : carte illustrant les actions du PDAU

Source : PDAU 2009

### Synthèse

La délocalisation des différentes carrières, la décharge publique et la station d'enrobé montre la volonté du PDAU pour gagner l'enjeu de la valorisation du patrimoine naturelle ; le traitement et l'animation de la cote du parc permettra la découverte de la zone maritime du PNG et offrira une nouvelle destination et donc alléger le flux sur les zones du parc encombrées, l'aménagement du parcours historique vise la mise en valeur de la zone intermédiaire entre la ville et le PNG.

- Le PDAU n'a pas proposé des actions pour faire face à l'urbanisation anarchique dans la zone de transition du parc ; concernant aussi les treize villages, aucune action n'a été projeté, même remarque aussi pour la zone Est où le parc se contacte directement avec l'urbain. Donc le PDAU a basé complètement sur l'aspect touristique du parc, en négligeant les autres.

**Remarque :** la majorité des actions proposées par le PDAU ne sont pas encore concrétisées.

---

*Chapitre 02 : Etude des  
exemples de références.*

---

## III. Les actions

Objectifs	Les actions
Protection des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mise en place de brigade de surveillance</li> <li>-Travaux de dépollution des sites.</li> <li>-Ouverture des pistes.</li> <li>-Réhabilitation du peuplement nature.</li> <li>- restauration des sites dégradés.</li> <li>-Repeuplement des parcelles incendiées.</li> </ul>
Sensibilisation, éducation	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Campagnes de sensibilisation</li> <li>-Campagne de volontariat</li> <li>-Célébration de journées commémoratives</li> <li>-Distribution de plants forestiers</li> <li>-Distribution des supports didactiques</li> <li>-Exposition et portes ouvertes</li> <li>-Organisation d'activités sportives</li> <li>--Participation aux Rencontres Scientifiques</li> </ul>
Développement de tourisme durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Aménagement des aires de détente et de camping.</li> <li>-Aménagement des sentiers des voies et des parkings.</li> <li>-Valorisation de produits de terroir (collaboration, manifestation artisanales).</li> <li>-Amélioration des conditions ’accueil des visiteurs par la réhabilitation d’infrastructure (écomusées, centre d’information, centre de savoir-faire).</li> <li>-Création et réaménagement des aires de jeux.</li> <li>-Réhabilitation du paysage.</li> <li>-Travaux de confortement d’ouvrages touristiques.</li> <li>-Réalisation des entres du parc.</li> </ul>
Valorisation du patrimoine culturel et naturel	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Restauration des sites classés non prise en charge par la direction de la culture sans porter une structure nouvelle.</li> <li>-Faire connaitre de patrimoine historique.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>-Faire renaître et revivre les plantes médicinales</li><li>- Aménagement en boulevard-belvédère, d'un parcours qui est considéré comme axe historique, qui relie ighil el bordj à la porte de Gouraya.</li><li>-Surveillance des écosystèmes et suivi écologique et des habitats naturels,</li><li>-Projection d'un Equipement pour la valorisation de patrimoine naturel ou oliviers</li></ul>
--	---

## **Conclusion de la partie II**

Après avoir établi le diagnostic et le programme d'action à l'échelle de parc national de Gouraya, nous allons passer à notre projet architectural.

# **PARTIE III : PROJET ARCHITECTURAL**

Phase 01 : Analyse d'exemple de référence et programme

Phase 02 : Analyse contextuelle

Phase 03 : La genèse

Phase 04 : Document graphique

## **Introduction à la partie III**

Cette partie parle sur le projet architectural, la thématique, l'analyse d'exemple de référence tel que le academie des sciences de californie renzo-piano et musee des sciences naturelles-trente-italie, la conception et genese du notre projet.

A la lumière de l'analyse que nous avons menée, nous proposons ainsi un projet architectural s'intègre dans son contexte. Qui est une cité de la nature et des sciences.



## Phase 01 : Analyse d'exemple de référence et programme

### Introduction

Les menaces qui pèsent, actuellement, sur la diversité biologique végétale et animal, est une inquiétude cruciale qui a mobilisé le monde scientifique ; à conjuguer des stratégies efficaces, tant au niveau international que national.

Les plantes constituent un élément vital de la diversité biologique du monde et une ressource essentielle du bien être humain. Car, en dehors des plantes cultivées qui produisent notre nourriture et nos fibres de base, plusieurs milliers de plantes sauvages et médicinales revêtent une grande importance et un fort potentiel économiques et culturels pour la production de nourriture, de médicaments, de combustible, de vêtements et d'abris pour de nombreuses personnes à travers le monde. Mais aussi, elles jouent également un rôle clé pour le maintien des fonctions de base des écosystèmes et sont essentielles pour la survie de la vie animale mondiale.

### I. Choix du thème

Le parc national de Gouraya présente une richesse biologique manifestée par la diversité faunistique et floristique qui court une menace de détérioration et des risques de disparitions. La faune du parc national de Gouraya est riche et variée en espèces animales. Cette variété est étroitement liée à la diversité du paysage végétal ainsi qu'au climat doux et arrosé de la région.

A travers le plan d'action, La sauvegarde du patrimoine naturel de la zone PNG es l'une de nos priorité, nous avons donc choisi « La cité de la nature et des sciences » qui nous permettra de protéger, renaître et revivre les plantes médicinales afin de les faire connaître et de les utilisées pour la production des médicaments aussi bien pour rendre à la ville de Bejaia sa vocation pharmacologique. Il permettra aussi de protéger les singes magot qui sont menacés par le manque de consciences des hommes qui influencent sur leurs systèmes.

#### I.1 Définition de l'équipement <sup>22</sup>

Etablissement public à caractère scientifique et technique, dont l'objectif la connaissance et la découverte, la conservation, et la sauvegarde de la diversité biologique.

#### I.2 Missions du la cité de la nature et des sciences

- Connaissance de l'état et l'évolution de la faune et la flore et des habitats naturels.
- Identification, conservation, valorisation des éléments rares et menacés.

---

<sup>22</sup> <https://tel.archives-ouvertes.fr>

-L'information et l'éducation au public, à la connaissance, à la préservation, à la sauvegarde de la biodiversité pour renforcer le lien Homme et nature.

-Avancer la recherche et la formation dans le domaine de la biodiversité. Renforcer l'interaction Homme-Nature par l'utilisation des plantes médicinales afin de produire des médicaments naturels.

## II. Analyse des exemples

### II.1 Exemple 02 : Académie des sciences de Californie Renzo-Piano <sup>23</sup>

#### II.1.1 Présentation

Situé dans l'un des poumons verts de San Francisco ; conçu par Renzo Piano est un chef-d'œuvre de L'architecture durable, qui allie vues naturelles du parc Et des innovations techniques caractéristiques de l'architecture plus cohérente avec la biodiversité et le respect de la nature.



Figure 01 : vue de l'académie  
Source : <http://wikiarchitectura.org>

#### II.1.2 Description du projet

L'académie des sciences de Californie est une Institution à multiple facette ; scientifique engagé à la recherche de pointe et aux activités de sensibilisation, elle ambitionne aussi à trouver des façons nouvelles et novatrices pour engager et inspirer le public, ainsi la mission de l'académie d'explorer, d'expliquer et de protéger le monde naturel.

La nouvelle installation associe l'ensemble de douze bâtiments de l'Académie sous un grand toit "vert" 10,000 mètres carrés en forme de collines ondulées recouvertes de végétation. Ce gigantesque toit d'un hectare qualifié d. "vivant" recueille sur son sol, des plantes natives de Californie et d'autres fleurs sauvages.



Figure 02 : façade de l'académie  
Source : <http://wiki architectura.org>

<sup>23</sup> <http://wiki architectura.org>

### II.1.3 Programme de l'académie<sup>23</sup>

Espaces musée qui développe et fait connaître la thématique autour de laquelle il s'organise à savoir : a forêt tropicale, et le toit.

Il se compose de zones très uniques comme un aquarium, un planétarium et un livre vert à l'intérieur, outre les salles d'exposition différentes, contrairement galeries traditionnelles ont été conçus pour beaucoup de lumière naturelle. Au cœur du musée se trouve une immense salle avec un toit en verre, qui sert de café et de lieu de rassemblement pour les visiteurs.



Figure 03 : plan  
Source : <http://wiki.architectura.org>

Espaces	Photos
<p><b>Activités de recherches</b></p> <p>L'Académie conduit des recherches dans des nombreux domaines, principalement mais pas exclusivement en biologie : anthropologie, biologie marine, botanique, entomologie, herpétologie, ichtyologie, zoologie des invertébrés, mammalogie et ornithologie.</p> <p><b>Aquarium</b></p> <p>Parmi les caractéristiques les plus importantes de l'immeuble comprennent un grand réservoir d'eau, qui abritera les requins du musée et autres créatures des profondeurs. Un ascenseur permettra à la promenade publique à travers et au-dessous de ces grands réservoirs.</p> <p><b>Les dômes :</b></p> <p>Ces dômes sont de grands espaces, comme le planétarium ou le livre vert qui joue une forêt tropicale et qui proviennent de l'intérieur du bâtiment.</p>	Three photographs are arranged vertically. The top photo shows two people in white lab coats working in a laboratory with various glassware and equipment. The middle photo shows a large aquarium tank with people viewing it from below. The bottom photo shows a planetarium with a large dome and people inside.

<sup>23</sup> <http://wiki.architectura.org>

### Halls d'exposition

Les salles d'exposition auront accès à une partie du toit, créant ainsi des opportunités pour l'affichage extérieur.

Comprend des présentations sur l'évolution des espèces à Madagascar et dans les îles Galapagos, et les effets du changement climatique en Californie. Il ya aussi une section consacrée à l'Afrique.

### La cafétéria :

Au cœur du musée se trouve une immense salle avec un toit en verre, qui sert de café et de lieu de rassemblement pour les visiteurs



## II.1.4 Les concepts du projet <sup>23</sup>

Le projet est conçu dans une dimension écologique et en se basant sur des principes de développement durable qui sont la base pour le fonctionnement de cet équipement.

- **Green Roof**

La terrasse de l'immeuble, qui est une surface ondulée de 10.000 mètres carrés en hommage aux collines de San Francisco, est couverte avec 1,7 millions de plantes indigènes, couronne un espace public de 112.000 mètres carrés. Ce "toit vivant" sert à refroidir l'intérieur du bâtiment. Il a également 60.000 cellules photovoltaïques pour produire de l'énergie et des panneaux solaires pour produire l'eau chaude.

Les propriétés d'isolation thermique réduisent l'utilisation de la climatisation.



Figure 04 : le toit vivant de l'academie  
Source : <http://wikiarchitectura.org>

<sup>23</sup> <http://wikiarchitectura.org>

- **Chaleur et humidité** <sup>23</sup>

Chaleur par le sol en réduisant les besoins en énergie de 5-10%.

Mise en œuvre de systèmes de récupération de chaleur.

Le toit vert génère une isolation thermique qui rend inutile de recourir à des systèmes de climatisation.

Fenêtres à haut rendement ont été utilisés dans tout le bâtiment. Pour garder les pièces de musée dans le système d'humidité requis a été utilisé pour l'humidité osmose inverse.



Figure 05 : l'espace intérieure  
Source : <http://wikiarchitettura.org>

- **Matériaux de construction recyclés**

Plus de 90% des matériaux de démolition ont été recyclés  
9.000 tonnes de béton, 12.000 tonnes d'acier.

Au moins 50% du bois a été planté de façon durable.

Acier recyclé a été utilisé par 100% pour la structure du bâtiment.

L'isolation des murs du bâtiment sont prises en fonction de jeans recyclés.

Au moins 20% de matériaux locaux ont été élaborés à

quelques A une composition de béton à partir de déchets industriels.

Miles de l'immeuble, le renforcement de l'industrie locale et la réduction des émissions, le transport de matériaux.



Figure 06 : le recyclage des matériaux  
Source : <http://wikiarchitettura.org>

<sup>23</sup> <http://wikiarchitettura.org>

- **Renouvelables**

Une aile périmétrique contient 60.000 cellules photovoltaïques capables de produire 213.000 kilowatts par an (au moins 5% des besoins totaux). Cela empêche une grande quantité d'émissions de CO2 par an.



Figure 07 : vue de toit  
Source : <http://wikiarchitectura.org>

- **Consommation d'eau**

L'absorption et la réutilisation des eaux de pluie.

L'eau des aquariums sera prélevée directement dans l'Océan Pacifique et sera filtrée de ses nitrates, ce qui lui permettra d'être recyclée par la suite. L'eau des toilettes sera de l'eau de récupération de la ville de San Francisco.

## II.2 Exemple 02 : Musée des sciences Naturelles-Trente-Italie-Renzo-Piano

Œuvre de Renzo Piano, a ouvert ses portes le juillet 2013 dans la ville de Trente en Italie, un espace de 12 000 mètres carrés est dédié à l'exploration de la relation entre l'homme et l'environnement, d'une multitude de façons. La structure architecturale du Musée, avec son profil articulé entre les vides et les pleins réfléchis par le plan d'eau qui traverse tout le site, est un hommage au paysage naturel environnant.



Figure 08 : vue de projet  
Source : <http://trentinocorrierealpi.gelocal.it>

### II.2.1 Le contexte du projet

Le site de la friche industrielle des usines Michelin, qui a été l'objet d'un plan de requalification urbaine, toujours signé par Renzo Piano, prévoyant la construction d'édifices résidentiels et commerciaux, de bureaux et d'espaces publics .



Figure 09 : Le projet dans son contexte  
Source : <http://trentinocorrierealpi.gelocal.it>

Le contexte est également un site naturel s'allonge diagonalement sur le long d'une rivière, des vues panoramiques se dégagent vers les montagnes.

Le projet s'inspire du contexte naturel, l'architecte opte pour un projet durable. Le 'MUSE' sera l'hôte de la plus grande exposition de dinosaures de la région alpine de Trente, un musée inextricablement lié à son site, qui analyse en profondeur la formation des Dolomites et la naissance des Alpes. <sup>24</sup>

<sup>24</sup> <http://trentinocorrierealpi.gelocal.it>

## II.2.2 Les concepts du projet <sup>24</sup>

- **L'intégration dans le contexte naturel**

Le toit en pente raide, le vitrage qui rappelle les façades montagneuses voisines, le musée s'intègre parfaitement dans son environnement et contribue au dialogue entre la nature et le développement technologique.

Métaphore de la montagne

'Tout de blanc et de verre, tout de neige et de glace', le nouveau musée des sciences de Trente, Les montagnes toutes proches sont également rappelées dans la division par étages du parcours de visite organisé comme découverte et analyse de l'évolution, de l'environnement, de l'innovation, de la biodiversité et de l'expérimentation. Une succession d'espaces et de volumes avec une grande flexibilité d'aménagement. Construit selon les critères de l'éco-compatibilité et de l'économie d'énergie, l'édifice a obtenu la certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design)



**Figure 10 : vue d'ensemble du projet**  
Source :<http://trentinocorrierealpi.gelocal.it>



**Figure 11 : croquis : les toits inclinés**  
Source :<http://trentinocorrierealpi.gelocal.it>

- **L'eau**

Les façades du projet, façonnées en verres réfléchissent le plan d'eau qui traverse le site.



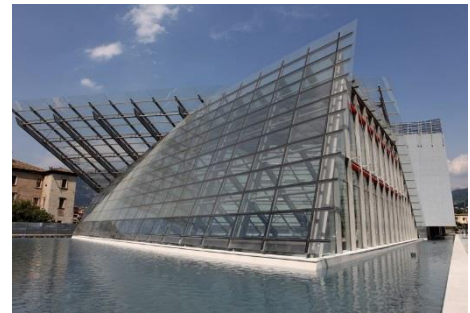
**Figure 12 : le plan d'eau**  
Source :<http://trentinocorrierealpi.gelocal.it>

<sup>24</sup> <http://trentinocorrierealpi.gelocal.it>



- **La transparence et La légèreté<sup>24</sup>**

S'exprime clairement sur l'ensemble du projet à travers la manière de façonner les différents éléments ainsi qu'à travers les matériaux (l'acier et le verre), qui exprime une harmonie avec la nature environnante. « Tout de blanc et de verre, tout de neige et de glace. »



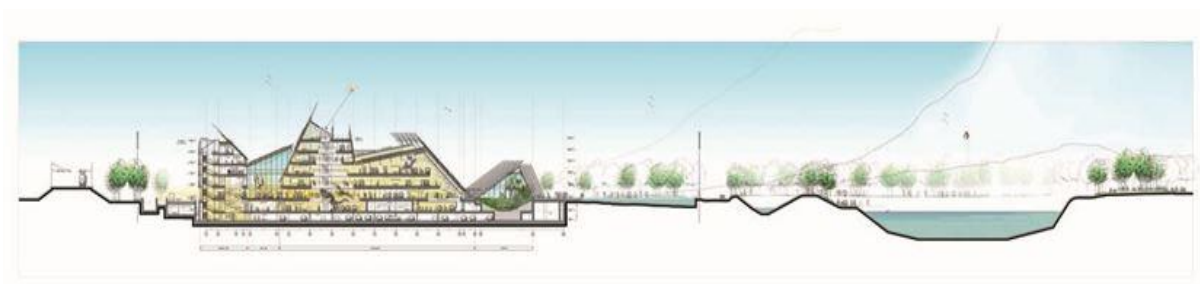
**Figure 13: utilisation du verre**  
Source : <http://trentinocorrierealpi.gelocal.it>

- **La durabilité**

Des panneaux photovoltaïques sur le toit, une usine de tri-génération d'énergie à haut rendement énergétique avec un système géothermique fournira une grande partie des besoins en énergie du bâtiment. Une pierre verte sur la peau de l'édifice est conçue Pour absorber l'énergie solaire thermique et la ventilation naturelle est prise en compte pour réduire le refroidissement mécanique.



**Figure 14 : la légèreté et la transparence**  
Source : <http://trentinocorrierealpi.gelocal.it>



**Figure 15 : la coupe sur l'ensemble de projet**  
Source : <http://trentinocorrierealpi.gelocal.it>

<sup>24</sup> <http://trentinocorrierealpi.gelocal.it>

Des matériaux renouvelables comme le bambou est présent dans les étages tandis que le reste du bâtiment sera doté d'une foule de matériaux d'origine locale. L'eau de pluie récoltée du toit devrait permettre de réduire l'utilisation d'eau potable de l'immeuble de 50%.

### II.3 Exemple 03 : La Maison des plantes médicinales de Flobecq

#### Introduction

Les plantes ont depuis toujours eu une importance primordiale pour la santé des hommes. Elles constituent aujourd'hui une part très importante des ingrédients présents dans nos médicaments. Autrefois, pas de chimie et donc la pharmacopée traditionnelle devait tout aux simples, aux herbes cueillies ou cultivées par les spécialistes d'alors, herboristes, apothicaires et rebouteux.

#### II.3.1 Historique<sup>25</sup>

Les plantes médicinales à Flobecq : Une réalité historique  
La région de Flobecq dans le Hainaut est particulièrement connue pour sa tradition en matière de plantes médicinales remontant au XVI<sup>e</sup> siècle. En 1929, on comptait encore une superficie totale de 23 hectares consacrée à cette culture. Les champs et jardins d'autrefois ont vu fleurir l'angélique, la camomille, la bardane, la jusquiame, la guimauve, la menthe, la valériane, l'aunée, la mauve, le bouillon blanc et les têtes de pavot jusque dans les années 1950.



Figure 16 : vue sur la maison  
Source : [http:// flobecq.net/content/la-maison-des-plantes-medicinales](http://flobecq.net/content/la-maison-des-plantes-medicinales)

#### II. 3.2 Description de La Maison des plantes médicinales de Flobecq

La Maison des plantes médicinales est d'abord un musée consacré à l'histoire des herbes thérapeutiques depuis l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui. Un parcours didactique complété par un jardin comptant plus de 80 espèces de plantes médicinales. Sur place vous trouverez également une grande quantité d'informations et de documentation sur les plantes médicinales,



Figure 17 : les jardins extérieurs  
Source : [http:// flobecq.net/content/la-maison-des-plantes-medicinales](http://flobecq.net/content/la-maison-des-plantes-medicinales)

<sup>25</sup> <http://flobecq.net/content/la-maison-des-plantes-medicinales>

la phytothérapie, l'aromathérapie ou la gemmothérapie.

C'est ensuite une boutique spécialisée où vous pourrez acquérir des produits liés aux plantes, huiles essentielles, tisanes, etc.

L'endroit accueille également un espace détente et met à votre disposition toute une série d'animations, promenades, week-ends thématiques, etc.

### II.3.3 La Maison des plantes médicinales de Flobecq<sup>25</sup>

C'est aussi :

- un parcours didactique
- des promenades découvertes et contées
- un espace détente où vous dégusterez quelques spécialités à base de plantes (angélique, sureau, tilleul, camomille, millepertuis, ...)
- une boutique spécialisée (tisanes, plantes médicinales séchées, aromathérapie, shampoing, produits de bien-être, huiles végétales, phytothérapie, bougies parfumées naturelles, livres, etc.)
- un magnifique jardin de plantes médicinales comptant plus de 80 espèces de plantes et sa terrasse avec fontaine et plantes aquatiques)
- un parcours des animations ponctuelles et week-ends thématiques à découvrir



**Figure 18 : les parcours**  
Source : <http://flobecq.net/content/la-maison-des-plantes-medicinales>



**Figure 19 : le jardin de plantes médicinales**  
Source : <http://flobecq.net/content/la-maison-des-plantes-medicinales>



**Figure 20 : Exposition**  
Source : <http://flobecq.net/content/la-maison-des-plantes-medicinales>



**Figure 21 : atelier éducatif**  
Source : <http://flobecq.net/content/la-maison-des-plantes-medicinales>

<sup>25</sup> <http://flobecq.net/content/la-maison-des-plantes-medicinales>

## Synthèse

Les exemples analysés sont proche de notre thématique et de notre contexte d'intervention, dans ce but nous les avons choisi, afin qu'il soit des pilotes pour notre projet et des références lors de la conception, en s'inspirant des concepts et la manière dont ces projet sont intégrés avec leur environnement.

Le programme de ces équipements s'étale au-delà de la limite de la thématique et intègre le principe de la détente et le loisir pour une meilleure attractivité des visiteurs, ce qui sera utilisée pour notre projet.

## III. Programme général

Le patrimoine naturel du parc national de Gouraya présente des enjeux forts pour la région tel que la force paysagère et une richesse faunistique et floristique. Des problèmes de pollution ainsi qu'une méconnaissance des données mettent en péril ce bien commun. La cité de la nature et des sciences est un projet proposant un programme mixte. D'abord, des espaces de recherche privés pour organiser le recensement et le suivi des milieux naturels. Ensuite des espaces publics permettant la diffusion et la sensibilisation des populations sur les enjeux du patrimoine naturel.

### III.1 Fonction de base

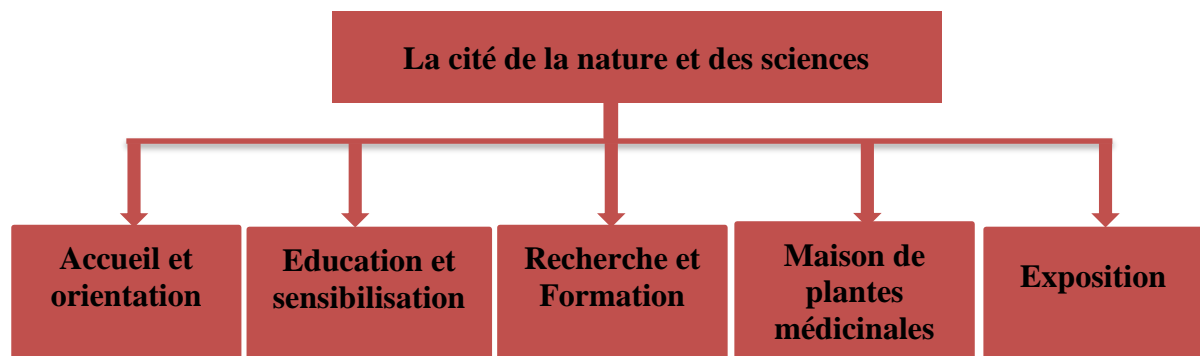


Figure 22 : fonction de base de la cite de la nature et des sciences  
Source : Auteur

### III.2 Programme qualitatif

- **Recherche et formation**

Elle constitue des laboratoires (chaque laboratoire s'occupe d'un écosystème) qui permettront d'effectuer des analyses d'eau, de sols, de la faune et flore. Et aussi c'est un espace pour développer d'autre recherche sur l'écologie et la protection des parcs nationaux.

Comme on peut aussi organiser des séminaires ; des colloques ; journées d'étude mais toujours sur les thèmes de la nature ; l'environnement ; les réserves naturelles...



Figure 23 : espace de recherche  
Source : <http://google/recherchelaboratoire>

- **Education et sensibilisation**

C'est une entité destinée à l'apprentissage des notions de base sur l'environnement et l'écologie en général et pour sensibiliser les visiteurs sur l'importance de cette zone humide en particulier notamment sur sa protection pour éviter le déséquilibre écologique. cette entité contient des activités pour toute les tranches sociale.



Figure 24 : atelier pour enfants  
Source : <http://google/educationenvironnemental>

- **Exposition**

C'est le lieu de concentration et de présentation de tous les écosystèmes de la réserve naturelle de sa faune et flore, elle présente la principale attraction.

- ✓ exposition permanente
- ✓ exposition temporaire

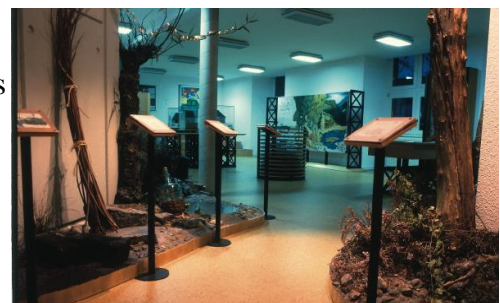


Figure 25 : expositions  
Source : [http:// google/exposition](http://google/exposition)

- **Détente et loisir**

Se sont les différentes fonctions permettraient de ramener le public vers le projets et par conséquent une meilleure rentabilité tout en étant ouvert sur sont environnement. On distingue les fonctions suivantes:

- ✓ Restauration
- ✓ Places
- ✓ Esplanade
- ✓

- **Gestion et orientation**

Assure une coordination cohérente entre les parties Du projet et assure une gestion de la réserve naturelle entière. On retrouve notamment

- ✓ administration
- ✓ l'accueil



**Figure 26 : détente et loisir**  
Source : <http://google/esplanade>



**Figure 27 : l'accueil**  
Source : <http://google/accueil>



**Figure 28 : salle de réunion**  
Source : <http://google/salle de réunion>



**Figure 29 : laboratoire**  
Source : <http://google/recherchelaboratoire>



**Figure 30 : visites guidés**  
Source : [http:// google/visiteforet](http://google/visiteforet)



**Figure 31: panneaux d'exposition**  
Source : <http://google exposition>

## III.3 Programme surfacique

ENTITE	ESPACE	SURFACE
Accueil et administration	Hall d'accueil	100 m <sup>2</sup>
	Réception	50 m <sup>2</sup>
	Bureau pour les visites guidées	20 m <sup>2</sup>
	Salle d'accueil pour les groupes scolaires	20m <sup>2</sup>
	Bureau directeur	30 m <sup>2</sup>
	Bureau secrétaire	20 m <sup>2</sup>
	Salle de réunion	60 m <sup>2</sup>
	Bureaux pour association	20 m <sup>2</sup>
Recherche et formation	Laboratoires	120 m <sup>2</sup>
	Bureau pour les chercheurs	120 m <sup>2</sup>
	Salle de réunion	40m <sup>2</sup>
	Salle d'expérimentation	35 m <sup>2</sup>
	Salle de conférence	220 m <sup>2</sup>
	auditorium	300 m <sup>2</sup>
	Restaurant	200 m <sup>2</sup>
	Serre des plantes médicinales	300 m <sup>2</sup>
Maison des plantes médicinales	Restaurant à base des plantes	135 m <sup>2</sup>
	Salon de thé traditionnel	70 m <sup>2</sup>
	Vente des produits cosmétiques	135 m <sup>2</sup>
	Pharmacie	165 m <sup>2</sup>
	Exposition et vente des fleurs	115 m <sup>2</sup>
	Exposition audiovisuelle	75 m <sup>2</sup>
	Exposition historique	130 m <sup>2</sup>
Education et sensibilisation	Ateliers	100 m <sup>2</sup>
	Bibliothèque pour enfants	50 m <sup>2</sup>
	Salle informatique	70 m <sup>2</sup>

	Salle de jeu	50 m <sup>2</sup>
Les patios		250 m <sup>2</sup>
Surface totale		3000m <sup>2</sup>

## Phase 02 : Analyse contextuelle

### I. Choix de site

Notre choix s'est porté sur les oliviers sur vue l'importance des avantages qu'elle offre : la proximité à la mer, forêt facilite l'approvisionnement en espèces marines et forestière pour l'expérimentation, la recherche et l'exposition. L'assiette bénéficie des vues panoramiques sur la ville, la mer et le mont Gouraya. Nous jugeons également que l'assiette va beaucoup contribuer à l'articulation entre les trois volets terrestre, marin et archéologique.



Figure 32 : carte de site des oliviers  
Source : <http://google>

### II. Les limites de l'assiette

Au Nord : des stades de tennis.  
A l'EST : la forêt des oliviers.  
A l'OUET : le lycée des oliviers  
Au Sud : anciennes bâtisses.



Figure 33 : vue depuis le site  
Source : auteur

### III. Morphologie

Terrain plat. Il est surélevé par rapport à son entourage ce qui lui permet une bonne orientation et des vues vers la mer et djebel Gouraya.

### IV. Orientation et Accessibilité

L'assiette est orientée Est-Ouest et bien ensoleillée.  
L'assiette d'intervention est accessible par un parcours mécanique et piétons du côté nord.



Figure 34 : vue depuis le site  
Source : auteur



## V. Les avantages

Situation du site dans la vieille ville dans une zone historique (les oliviers).

Sa proximité des équipements de protection de l'environnement (PNG, ...).

Ce site est parfaitement surélevé par rapport à son entourage ce qui lui permet une très bonne orientation et des vues panoramiques vers la mer et djebel Gouraya

## VI. Le gabarit du voisinage

Leurs gabarit est de R+1

Les maisons individuelles se trouvent à l'ouest du site

Le lycée est oliviers, il se développe en R+2



Figure 35 : Le gabarit du voisinage

Source : auteur

## VII. la végétation

Eucalyptus, les oliviers et autres plantes sauvages



Figure 36 : la végétation du site  
Source : auteur

### Synthèse

Le site des oliviers recèle des potentialités et caractéristiques en vue de sa situation, son orientation et sa morphologie qui favorisent la conception du projet. Il est l'intermédiaire entre l'urbain et le naturel.

## Phase 03 : La genèse

### I. L'idéation

Le projet architectural est l'aboutissement d'un processus méthodologique. Constitué de plusieurs étapes complémentaires afin d'aboutir au projet architectural.

C'est l'ensemble des concepts, qui pilotent l'idée de base du projet fondé sur un appareillage théorique qui puise ses fondements à partir du site, thème et programme.

Les concepts liés au thème :

- **Rapport nature /architecture :** Il sera concrétisé par l'introduction du végétal comme un élément de composition dans le projet et aussi à travers la transparence de la façade pour assurer le prolongement de l'espace intérieur vers l'extérieur.
- **Durabilité :** ce concept est illustré par l'utilisation des principes de développement durable qui sont une exigence écologique par rapport au choix de matériaux, gestion de l'énergie, l'orientation, l'implantation... etc.
- **Parcours :** Ce concept doit être présent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du projet, il sera traduit par des séquences et événements capables de coordonner les

différentes ambiances et multiples activités. Il permet donc d'orienter les déplacements dans le projet.

- **Convivialité** : La qualité d'un projet ne dépend pas seulement des services du bâtiment qui l'abrite elle est aussi générée par l'ambiance qui y règne, cette ambiance revient surtout aux contacts humains qui créent entre les occupants au sein du projet, les expositions, les boutiques et différents services sont des lieux d'échange et de rencontre ce qui incite les occupants à passer le plus de temps au sein du projet
- **Animation** : le projet doit être un espace de vie et de dynamique inverser le rôle du visiteur d'un spectateur vers un acteur dans le changement de la situation dégradée de l'environnement.
- **L'unicité** : Consiste à unir les différentes parties du projet pour avoir une image cohérente et unique.

## II. Les concepts liés au site

- **Intégration à l'environnement** : Elle est importante pour que la conception soit noyée dans son milieu et n'apparaît pas comme un élément étranger et être en accord avec son environnement.
- **La continuité historique** : le projet architectural est un rappel visant la sauvegarde et la mise en valeur la conservation et la continuité historique
- **Horizontalité**
- **Identité du lieu**
- **Le patio** : Dans la maison traditionnelle, le patio est l'espace où se déroulent les activités les plus importantes.

«La cour, on l'appelle wested-dar (le centre de la maison) », le patio est l'espace centrale qui dessert vers les autres espaces, ou « on y cultive dans des bacs des plantes grimpantes qui en font un jardin parfumé, et qui monte à l'assaut du soleil vers l'étage et parfois jusqu'à la terrasse »1. c'est un espace de communication et d'échanges sociaux par excellence.

Dans notre projet, c'est un espace central, qui est un lieu de rencontre, de communication et d'exposition.

## III. Genèse du projet

Notre projet s'inscrit dans une démarche d'intégration maximale dans le paysage. Il se compose avec les éléments paysage.

### III.1 ère étape : Axialité

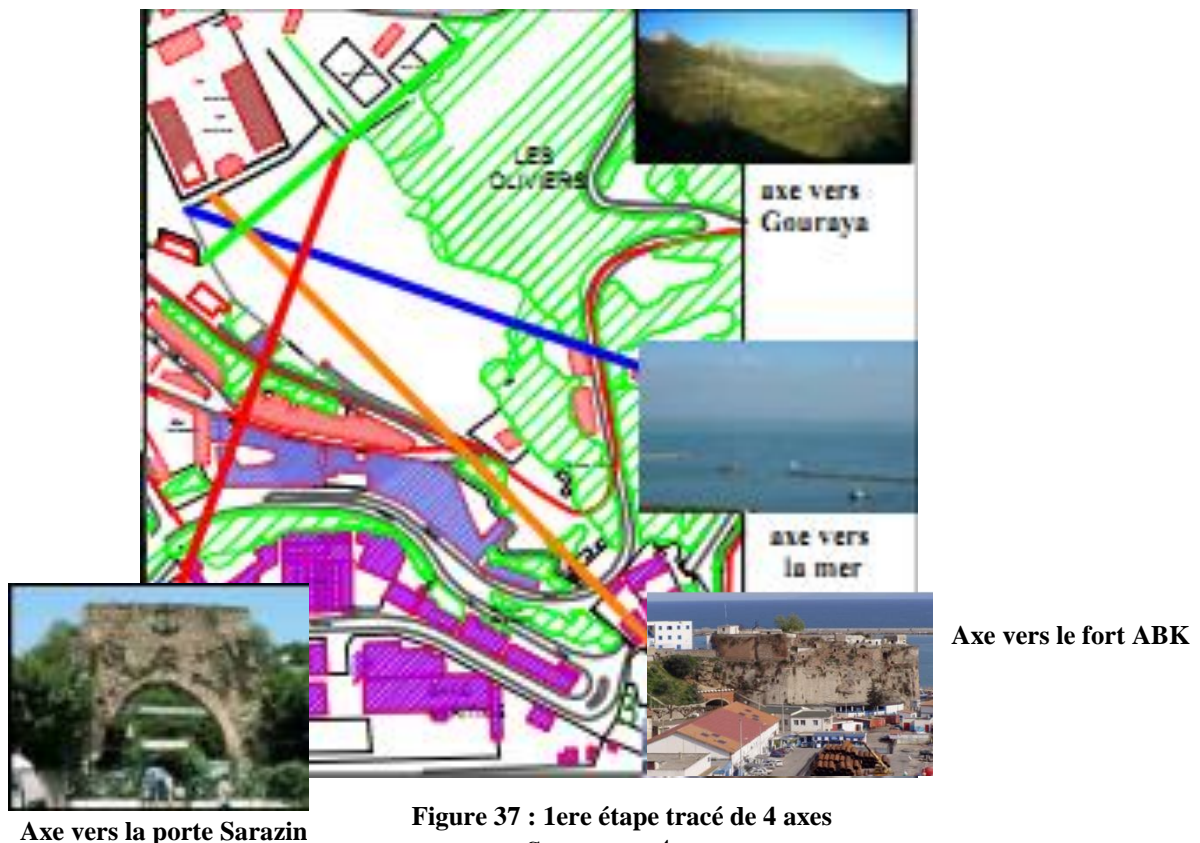
Le tracé des axes paysagers :

1<sup>er</sup> axe vers le mont Gouraya

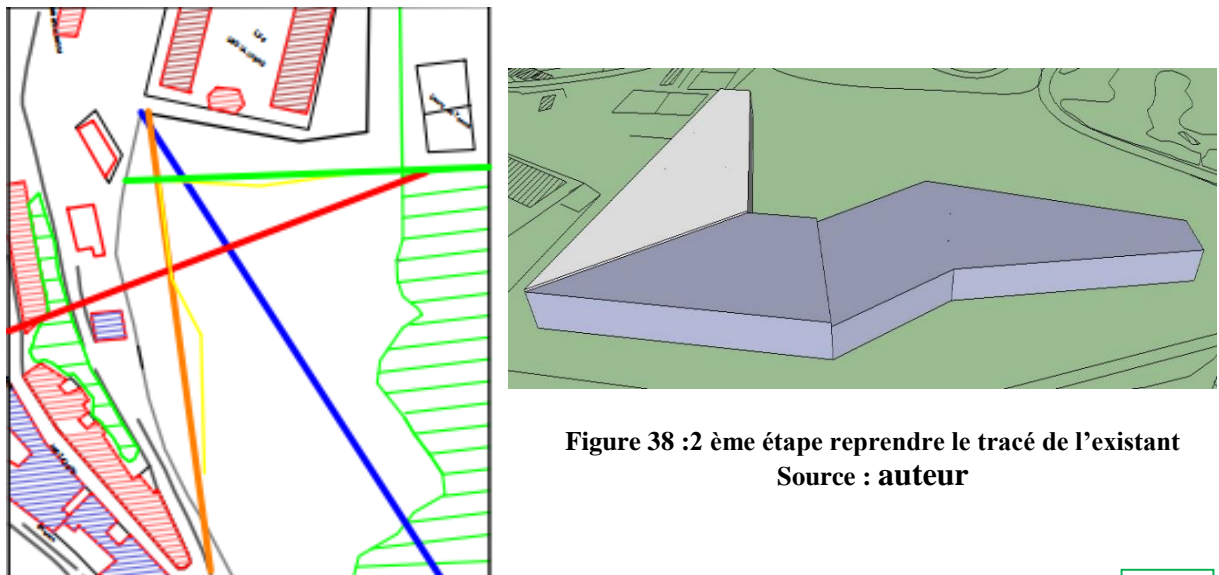
2eme axe majeur vers la mer Ils sont tracées afin d'établir une relation visuelle entre le projet et son environnement il est orientée vers deux direction qui sont la mer et le mont Gouraya

3eme axe vers le fort Abk

4eme axe vers la porte Sarazin Pour la mémoire des lieux et une continuité urbaine



**III.2 2eme étape :** Reprendre le tracé d'existants afin d'avoir une continuité Avec l'urbain et une intégration complète avec le contexte.



### III.3 3eme étape

Création d'une perse visuelle qui suit l'axe orienté vers la mer matérialisée comme parcours de convivialité destiné à toutes les catégories .

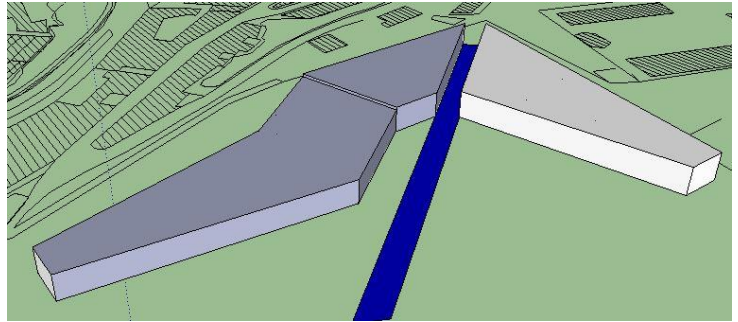


Figure 39 :3 eme étape création d'une perse  
Source : auteur

### III.4 4eme étape

La fragmentation : Fragmenter et aérer le projet en alternant le vide et le bâti pour profiter au mieux des vues panoramiques vers la mer et vers le mont Gouraya.

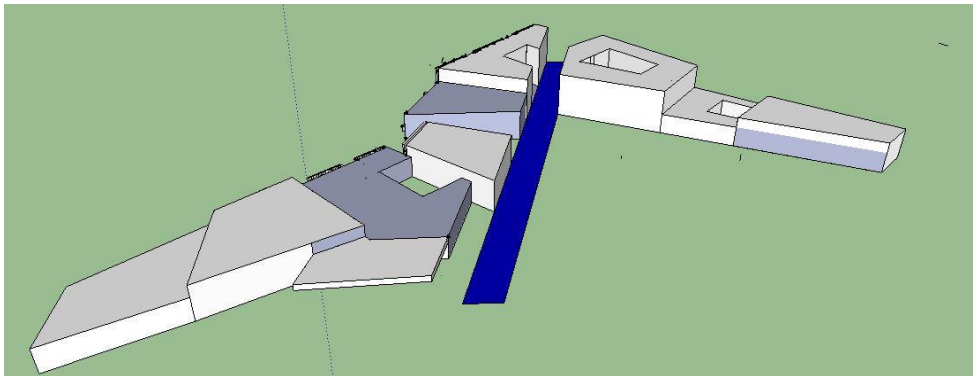


Figure 40 :4 eme étape la fragmentation  
Source : auteur

### III.5 5eme étape

Articulation :

Articulation par des couvertures horizontales et inclinées pour unifier la composition générale du projet.

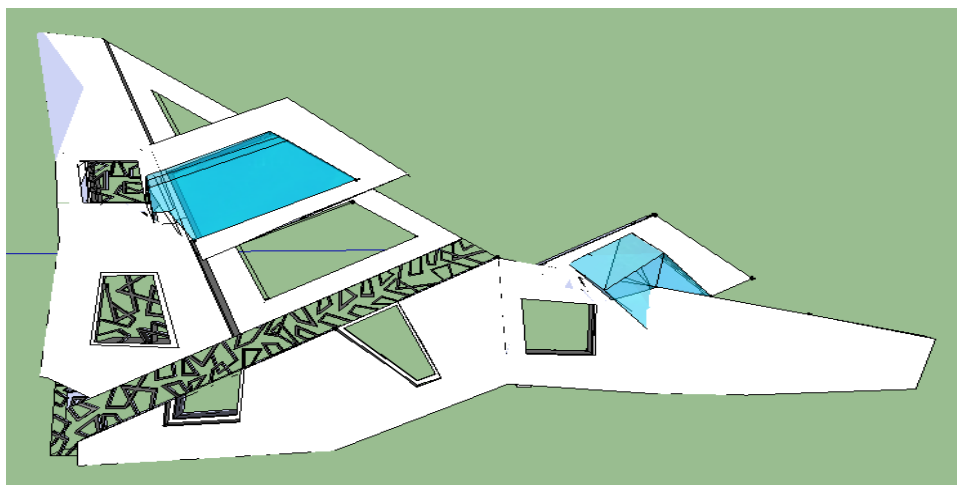


Figure 41 :5 eme étape l'articulation  
Source : auteur

IV. Evolution de projet

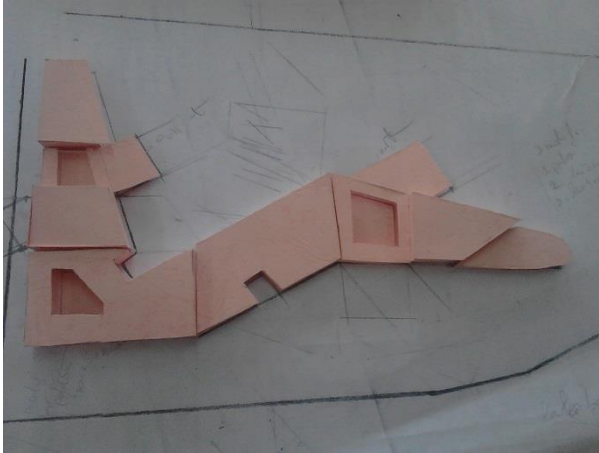


Figure 42 :1 ère maquette  
Source : auteur



Figure 43 :2eme maquette  
Source : auteur

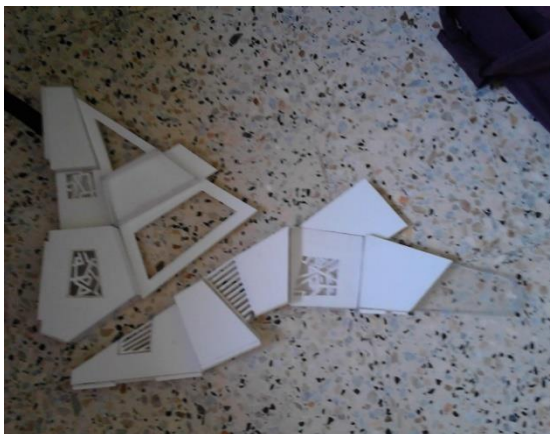


Figure 44 :3eme maquette  
Source : auteur

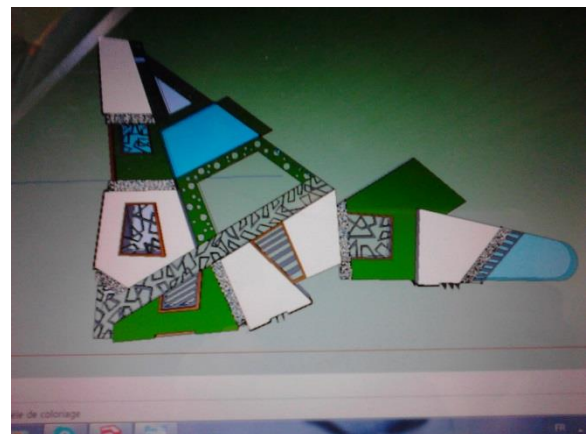


Figure 45 : le projet  
Source : auteur

## V. Description du projet

La composition volumétrique du projet se présente comme un ensemble de formes géométriques simples composées de triangles et de trapèze.

Avec un gabarit de R+1 maximum ; il s'intègre parfaitement dans son milieu et accentue le concept d'horizontalité avec une surélévation de la façade (9m) et la création des patios pour la lumière naturelle.

L'accès principal se fait du côté nord depuis l'arrivée de chemin des oliviers, à l'extrémité un parking est aménagé pour éviter la circulation de véhicule à l'intérieur, favorisant ainsi les modes de déplacements écologiques et offrant une promenade et découverte pour le visiteur.

Notre projet se compose de quatre entités importantes :

- **Entité 01 : D'accueil et d'orientation**

Assure une coordination cohérente entre les différentes parties. Cette entité est en relation avec l'entité éducation et sensibilisation qui se développe sur deux niveaux il est constitué d'espaces d'exposition et de lecture afin de diffuser les richesses et l'importance de ce parc, et les ateliers qui seront aménagés au profit des visiteurs pour une variété d'activités.

- **Entité 02 : Maison des plantes médicinales**

Qui se développe sur 2 niveaux La Maison des plantes médicinales est d'abord un musée consacré à l'histoire des herbes thérapeutiques au fil de l'histoire jusqu'à aujourd'hui. Sur place on trouve également une grande quantité d'informations et de documentation sur les plantes médicinales, la phytothérapie l'aromathérapie ou la gemmothérapie.

C'est ensuite une boutique spécialisée où nous pourrions acquérir des produits liés aux plantes, huiles essentielles, tisanes, etc.

ainsi qu'une serre de biodiversité qui fera l'objet d'une exposition et de la production des espèces existantes.

- **Entité 03 : Détentes et loisir**

- Un espace détente où on peut déguster quelques spécialités à base de plantes.

- Une boutique spécialisée (tisanes, plantes médicinales séchées, aromathérapie, etc.)

- Un parcours commun, d'échange, de communication et de convivialité vers lequel converge l'ensemble des usagers.

Ces espaces sont organisés autour d'un patio aménagé comme espace d'exposition et de jardin.

- **Entité 04 : Recherche et formation**

Il abrite des espaces dédiés aux chercheurs à savoir laboratoires qui traiteront les sujet relatifs à la flore les plantes médicinales, salle de lecture scientifique, bureaux pour les chercheurs, salle de réunion et une serre des plantes médicinales. et une salle de conférence et un auditorium et une grande pharmacie de production.

Le projet aussi propose des espaces de détente permettant ainsi au public de trouver des lieux agréables de repos en plein paysage naturel.

- **Pour les façades**

On a opté pour un contraste modernité tradition avec des baies vitrées et moucharabié, en référence au **Palais La PERLE (Ksar El LOULOUA)** : situé sur la crête de Bridja (hôpital), actuellement sur l'emplacement du lycée des oliviers. Il fut construit par le roi Nacer pour lui et sa famille.

## VI. Principes de développement durable utilisé

- **Le toit végétal**

Les toitures végétalisées compensent les espaces verts supprimés par la construction ou l'aménagement et restituent un paysage naturel. Elles créent de nouveaux habitats pour la flore et la faune et retiennent les eaux de pluies à la parcelle. De plus, les toitures végétalisées améliorent le

climat, fixent les poussières atmosphériques, offre une performance intéressante pour l'acoustique et la thermique du bâtiment. En conséquence, des économies d'énergie sont faites sur le chauffage l'hiver et sur la climatisation l'été. Les toitures végétalisées augmentent la durée de vie des étanchéités en les protégeant d'un vieillissement prématuré provoqué par les U.V., les chocs thermiques et la grêle.

- **Choix des matériaux durable**

-**Le béton** : il présente des caractéristiques de durabilité, il participe à la régulation thermique du projet, il assure une constance de la température et donc un confort accru des occupants en

Une toiture végétalisée est composée de différentes couches qui reposent sur la structure :

- 1 : Pare-vapeur
- 2 : Isolation
- 3 : Couche de séparation isolant / étanchéité
- 4 et 5 : Etanchéité anti-racinaire
- 6 : Nappe géotextile filtrante
- 7 : Support drainant
- 8 : Substrat
- 9 : Végétalisation

A, B et C : couches d'arrêt de la végétalisation

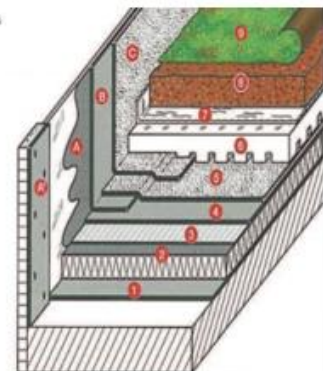


Figure 46 : détail de toit végétal

Source : Google



hivers et en été, le béton contribue aussi à améliorer le confort acoustique.

**-Le verre :** ce matériau assure non seulement la continuité entre l'intérieur et l'extérieur mais aussi limite la consommation d'éclairage artificiel. En hiver ce matériau favorise les Apports d'énergie solaire pour diminuer les consommations de chauffage.

## **Conclusion générale**

Ce Projet de Fin d'Etudes portant sur l'aménagement d'une cité de la nature et des sciences, nous a permis de réfléchir sur le rôle de la sensibilisation et l'éducation environnemental sur l'intérêt des parcs nationaux dans le monde et particulièrement en Algérie.

A travers ce modeste travail, nous avons voulu répondre à des préoccupations actuelles qui touchent le parc national de Gouraya et de faire face à certaines problématiques dont il souffre comme la pollutions engendrées par le rejet d'eaux industrielle non traite les émissionsde gaz nocif, les incendies, la production de déchets dangereux, la déforestation, de désertification, l'exploitation des ressources naturelles par exemple les eaux et les sols, les flux touristiques important et non régulé et posent des problèmes et menace le PNG.

Alors que la gestion des ressources naturelles, la préservation de l'environnement et de la qualité de notre cadre de vie est un devoir commun pour transmettre cet héritage aux générations futurs, La ville de Bejaia devra être plus vigilante en ce qui concerne la protection du patrimoine naturel. En tant que ville ouverte depuis peu au tourisme interne sans y être préparé et sans avoir les moyens de faire fasse a un flux touristiques aussi important qui ébranle et porte atteintes aux écosystèmes.

---

*Phase 04 : Document  
graphique*

---

# Bibliographie

## Ouvrage :

Raphael Larrère, Bernadette Lizet, Martine berlan-Darqué, Coordinateurs « Histoire des parcs nationaux Comment prendre soin de la nature ? », Edition Que, 2009.

## Thèses :

Rebbas khellaf. Développement durable au sein des aires protégées algériennes, cas de gouraya et des sites d'intérêt biologique et écologique de la région de Bejaia. Université Ferhat Abbas Sétif 1.2014

La sauvegarde de la réutilisation des monuments de système défensif de la ville de Bejaia  
Korichi Amina 2011

## Sites internet :

Ministère de l'Environnement du Québec, 1999. Répertoire des aires protégées et des aires de conservation gérées au Québec.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc>

[www.uicn.fr/IMG/pdf/Categories\\_UICN\\_aires\\_protegees.pdf](http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Categories_UICN_aires_protegees.pdf)

[www.iucnredlist.org/documents/reg\\_guidelines\\_fr](http://www.iucnredlist.org/documents/reg_guidelines_fr).

[www.naturevivante.org/documents/parcs\\_nationaux.pdf](http://www.naturevivante.org/documents/parcs_nationaux.pdf)

ATLAS des parcs nationaux en Algérie, ministère de l'agriculture et du développement rural, Parc national de Theliet El Had ; Direction générale des forêts

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc\\_national\\_des\\_Cévennes](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_national_des_Cévennes)

[www.causses-et-cevennes.fr/wp-content/uploads/.../Présentation-PNC](http://www.causses-et-cevennes.fr/wp-content/uploads/.../Présentation-PNC)

[www.ecologie-humaine.eu/DOCUMENTS/.../Impact\\_16\\_Crosnier.pdf](http://www.ecologie-humaine.eu/DOCUMENTS/.../Impact_16_Crosnier.pdf)

[www.manimalworld.net/pages/parc.../parc-national-des-cevennes.html](http://www.manimalworld.net/pages/parc.../parc-national-des-cevennes.html)

[www.tourismegard.com/.../nature/nature-et.../parc-national-des-cevennes](http://www.tourismegard.com/.../nature/nature-et.../parc-national-des-cevennes)

<https://www.cevennes-parcnational.fr>

Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, dossier de presse, Parc national des Calanques, [developpement-durable.gouv.fr](http://developpement-durable.gouv.fr)

Parc national des Calanques, [developpement-durable.gouv.fr](http://developpement-durable.gouv.fr)

Dossier de presse, parc national des calanques, [developpement-durable.gouv.fr](http://developpement-durable.gouv.fr)

Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, parc national des calanques, Marseille interface ville/nature, [Www.agam.org](http://Www.agam.org), septembre 2010

<http://upload.wikimedia.org/wikipedia/com>

Plan de gestion du parc national de Gouraya

PDAU intercommunale de Bejaia, 2009

<https://tel.archives-ouvertes.fr>

<http://wiki.architectura.org>

<http://trentinocorrierealpi.gelocal.it>

<http://flobecq.net/content/la-maison-des-plantes-medicinales>